



**Master professionnel Politique de la Ville,
Morphologies Urbaines et Interventions Sociales
Université de Caen Basse Normandie
Année universitaire 2007-2008**



Les jeunes en errance à Rouen

I. *Etat des lieux et perspectives*



Sous la direction de M. Raoulx

Jérémie GIDEL

NOM : GIDEL	PRENOM : Jérémie	Date du jury : 24 septembre 2007
FORMATION : Master Professionnel Politique de la Ville, Morphologies Urbaines et Interventions Sociales		
TITRE : LES JEUNES EN ERRANCE A ROUEN : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES		
<p>Cette étude sur les jeunes en errance à Rouen a été menée dans le cadre d'un stage au sein du Conseil Général de Seine Maritime.</p> <p>Cette question préoccupait en effet l'ensemble des acteurs. En préambule d'une éventuelle action, cette étude a donc vocation à créer une vision plus objective et partagée de ce phénomène.</p> <p>Plusieurs objectifs étaient identifiés : retracer le parcours de ces jeunes, les circonstances qui ont pu les amener dans cette situation ; comprendre quels sont les freins à leur insertion ; répertorier les dispositifs et les structures venant en aide d'une manière ou d'une autre à ces jeunes; identifier des pistes d'amélioration.</p> <p>Un travail de recueil de la parole des jeunes a tout d'abord été entrepris, avec 13 entretiens semis directifs menés auprès de ceux-ci.</p> <p>D'autre part, un travail quantitatif a été mené, afin d'avoir une image du nombre de jeunes concernés, ainsi que de leurs caractéristiques</p> <p>Nous avons pu remarquer que ces jeunes présentent des profils différents, de par leurs attentes, leurs besoins et leurs difficultés. Ces profils différents impliquent, pour les professionnels, des prises en charges différentes. D'autre part, la versatilité de ces jeunes, ainsi que leur refus de « rentrer dans les cases » impliquent une prise en charge individualisée. Cette prise en charge individualisée implique donc une grande souplesse de la part des structures et des dispositifs, qui ne peut être de mise que dans le cadre d'un partenariat entre tous les acteurs.</p>		
MOTS CLES : jeunes, insertion / exclusion, sans domicile fixe, hébergement		
NOMBRE DE PAGES : 115	VOLUME DES ANNEXES : 26 p	

Paroles de jeunes :

« A 18 ans et 2 jours, mes parents m'ont mis dehors ! »

Julien

« Mes affaires étaient toutes prêtes dans ma valise, qui m'attendaient dehors ! »

Martin

« Ils t'aident que jusqu'à 18 ans. Mais ça arrive, qu'à 18 ans on ait rien ! Alors ils te jettent comme ça, dehors... Autant pas t'aider du tout ! »

Baptiste

J'aime pas trop le regard des gens : « bon bah voilà, c'est un clochard ! », et basta ! Ils vont même pas nous demander si ça va ou quoi que ce soit.

[...] C'est de la pitié, qu'ils ont, du dégoût ! »

Martin

« De toute façon, jusqu'à 25 ans, on n'existe pas, pour eux ! »

« Je voudrais une vie normale, comme tout le monde.

Avoir un appart, rentrer chez soi, regarder la télé... »

Martin

« On veut se poser ! »

Damien

« Ce que je veux, c'est un apart ! »

Karl

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à Nicole Chauvin pour son excellent accueil, sa disponibilité et la gentillesse tout au long de ce stage au Conseil Général. Ses conseils m'ont été très utiles.

L'aide d'Alain David et d'Annick Pujol, ainsi que les conseils et les orientations de Christelle Gougeon m'ont aussi été précieuses pendant ce stage.

Je remercie aussi Benoît Raoulx, qui a accepté d'encadrer ce mémoire, pour ses conseils méthodologiques et ses orientations.

Je tiens aussi à remercier tous les professionnels que j'ai pu rencontrer pour leur implication, et en particulier l'équipe de l'Escale qui m'a accueilli régulièrement. Les discussions avec Eric Berlan ont notamment été très enrichissantes et utiles. J'ai aussi beaucoup apprécié d'avoir pu accompagner Lazar Ouksel au cours de son travail de prévention spécialisée.

Je remercie aussi tout particulièrement les jeunes qui ont accepté de me parler de leur expérience personnelle : Cyprien, Pierre, Jacques, Marc, Karl, Mathieu, Baptiste, Martin, Bryan, Julien, Damien et Sylvain. Leur rencontre a été extrêmement agréable et enrichissante.

Enfin, je tiens à remercier Romain et François pour leur relecture attentive.

SOMMAIRE :

INTRODUCTION

PARTIE 1 : LE DISPOSITIF ROUENNAIS D'AIDE AUX PERSONNES PRECARISEES

- I. **Récapitulatif des structures rouennaises participant à l'aide aux jeunes en errance**
- II. **Les structures d'aide aux jeunes en errance**
 - A. **Le Carrefour des Solidarités : une prise en charge globale de la personne**
 - B. **Un dispositif central : le SOHU / 115**
 - C. **Les accueils de jour**
 - L'Escale
 - Epheta
 - La Boutik
 - La Chaloupe
 - La Pause
 - La SHMA
 - D. **L'hébergement d'urgence**
 - Le foyer de l'Abbé Bazire (FAB)
 - L'Association d'accueil et de Réinsertion Sociale des Adultes en Difficulté (AARSAID)
 - Les places d'urgence dans les CHRS : un déficit de places
 - Le dispositif de veille hivernale
 - E. **Les équipes mobiles**
 - Le Lien
 - L'Autobus

III. Le dispositif d'hébergement d'insertion

- A. L'Armée du Salut**
- B. Les Cèdres**
- C. Saint Paul**
- D. Le CHRS du CAPS**

IV. Les dispositifs d'accès aux soins

V. Les dispositifs d'insertion professionnelle

PARTIE 2 : QUI SONT LES JEUNES EN ERRANCE ?

- I. Les jeunes rencontrés**
- II. Quelques caractéristiques de ces jeunes**

PARTIE 3 : DES PARCOURS DIFFICILES

- I. Les jeunes ayant été placés pendant leur enfance**
 - A. Une forte surreprésentation des jeunes ayant connu un placement**
 - B. Une surreprésentation logique, au vu de leur parcours**
 - C. La difficile transition ASE – vie autonome**

- II. Des ruptures familiales aux conséquences dramatiques**
 - A. Une rupture souvent brutale**
 - B. Des causes plus profondes**
 - C. Des ruptures familiales profondes et durables**

PARTIE 4 : DES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTE

I. Des conditions de vie très difficiles

A. Le choix entre la rue et un hébergement d'urgence vécu comme dégradant

- Des modes d'hébergement précaires et changeants
- L'hébergement d'urgence
- Dormir dans la rue

B. Des ressources quasi-nulles

C. Des problèmes de santé

- Des problèmes de santé liés au mode de vie
- Un difficile accès aux soins
- Des difficultés psychologiques et psychiatriques

II. Des freins importants à l'insertion

A. Des difficultés à mettre en œuvre un parcours d'insertion

- La vie au jour le jour
- Des conduites délinquantes
- Une opposition récurrente à la règle

B. D'importants problèmes d'addiction

- Des conditions de vie qui favorisent les conduites addictives
- La drogue
- L'alcool

PARTIE 5 : LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

I. A profil différent, aide différente

A. Les jeunes en refus de toute aide : la nécessité de garder le contact

- Des jeunes extrêmement fuyants
- Une nécessité de garder le contact

B. Des jeunes en demande d'aide, mais qui mettent toutes les actions en échec

C. Un refus de l'aide telle qu'elle leur est actuellement proposée

D. Des jeunes qui utilisent au mieux l'aide qui leur est offerte

II. Quelques perspectives d'amélioration du dispositif

A. Prévenir l'errance

- Accompagner les parents
- Les jeunes ayant fait l'objet d'un placement

B. Aider les jeunes en errance

- L'hébergement
- Les ressources
- Favoriser l'accès à la santé
- Travailler en partenariat

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

L'errance des jeunes est un problème croissant dont se saisissent de plus en plus les collectivités. On voit ainsi apparaître, partout en France, des projets visant à leur venir en aide.

C'est le cas en Seine maritime, où un groupe de travail sur la question s'est mis en place en octobre 2006. Ce groupe de travail, constitué d'acteurs de l'hébergement rouennais, de l'insertion, ainsi que des représentants de la DDASS et du Département (Sous Direction sociale et Aide Sociale à l'Enfance), avait pour objectif d'améliorer la prise en charge des jeunes en errance à Rouen.

Cette question des jeunes en errance n'est pas nouvelle à Rouen, puisque plusieurs études ont déjà été menées sur la question :

- Dès 1996, en conclusion de son rapport « La prise en charge des personnes sans domicile fixe dans l'agglomération rouennaise », Catherine Etienne, sociologue, mettait en exergue la question des jeunes en errance.
- En 1997, la FNARS réunissait un groupe de travail afin d'approfondir cette question. Un rapport a été rendu par Catherine Etienne, en association avec le cabinet Opsis. Lors des groupes de travail, 4 thématiques ont été développées : Développer la coordination institutionnelle ; diversifier les lieux d'accueil et d'écoute ; diversifier les modes d'habitat ; créer un outil d'observation.

Afin de bien cibler une éventuelle action, le groupe de travail a donc été décidé de mettre en place une étude, visant à la fois à comprendre le parcours de ces jeunes, les causes pouvant expliquer cette situation, à répertorier les dispositifs existants, et à mettre en évidence des perspectives d'amélioration du dispositif. L'objectif est de produire une information plus globale et objective sur la question.

Tout d'abord, un travail de définition s'impose. En effet, tout au long du travail en partenariat, on a pu constater que chacun avait une définition différente de ce que peut être un jeune en errance. En fait, il existe plusieurs sortes d'errances, et plusieurs degrés d'errance. On peut déjà distinguer les notions d'errance active et passive :

P.Vidal-Naquet¹ distingue l'errance locale et itinérante : « *Vivraient ainsi dans l'errance locale tous ceux qui se déplaceraient à l'intérieur d'un espace restreint, en général la ville ou le quartier. En revanche, participeraient à l'errance itinérante tous ceux qui effectueraient des déplacements à grande échelle.* ». Mais ces définitions ne prennent pas assez en compte l'errance psychologique de ces jeunes, liée à un manque de repères éducatifs, ou à une recherche identitaire.

Plus précisément, les jeunes en errance active sont des jeunes qui se déplacent, en particulier pour assister à des festivals ou pour faire les saisons. Ils revendiquent l'errance comme un mode de vie choisi. Mais s'agit-il réellement d'un choix ? Au vu de leur parcours souvent difficile, on peut se dire que ce choix est en pour le moins influencé par les circonstances de la vie.

Par errance locale, ou passive, on entend donc à l'opposé une errance qui se limite à une ville ou un quartier. Il s'agit d'une errance subie et non revendiquée, induite par des parcours de vie difficiles et les ruptures familiales. Au contraire des jeunes en errance active, ces jeunes ne revendiquent en aucun cas un mode de vie, et souhaiteraient être en mesure de vivre selon le mode de vie dominant. Ainsi, ils font souvent d'importants efforts pour ne pas être repérés comme des SDF, si bien que l'on pourrait les considérer comme des « invisibles ».

Dans le cadre de notre enquête, nous serons plus souvent confrontés à une errance passive. Ce sont principalement des jeunes qui se sont trouvés dans une situation d'errance sans le vouloir, suite à une rupture familiale et à un parcours difficile. Ils sont souvent originaires de la région rouennaise, et ne se déplacent pas particulièrement. Ils revendiquent rarement leur mode de vie, et souhaiteraient plutôt pouvoir accéder à un mode de vie plus classique.

Cette prédominance des jeunes en errance locale ou passive s'explique par plusieurs éléments : tout d'abord, par le fait que ces jeunes ont été rencontrés par l'intermédiaire de structures. Même si certaines structures, telles que le Lien ou la Boutik rencontrent un public en errance active, il est certain qu'il est moins fréquent moins les structures d'accueil que celui en errance passive.

D'autre part, le stage s'est déroulé pendant l'été, période où les jeunes en errance active descendent souvent dans le sud pour faire les saisons ou pour les festivals.

¹ « Errance des jeunes : sur les chemins de l'errance estivale », rapport d'étude au Ministère de l'Action Sociale, 1998, p15

Enfin, priorité a été donnée dans ce projet à des publics qui subissent l'errance par rapport à ceux qui la revendiquent comme un mode de vie.

La définition que nous allons donner des jeunes en errance n'est donc qu'une définition parmi d'autres, qui met en évidence le public que nous avons décidé de cibler lors de cette étude :

Définition :

Jeune en errance :

Jeune ayant de 18 à 25 ans, en situation de grande précarité, connaissant des difficultés importantes d'insertion sociale, et n'ayant pas de logement ni d'hébergement stable. Ils présentent un cumul de difficultés, que ce soit en termes de santé, que d'hébergement ou d'emploi...

Ces jeunes peinent souvent à intégrer des dispositifs de droit commun ou à y rester en raison de difficultés à se placer dans le moyen et long terme, d'un refus des règles ou encore de problèmes comportementaux. Ils sont le plus souvent à la rue, en squat ou en hébergement d'urgence.

Par errance, on entend le fait de se déplacer sans objectif. Nous parlons ici principalement d'une errance passive, c'est à dire qu'elle se déroule localement, en l'occurrence dans Rouen et sa région. Ces jeunes ont tendance à passer d'un type d'hébergement à l'autre (rue, squat, hébergement chez un tiers...), en fonction des opportunités et des échecs.

L'ensemble des acteurs travaillant avec ces jeunes dit être mis en difficulté par leur comportement parfois difficile, et par le manque de réponses qu'ils peuvent leur apporter.

Ces solutions dépendent, dans un premier temps, du profil du jeune. Et les profils peuvent être très différents : certains se sont retrouvés dans cette situation en raison d'un accident dans leur parcours, mais semblent à même de faire évoluer leur situation. D'autres jeunes sont déjà plus installés dans la marginalité, et semblent moins à même de s'en sortir. Ils ont souvent d'importants problèmes de comportement, d'addiction, et présentent parfois des troubles psychiatriques. Il est particulièrement difficile pour les structures de travailler avec eux. Leurs difficultés et leur comportement mènent souvent à l'échec des actions menées.

Par ailleurs, quand certains jeunes refusent toute aide, d'autres sont en demande d'aide, mais mettent souvent en échec les actions qui leur sont proposées.

Problématique :

Nous allons donc nous demander comment le dispositif rouennais d'aide aux jeunes en errance pourrait être mieux adapté à ces jeunes qui ont des problématiques complexes et variées, qui ont parfois des comportements qui les mettent en difficulté, et qui ne sont pas forcément en demande d'aide.

Pour cela, nous allons nous demander :

- quel est le parcours de ces jeunes, et qu'est-ce qui les a amenés à cette situation d'errance ?
- Quelles sont leurs principales difficultés au quotidien ?
- Quels sont les freins majeurs à l'amélioration de leur situation ?
- Quelle attitude avoir avec ceux qui ne sont pas en demande d'aide ?
- Comment mettre en place une aide plus adaptée à ce public ?

Afin de répondre à ces questions, nous allons tout d'abord faire un tour d'horizon des structures et des dispositifs qui viennent en aide aux jeunes en errance à Rouen dans divers domaines (Partie 1). Par la suite, nous retracerons le parcours difficile qu'ils ont connu (Partie 2), avant de mettre en évidence les difficultés qu'ils rencontrent au jour le jour, et qui les empêchent de mettre en œuvre un parcours d'insertion ((Partie 3). A partir de ces constats, nous tenterons d'établir quelques perspectives d'évolutions adaptées aux différents publics concernés (Partie 4).

Méthodologie :

Cette étude a plusieurs objectifs :

- Mieux comprendre le parcours de ces jeunes, et quels évènements ou processus ont pu les amener dans cette situation.
- Mieux appréhender quels sont les freins qui empêchent ces jeunes de faire évoluer leur situation.
- Tenter, dans la mesure du possible, de se faire une idée du nombre de jeunes concernés à Rouen.

- Répertorier les dispositifs existants sur Rouen visant à venir en aide à ces jeunes en errance, afin de savoir s'ils sont suffisants et/ou adaptés.
- Développer le partenariat entre des acteurs concernés par la question des jeunes en errance.

1. Rencontre des partenaires :

Tout d'abord, un travail a été mené visant à répertorier les structures et les dispositifs d'aide aux jeunes en errance. Pour cela, nous avons procédé à des entretiens avec des responsables ainsi que des professionnels de ces structures. Les coordonnées de toutes ces structures sont répertoriées dans un tableau en annexe.

Des entretiens ont été menés auprès des structures suivantes :

Hébergement :

- Carrefour des Solidarités : M. Ordrenou et Mr Coutelier
- Foyer de l'Abbé Bazire : M. Vigier
- Foyer des Cèdres hommes : M. Bou Farid., et femmes : M. Fantou
- Foyer de l'armée du Salut M. Durécu
- Foyer Saint Paul : M. Duval
- CAPS : M. Calberg
- AARSAID : M. Bergeat
- ONM : Mme Auribault

Accueils de jour :

- L'Escale : M. Bertran
- La Chaloupe : M. Schmitte
- Epheta : Mme Sadai
- La Boutik : M. Deladrière

Equipe Mobile :

- Le Lien : rendez-vous avec M. Berland et immersion avec M. Muller et M. Lemesle

Département :

- Aide Sociale à l'Enfance : M. Delaporte et M. Bertou, Mme Jubert
- Direction insertion : Mme Lelait
- CMS des Capucins : Mme Dranguet
- Bureau de l'aide aux victimes de l'Hôtel de police : Mme Kermel

Insertion :

- Mission Locale : Mme Roffé, Mme Saintemarie
- CCAS du Hameau des Brouettes : M. Dahmane

Prévention spécialisée :

- AREJ : M. Ben Guela
- ASPIC : M. Ouksel

Santé :

- La Boussole : Mme Philippe
- L'UMAPPP : M. Lemonnier

Autres :

- DDASS : Mme Gougeon
- Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- CDE de Dieppes : M. Brousse

Sociologues :

- Sociologue Université de Rouen : M. Guillou
- entretien téléphonique avec François Chobeaux, sociologue ; animateur du réseau national « Jeunes en errance », CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

Ces entretiens, menés à partir d'un guide d'entretien², nous ont permis de mieux comprendre :

- Comment fonctionne l'aide aux jeunes en errance à Rouen ?
- Quelle perception ont les professionnels de ces jeunes ?
- Quels sont, d'après eux, les freins principaux à leur insertion ?
- Quels sont les manques dans le dispositif rouennais ?

Ces entretiens nous ont aussi permis de :

- Développer le partenariat.
- Mettre en place d'autres étapes de l'enquête., telles que la « photographie des structures », ou encore l'opération visant à « chiffrer », dans la mesure du possible, le nombre de jeunes concernés.

Le partenariat avait déjà été développé dans le cadre du groupe de travail « jeunes en errance ». Mais, du fait de la taille de ce groupe, il semblait difficile d'avancer efficacement. Un sous-groupe a donc été créé, ne regroupant cette fois que les acteurs concernés en premier lieu, à savoir les accueils de jour et les centres d'hébergement. Ce sous-groupe a permis de mettre en place le croisement des listes, et de parler plus concrètement de situations précises.

2. Recueil de la parole des jeunes :

Des entretiens ont été menés avec 13 Jeunes en errance. Ces jeunes ont été rencontrés par le biais de différentes structures telles que : L'Escale, la Boutik, Epheta, le Foyer de l'Abbé Bazire, l'AREJ, le Lien ou encore l'AARSAID. Si le fait de passer par l'intermédiaire de structures a facilité la mise en contact, on peut tout de même constater que cela risque de biaiser les résultats. Pour autant, ce risque est limité par le fait que les lieux de rencontre sont divers : il s'agit de structures d'hébergement d'urgence, d'accueils de jour, ou d'équipes mobiles, dont le public est différent. Ces entretiens se sont déroulés soit dans la structure, soit, pour le Lien, à l'extérieur. Il s'agissait d'entretiens semi-directifs, basés sur un guide d'entretien³. Ce guide présentait 5 parties distinctes :

² Voir guide d'entretien en annexe.

³ Voir guide d'entretien en annexe.

- Le parcours du jeune : Qu'est-ce qui a amené le jeune dans cette situation ? Quelles structures a-t-il rencontrées ?
- Les conditions de vie dans les différents lieux de vie : foyers d'hébergement, rue, squats.
- Le déroulement de la journée.
- Les problèmes de santé (santé, mutuelle, addictions).
- L'avis des jeunes sur des possibles améliorations du système.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de nous immerger dans un centre d'accueil de jour, l'Escale, pendant une semaine. Cela a été l'occasion d'être en contact de façon prolongée avec ces jeunes, et de mieux appréhender leurs difficultés, et leur manière de vivre. Par la suite, nous avons régulièrement eu l'occasion de retourner à l'Escale, ce qui a permis de poursuivre les contacts.

3. Construction de données concernant les jeunes :

Tout d'abord, dans le but de mettre en évidence les caractéristiques de ces jeunes, nous avons fait une « photographie » de la population jeune à une date donnée. Le 26 juin 2007. Il a été demandé aux structures d'accueil suivantes : L'Escale, Epheta, La Chaloupe, le Foyer de l'Abbé Bazire, et la Boutik, de remplir un tableau à partir de leur connaissance des caractéristiques de leur public de moins de 25 ans présent ce jour. Les indicateurs choisis étaient : âge, sexe, parcours (judiciaire, psychiatrique, ASE), formation, ressources, hébergement.

Cette façon de travailler a été privilégiée car il apparaissait difficile de demander toutes ces caractéristiques aux structures dans le cadre d'un recensement sur une plus longue période. D'autre part, sur une journée, il apparaît moins préjudiciable de travailler avec des données anonymes, le risque de doublons étant moins important.

Afin de faciliter la mise en place d'un éventuel projet, il nous paraissait aussi important de se faire une idée du nombre de jeunes concernés. Il n'était pas pertinent de se baser simplement sur le nombre de jeunes accueillis au sein des différentes structures. En effet, la plupart des jeunes fréquentent plusieurs structures, et nous aurions donc eu des doublons (par la suite, nous avons pu voir qu'en moyenne, un jeune fréquente 1.7 structures).

Nous avons donc décidé de travailler en croisant des listes nominatives, afin d'éliminer ces doublons. La loi « informatique et liberté » encadre sévèrement l'utilisation de listes nominatives, et la soumet à un accord de la CNIL. Nous avons donc décidé de travailler sur ces listes dans le cadre d'un groupe de travail entre les professionnels. Chaque structure a donc amené la liste des jeunes présents dans sa structure entre le 1er janvier et le 1er juillet 2007. A la lecture de la liste, les doublons ont été rayés. D'autre part, nous avons répertorié les différentes structures dans lesquelles le jeune allait. L'ensemble des jeunes présents dans ces structures ne pouvant pas être considéré comme errants au sens strict, il nous a aussi paru important de différencier le degrés d'ancrage dans l'errance. Trois catégories ont donc été distinguées : 1 : les jeunes pour qui cette situation est très temporaire, et que l'on peut difficilement considérer comme en errance. 2 : ceux qui sont en difficulté, mais qui semblent en mesure de faire évoluer leur situation. 3 : ceux que les professionnels considèrent comme des jeunes en très grande difficulté, et qui les mettent en échec. Il faut noter que, en fonction de la connaissance du jeune par les professionnels, ce niveau de difficulté n'a pas toujours pu être défini. D'autre part, il s'agit là d'une appréciation subjective, mais qui permet toute fois de se faire une idée des difficultés de ces jeunes.

A partir de ce travail, une discussion a eu lieu à propos des 25 jeunes alors répertoriés comme en grande difficulté (par la suite, nous en dénombrerons 35).

Enfin, à partir des bases de données de plusieurs structures, nous avons pu mettre en place des statistiques portant sur l'âge de ces jeunes, leur sexe, leur type d'hébergement, leur protection sociale, ou encore leurs ressources.

[Retour au sommaire](#)

PARTIE 1 : LE DISPOSITIF ROUENNAIS D'AIDE AUX PERSONNES PRECARISEES

Rouen dispose d'un dispositif d'aide aux personnes en difficulté assez complet. Celui-ci s'articule autour d'une structure majeure : le Carrefour des Solidarités, qui permet à la fois un premier accueil, une orientation vers les hébergements (SOHU, 115), et une aide diversifiée sur le plan de la santé entre autres.

On peut distinguer deux grands types d'hébergement : D'un côté l'hébergement d'urgence, qui s'effectue principalement au foyer de l'abbé Bazire, qui est considéré comme très stigmatisant pour les jeunes. De l'autre des hébergements d'insertion, de type CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), au degré d'exigence plus élevé.

Par ailleurs, des accueils de jour, permettent de recevoir les personnes sans domicile en journée, de leur donner l'occasion de se poser, de leur apporter un soutien ainsi que certains services (domiciliation, hygiène, accompagnement social...)

Il existe peu de dispositifs spécifiquement destinés aux jeunes. On peut tout de même noter que jusqu'à 21 ans, les jeunes peuvent aussi bénéficier d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance. De plus, des aides financières peuvent être apportées, par le biais de Fonds d'Aide aux Jeunes, ou de contrats CIVIS.

Les Missions locales apportent quant à elles une aide globale, sur le plan de l'insertion professionnelle, du logement ou encore de la santé

I. Récapitulatif des structures rouennaises participant à l'aide aux jeunes en errance

Structures	Objectifs	Services, prestations	Public, importance des jeunes	remarques
Carrefour des solidarités : SOHU, 115	Prise en charge globale des difficultés. SOHU, 115 : Orientation rapide des demandes vers l'hébergement d'urgence. Rationalisation de l'hébergement	Orientation vers les centres d'hébergement par le SOHU pendant la journée et le 115 en soirée et le week end. Accompagnement social UMAPPP	Environ 40% de 18-25 ans	
Foyer de l'Abbé Bazire	Hébergement en urgence de personnes en situation de précarité. Mise à l'abri.	119 places Permanence UMAPPP et CPAM	Public très précarisé.	
Armée du Salut	Insertion sociale de d'hommes en situation de précarité..	Hébergement : CHRS : 62 places pour hommes isolés Accueil d'urgence : - 10 places familles - hébergement d'urgence :4 places. Service logement : logement d'insertion, logement temporaire, bail glissant... Ateliers d'insertion : menuiserie, recyclage, salle des ventes, ...		

Saint Paul, Chapeau Rouge	Insertion sociale de jeunes hommes en situation de précarité.	55 places, dont : 4 urgences, une 115, 10 placements extérieurs, et 40 CHRS.	Uniquement hommes 18-30.	Niveau d'exigence assez élevé. Pas d'ateliers d'insertion sur place. On favorise les démarches à l'extérieur.
Les Cèdres	Insertion sociale d'hommes en situation de précarité.	120 places, dont 3 places SOHU, une place 115	Foyer pour hommes seuls	
Cèdres femmes	Insertion sociale de femmes en situation de précarité.	34 places SOHU, 10 places d'urgence	Femmes de tout âge, avec ou sans enfants.	
CAPS	Insertion sociale et/ou professionnelle.	40 appartements. Accompagnement social obligatoire.	Uniquement 18-30 ans	La personne doit avoir une certaine autonomie, être à même de gérer un logement
AARSAID	Hébergement d'urgence tout public sauf hommes seuls	11 places courts et moyens séjours, 4 places SOS crise, 5 places SOHU, une place minimum 115.	Femmes avec ou sans enfants. Hommes en couple.	
ONM	Hébergement de mères avec leurs enfants	CHRS : 16 appartements individuels Hébergement d'urgence : 1 studio	Femmes avec enfants.	
La Boussole. Appartements thérapeutiques	Aide aux toxicomanes	26 appartements thérapeutiques	Actuellement, n'acceptent pas de personnes de moins de 23 ans.	La personne doit avoir bien assis une démarche de soins.

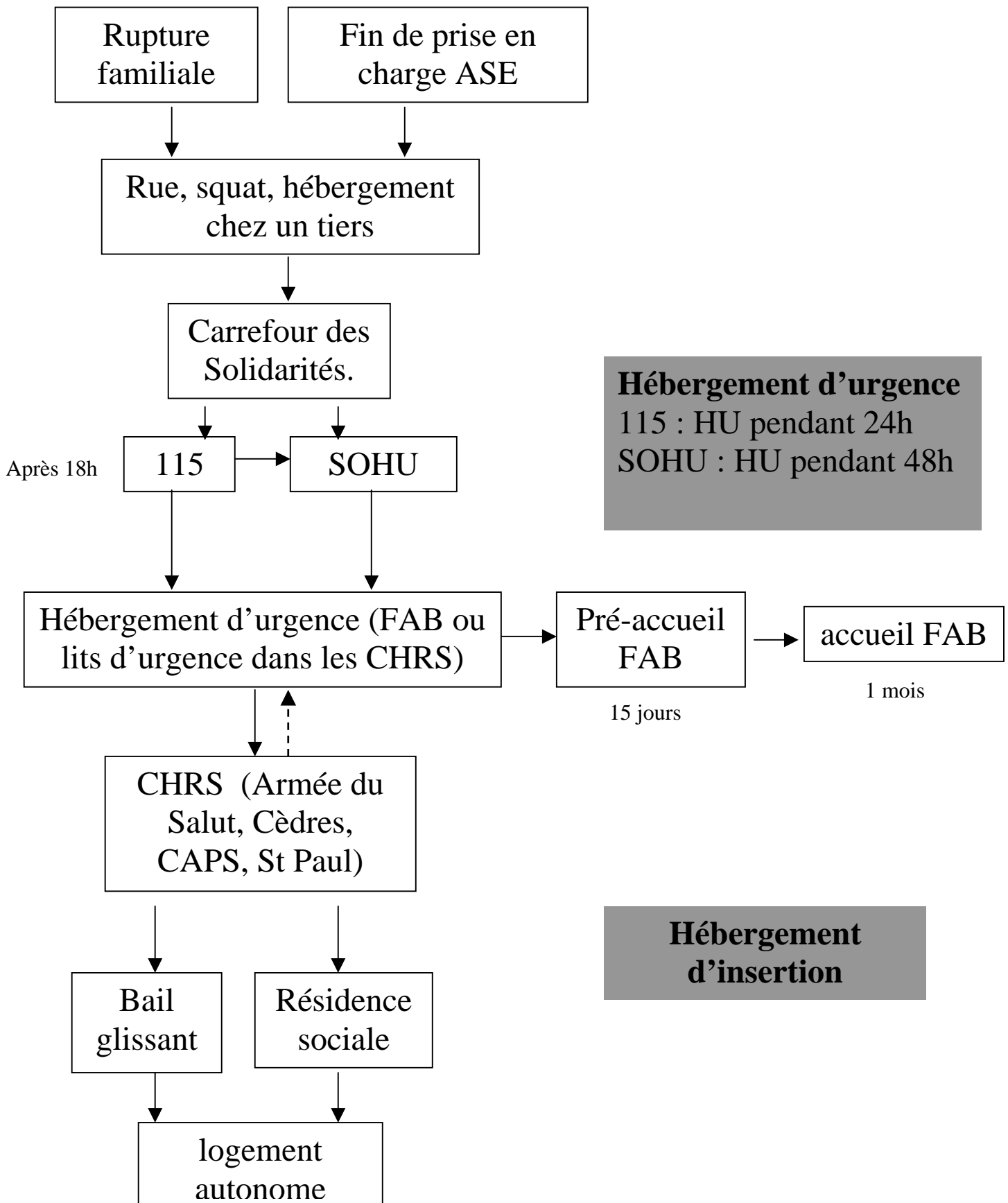
Accueil de jour :

Structures	Objectifs	Services, prestations	Public, importance des jeunes	remarques
L'Escale	Accueil en journée de personnes en situation de précarité, et en particulier les jeunes.	Environ 15 places Cuisine à disposition (Préparation des repas par les usagers). Salle d'informatique	36% de 18-24 ans. Structure repérée comme destinée aux jeunes	Nécessité d'une certaine autonomie.
La Chaloupe	Accueil de jour destiné à des personnes en grande difficulté.	Service restauration (48 places), accueil en journée, café, accompagnement, orientation	Personnes en grande difficulté. Beaucoup d'alcoolodépendants Peu de jeunes	Très faible niveau d'exigence. Beaucoup d'alcoolodépendants
La Pause	Restauration pour les personnes en situation de précarité	Service de restauration		
Epheta	Accueil de jour : maintien du lien social, accès aux droits,	Domiciliation, petit déjeuner, téléphone, douches, laverie, activités	Jeunes : 23.6% % des accueils en 2006	
Les Restos du Cœur	Restauration pour les personnes en situation de précarité			
SHMA	Accueil de jour	Accueil, écoute, accompagnement dans les démarches, domiciliation		Bénévoles. Ouvert le samedi

Equipes mobiles :

Structures	Objectifs	Services, prestations	Public, importance des jeunes	remarques
Le lien	Aller au devant des personnes les plus marginalisées. Aider des personnes qui ne formulent pas de demande : améliorer leurs conditions de vie, maintenir le lien social, accompagnement dans les démarches.	rencontre des personnes sur leur lieu de vie : squat, rue... Distribution de couvertures. Réponses aux demandes exprimées.	Personnes vivant à la rue ou en squat. 22.5% de 18-25 ans en 2005	
L'autobus	Aller à la rencontre des SDF pendant l'hiver	Café, couvertures, lien social	Personnes vivant à la rue	Ne fonctionne que pendant l'hivers

LE DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT ROUENNAIS



[Retour au sommaire](#)

Jérémie Gidel, 23 août 2007

II. Les structures d'aide aux jeunes en errance

A. Le Carrefour des Solidarités : une prise en charge globale de la personne

Le Carrefour des Solidarités est une structure visant à prendre en charge les personnes sans domicile fixe de façon globale, et à orienter les personnes vers les services les plus adaptés à leurs besoins.

Un premier accueil y est mis en place, au cours duquel les personnes en situation de précarité peuvent se poser, prendre un café, s'informer, et rencontrer un travailleur social. Par la suite, la personne est orientée vers le service pertinent en fonction de ses besoins et de ses demandes.

Le Carrefour des Solidarités regroupe des services dans divers domaines : hébergement (SOHU), santé (Unité Mobile d'Action Psychiatrique pour les Personnes Précarisées, et permanence d'un agent de l'assurance maladie), ou encore addictions (service d'information et de réflexion sur l'alcoologie).

B. Un dispositif central : le SOHU / 115

Ces dispositifs ont pour objectif de permettre l'orientation des usagers vers les différentes structures d'hébergement, et de favoriser une utilisation efficace du dispositif d'hébergement.

Les personnes désirant un hébergement doivent donc contacter le SOHU en journée, ou le 115 le soir et le week end.

- Le SOHU :

A la suite d'un rendez-vous qui permettra de mieux comprendre la situation de la personne, le SOHU attribue un lit à la personne pour 48 heures. Ces places d'urgence se trouvent principalement au foyer de l'Abbé Bazire, mais quelques places d'urgence sont aussi réservées dans les différents CHRS. Le SOHU est géré par le Carrefour des Solidarités.

- Le 115 :

Le soir, afin d'utiliser tous les lits disponibles, les lits non-attribués ou qui avaient été attribués, mais qui ne sont pas occupés doivent être ré-attribués par le biais du 115.

Dans un certain nombre de foyers, des lits sont réservés au 115. Le 115 est géré par le FAB.

C. Les accueils de jour

- L'Escale

L'Escale est un accueil de jour géré par le CCAS de Rouen, qui a été créé en 2000. Il a la particularité d'être repéré comme une structure destinée aux jeunes, même si elle ne leur est pas dédiée et que des personnes de tous âges s'y côtoient. L'Escale est une petite structure située dans un pavillon classique, peu repérable, et qui présente un intérieur convivial et une ambiance calme. Les personnes fréquentant l'Escale doivent présenter une certaine autonomie, car elles doivent préparer elles-mêmes leur déjeuner. Une salle d'informatique est mise à disposition, ainsi qu'une télévision avec quelques DVD

- Epheta

Epheta est un accueil de jour créé en 1989. Il s'agit d'une structure importante ? puisqu'elle accueillait environ 100 personnes par jour, dont 23,6% de 18-25 ans en 2006. Par exemple, le jour de la « photographie », Epheta avait accueilli 33 jeunes.

Outre l'accueil et l'accompagnement social, Epheta propose un grand nombre de prestations : petit déjeuner, domiciliation, douches, machines à laver, accompagnement administratif, animations (sports ...), atelier d'écriture.

- La Boutik

C'est un accueil de jour faisant partie de l'association « La Boussole », et accueillant principalement des toxicomanes, sans exigence d'avoir entamé des démarches de soins. La Boutik offre des services visant à la diminution des risques : rencontre de médecins, échange de seringues, distribution de préservatifs, etc. D'autre part, la Boutik propose des services comme des douches, des lave-linge et une petite alimentation.

- La Chaloupe

La Chaloupe est un accueil de jour bas seuil géré par le CCAS, qui accueille beaucoup d'alcoolodépendants. On y trouve donc assez peu de jeunes, même si certains y passent en raison du faible niveau d'exigence.

La Chaloupe propose des repas le midi, ainsi qu'un accueil tout au long de la journée.

- La Pause

La Pause est une structure gérée par le CCAS de Rouen qui propose une restauration aux personnes en situation de précarité.

- La SHMA

La SHMA est une structure associative qui propose un accueil en journée aux personnes en situation de précarité. Les jeunes le fréquentent principalement le samedi, les autres accueils de jour étant fermés.

D. L'hébergement d'urgence

Définition : « L'hébergement d'urgence répond à une nécessité de mise à l'abri immédiate, que celle-ci résulte d'une demande spontanée ou d'une proposition. [...] Ce type d'hébergement doit être soit un sas d'attente et d'orientation, soit un dépannage ponctuel face à une situation donnée avant l'entrée dans un autre dispositif d'hébergement ou de logement, soit un simple temps de pause. Collectif ou individuel, groupé ou éclaté, cet hébergement a un caractère inconditionnel dans la mesure où l'accueil doit être immédiat et non subordonné à l'engagement de la personne accueillie à s'inscrire dans une démarche d'insertion. L'hébergement d'urgence est un accueil de bas seuil d'exigence mais ses conditions de fonctionnement doivent être néanmoins adaptées à la diversité des publics accueillis et permettre d'engager un début d'accompagnement de la personne. »⁴

- Le foyer de l'Abbé Bazire (FAB)

Le FAB est une structure d'hébergement d'urgence bas seuil.

- Le fonctionnement :

Les résidents sont d'abord accueillis par le biais du 115 ou du SOHU qui les orientent, respectivement pour 24 ou 48 heures. Par la suite, la personne peut faire l'objet d'un pré-accueil, pendant 15 jours, durant lesquels un entretien aura lieu afin de discuter avec la personne de son parcours, de ses difficultés, et de créer un dossier. Si la personne est toujours au FAB suite au pré-accueil, elle peut être admise en accueil pour une durée d'un mois renouvelable. Si l'hébergement d'urgence est la principale fonction du FAB, il dispose aussi de quelques places de CHRS. D'autre part, il existe un « accueil asilaire » destiné aux personnes les plus en difficultés fréquentant régulièrement la structure. Les personnes en accueil asilaire disposent d'un lit réservé, et ne sont pas contraintes de prévenir en cas d'absence. Le lit est alors attribué à une autre personne par le 115.

- Le foyer de l'Abbé Bazire : hébergement d'urgence ou foyer bas seuil ?

⁴ *Référentiel national des prestations du dispositif Accueil Hébergement Insertion*, Direction Général de l'Action Sociale, Sous Direction des Politiques d'insertion et de la lutte contre les exclusions, mars 2005

Le FAB est une structure d'hébergement d'urgence. (il dispose de 118 places d'urgence). Son objectif est donc de répondre le plus rapidement possible à un besoin d'hébergement. Pourtant, même s'il s'agit bien d'hébergement d'urgence de par la rapidité de la réponse, on peut remarquer que certaines personnes en grande difficulté y séjournent pendant de longues périodes, faute de trouver d'autres solutions. Pourtant, le référentiel national Accueil Hébergement Insertion précise au sujet de l'hébergement d'urgence : « il se caractérise par une durée d'hébergement la plus courte possible, dès lors que le dispositif doit être en mesure d'offrir rapidement un mode de prise en charge adapté dans le cadre de prestations différenciées de l'hébergement d'insertion ». On peut, dans ce contexte, se demander si ce type de structure est adapté à un hébergement de longue durée.

Les professionnels comme les usagers s'accordent à dire que l'accueil au FAB n'est pas adapté pour des jeunes, en raison des conditions de vie, du mode de fonctionnement, et de la population très marginalisée qui le fréquente. De plus, le FAB n'est pas en mesure de mettre en place un accompagnement adapté en raison d'un faible taux d'encadrement : 0.17 contre 0.26 en moyenne pour l'ensemble des centres d'hébergement d'urgence et d'insertion.

- L'Association d'accueil et de Réinsertion Sociale des Adultes en Difficulté (AARSAID)

L'AARSAID est une structure offrant un hébergement d'urgence pour tout public, sauf hommes isolés. L'AARSAID a la particularité d'accueillir des femmes en « court et moyen séjours » (11 places). Cela leur permet d'aller plus loin que leur mission d'urgence, en proposant un accompagnement plus poussé et plus durable (contrats de 3 mois renouvelable). La structure fonctionne par places dédiées : 5 places SOHU, 4 places SOS crises, et une place réservée 115 de nuit. De part sa taille l'AARSAID à la possibilité d'aménager les conditions d'accueil en fonction de la personne.

- Les places d'urgence dans les CHRS : un déficit de places

Les CHRS disposent de places d'urgence. En effet, quand il reste des places disponibles, elles doivent être mises à disposition du SOHU ou du 115. D'autre part, des places sont normalement réservées pour le 115 et le SOHU. Ce système est intéressant car il permet de faire découvrir de manière temporaire les CHRS aux usagers. Le confort relatif qu'ils y rencontrent peut les encourager à engager les démarches afin de l'intégrer.

Si ces places représentent une part assez faible des places d'urgence chez les hommes, c'en est autrement chez les femmes. En effet, les Cèdres femmes accueillent un nombre important de femmes en urgence tandis que l'AARSAID propose un accueil à moyen terme..

- Le dispositif de veille hivernale

Le dispositif de veille hivernale vise à augmenter les capacités d'accueil des structures accueillant des personnes sans domicile fixe pendant la période hivernale. L'objectif est que toute personne qui le nécessite doit bénéficier d'une mise à l'abri et d'une prise en charge sociale.

Ce dispositif se décline en 3 niveaux de mobilisation, en fonction des conditions météorologiques :

- Le niveau 1 :

Il est normalement mis en œuvre du 1^{er} novembre au 31 mars, mais peut être activé en dehors de cette période en fonction des conditions climatiques. Ce niveau prévoit la mobilisation de capacités d'accueil et d'hébergement supplémentaires en permanence pendant cette période.

- Le niveau 2 « Grand froid »

Il est déclenché en fonction des prévisions météorologiques. Des capacités d'accueil supplémentaires doivent alors être prévues, et mises à disposition du 115. D'autre part, les équipes du 115 et les équipes mobiles doivent être renforcées. Enfin, un ou plusieurs locaux doivent être ouverts la nuit pour mettre à l'abri les personnes refusant un hébergement. A Rouen, il s'agit du « Gymnase ». Plusieurs

associations en lien avec les publics sans domicile fixe participent à ce dispositif en fonction de leurs compétences.

- Le niveau 3 « froid extrême »

Ce niveau est activé en cas de températures exceptionnellement basses

E. Les équipes mobiles

- Le Lien

Le Lien est une équipe mobile qui a été créée suite à un constat : il y avait des lits inoccupés dans les structures d'hébergement. Des personnes restaient donc dans la rue ou en squat, et ne bénéficiaient d'aucun accompagnement.

Les travailleurs sociaux du Lien vont à la rencontre des personnes en grande précarité, que ce soit dans la rue ou dans des squats. Une fois le contact établi et la confiance acquise, des demandes peuvent être faites : demande de cure, d'accompagnement dans les démarches administratives, etc.

Par ailleurs, les services administratifs peuvent faire appel au Lien en cas d'incompréhension avec une personne très précarisée. L'éducateur peut alors faire un travail de médiation.

- L'Autobus

Pendant l'hiver, les bénévoles de cette association vont à la rencontre des personnes vivant dans la rue, et leur proposent des couvertures, un café, et un moment de convivialité.

Une autre équipe mobile a été mise en place par les Restos du Cœur.

[Retour au sommaire](#)

III. Le dispositif d'hébergement d'insertion

Il existe principalement 4 CHRS accueillant des jeunes sur l'agglomération rouennaise : l'Armée du Salut (Maromme), les Cèdres (Rouen), le CAPS (Petit Quevilly), et Saint Paul (Rouen).

Définition : « Les CHRS, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes en recherche d'hébergement ou de logement, afin de leur permettre de retrouver une autonomie personnelle et sociale. Pour cela, elles bénéficient d'aide éducative et d'activités d'insertion professionnelles. »⁵.

Pour les jeunes les plus en difficulté, l'accueil en CHRS peut s'avérer difficile. En effet, de par leur comportement, leur difficulté à suivre des règles et à élaborer et suivre un projet, ces personnes sont souvent en difficulté dans le cadre parfois rigide des CHRS. Il arrive donc qu'ils dépassent ce cadre, et qu'ils soient exclus de la structure.

A. L'Armée du Salut

L'Armée du Salut dispose de deux CHRS sur l'agglomération de Rouen : un collectif à Rouen (36 places insertion, 4 places urgence, 1 couple en urgence), et l'autre à Maromme (18 places hommes et 1 couple avec ou sans enfant(s)).

Les personnes, accueillies au sein des CHRS, n'ayant aucune activité doivent participer à l'un des ateliers proposés : tri sélectif, déménagement social, monitorat-habitat (travaux dans des appartements), salle des ventes, menuiserie, réception, cuisine.

L'objectif est de permettre aux personnes de se re-mobiliser afin d'accéder, à terme, à un logement de droit commun.

Pour se faire, le dispositif de l'Armée du Salut est organisé sous forme d'un parcours résidentiel, allant de l'hébergement d'urgence au bail glissant (Accueil d'Urgence, CHRS Collectif, CHRS Semi-Autonome, Résidence d'Hébergement Temporaire, Accompagnement Social FSL, Bail glissant).

B. Les Cèdres

⁵ <http://www.adai13.asso.fr>

- Cèdres hommes :

Le CHRS des Cèdres Hommes dispose de 120 places dont 3 places SOHU et une place 115. Il accueille un grand nombre de jeunes. Les résidents doivent participer à des ateliers de vie active dans divers domaines, comme le recyclage par exemple.

- Foyer féminin des Cèdres :

Les Cèdres Femmes est une structure bien différenciée de celle des hommes. Elle dispose de 85 places pour des femmes avec ou sans enfants. Même s'il s'agit d'un CHRS, un nombre important de femmes y séjournent en urgence.

C. Foyer du Chapeau Rouge, Association Saint Paul

Saint Paul est un CHRS présentant un niveau d'exigence assez élevé, et accueillant des hommes de 18 à 30 ans (principalement 18-22).

Il dispose de 4 places d'urgence, 1 place 115, 10 places en placement extérieur (pour les sortants de prison), et 40 places CHRS.

Ce CHRS ne propose pas d'ateliers sur place, privilégiant les démarches d'insertion individuelles. Les personnes qui ne seraient pas en capacité de faire ces démarches sont orientées vers les ateliers de vie active des autres CHRS.

Par le passé, Saint Paul disposait d'un foyer féminin. Mais celui-ci a dû fermer pour des raisons budgétaires.

D. Le CHRS du CAPS

Le CAPS est un CHRS qui propose des logements individuels destiné à des personnes de 18 à 30 ans. Les personnes hébergées doivent être engagées dans un processus d'insertion, et disposer d'au moins 305 euros de ressources (dans les faits, cet élément n'est pas forcément exigé dès l'arrivée du jeune). Le CAPS dispose de 40 logements privés ou public, de type studio, F1 et F2, répartis dans l'agglomération rouennaise. Pendant la durée de l'hébergement, un accompagnement social est apporté à l'hébergé.

Le CAPS accueille rarement des personnes issues directement de la rue. La personne doit avoir une certaine autonomie, et être en mesure de gérer un appartement.

Retour au sommaire

IV. Les dispositifs d'accès aux soins

A. L'UMAS (Unité Mobile d'Accompagnement Social) :

Créé en 1996 dans le cadre de la filière d'actions « santé, précarité, détresse » du CHU, l'UMAS a pour mission de faciliter l'accès aux soins et aux droits des personnes en situation de grande précarité. Ils proposent des permanences dans les lieux d'accueil des personnes en grande précarité.

B. La Boussole

La Boussole est une association qui vise à aider les personnes toxico-dépendantes, en les aidant dans leurs démarches de soin, en limitant les risques liés à la prise de drogue, ou encore en proposant un accompagnement social et psychologique. L'action de la Boussole se partage en 4 pôles : le centre de soins ambulatoires, qui propose un accueil, une écoute, de l'information, ainsi que des soins, ainsi qu'un accompagnement social et psychologique. En outre, il offre des traitements de substitution, tels que la méthadone. La Consult' s'adresse aux jeunes de moins de 23 ans, et leur propose un accueil et de l'information sur les addictions. D'autre part, la Boussole dispose d'un service d'appartements thérapeutiques disposant de 28 places, mais celles-ci sont très rarement occupées par des jeunes de moins de 25 ans. Le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues, ou Boutik) est un accueil de jour bas seuil non-subordonné à une intention de soins. Il permet à des consommateurs actifs de se poser. Enfin, il existe un service prévention-formation, visant à développer des actions d'information et de prévention. Il semble qu'une partie croissante des personnes fréquentant la Boussole ait moins de 25 ans

Par ailleurs, **Médecins du Monde** favorise l'accès aux soins de personnes précarisées.

C. L'UMAPPP (Unité Mobile d'Action Psychiatrique pour les Personnes Précarisées)

L'UMAPPP est un dispositif visant à aller au devant de personnes très précarisées et souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques. Cette unité leur propose un accompagnement psychologique et psychiatrique sur leur lieu de vie. L'UMAPPP a des permanences dans diverses structures : l'Abbé Bazire, L'Escale, La Chaloupe, l'URAS, l'AARSAID, et procède, l'hivers, à une tournée mensuelle avec l'autobus.

[Retour au sommaire](#)

V. La Mission Locale : une prise en charge globale des jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale a vocation à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 25 ans, et en particulier ceux qui connaissent des difficultés d'insertion. La Mission Locale propose une approche globale : chaque jeune inscrit se voit désigner un référent, qui l'orientera dans tous les domaines touchant à son insertion : emploi, insertion sociale, formation, logement, santé. Cette approche globale est particulièrement adaptée pour les jeunes en difficulté, car ils éprouvent souvent des difficultés à faire leurs démarches. Il est donc primordial de ne pas démultiplier les interlocuteurs, de simplifier le fonctionnement, et de mettre en place un accompagnement personnalisé. En effet, on a pu constater que ces jeunes accordent beaucoup d'importance à la relation, et que celle-ci conditionne souvent de façon importante la réussite des démarches.

A la mission locale, les jeunes peuvent obtenir un accompagnement, une aide à la recherche d'emploi (accompagnement, offres d'emploi, aide à la rédaction de CV...), des aides financières (FAJ, CIVIS), une aide pour l'accès ou le maintien dans le logement. Une grande part de jeunes interrogés lors de l'enquête était inscrite à la Mission Locale.

On peut tout de même noter qu'en ce qui concerne les jeunes le plus en difficulté, la Mission Locale ne dispose que de peu de possibilités pour les aider.

[Retour au sommaire](#)

PARTIE 2 :
QUI SONT LES JEUNES EN ERRANCE ?

PARTIE 2 : QUI SONT LES JEUNES EN ERRANCE ?

I. Les jeunes rencontrés

13 jeunes ont été rencontrés au cours d'entretiens semi-directifs. En variant les structures de rencontre, nous avons eu l'occasion de rencontrer des jeunes de profils différents, et présentant des problématiques variées :

- **Cyprien :**

Age : 22

Lieu de la rencontre : L'Escale

Hébergement : Foyer de l'Abbé Bazire (FAB)

Causes de l'errance :

A la fin de son placement ASE, il a refusé l'APJM qui lui était proposé car sa mère lui proposait de l'héberger. Elle l'a mis à la porte peu après.

Profil :

Si Cyprien ne pose pas de difficultés dans les structures où il est accueilli, il n'en est pas moins en grande difficulté. En effet, il souffre de problèmes d'ordre psychiatrique. D'autre part, il semble s'être habitué à sa situation, et s'en accommoder. Il n'est donc pas dans une dynamique susceptible de faire évoluer sa situation. Un éducateur résumait bien sa situation en disant : « il a trouvé un certain confort dans l'inconfort ».

- **Pierre :**

Age : 24 ans.

Lieu de la rencontre : L'Escale

Hébergement : FAB

Causes de l'errance : Suite à sa prise en charge ASE, il n'a pas pu obtenir un APJM en raison d'une absence de projets.

Profil :

Pierre est un jeune qui semble avoir les capacités et la volonté pour avancer. Il devrait intégrer une formation en septembre prochain.

- **Jacques:**

Age :19 ans

Lieu de la rencontre : FAB

Hébergement : FAB

Causes de l'errance : Conflit avec son beau-père.

Profil :

C'est un jeune qui a une capacité à se débrouiller. Il a travaillé dans divers domaines, et suivi des formations. Pourtant, en raison de problèmes comportementaux, ces expériences finissent par se solder par des échec. Il a, en outre, été renvoyé d'un grand nombre de foyers, dont le FAB par la suite.

Il semble souffrir d'addiction avec l'alcool et le cannabis. Il peut être violent.

- **Marc :**

Age : 23 ans

Lieu de la rencontre : FAB

Hébergement : FAB

Causes de l'errance : Après un placement ASE et un APJM jusqu'à 20 ans, il a été hébergé chez des membres de la famille. Il a par la suite obtenu un logement autonome, mais après avoir perdu son emploi, il n'a pas pu le conserver.

Profil :

Marc est un jeune qui semble assez fragile et qui paraît un peu perdu dans l'environnement difficile de la rue et des foyers. Il travaille, et semble bien utiliser les dispositifs mis en place pour lui venir en aide.

- **Karl :**

Age : 21 ans.

Lieu de la rencontre : Epheta

Hébergement : rue, hôtel occasionnellement

Causes de l'errance : Suite au départ de sa mère en foyer, il a dû quitter le domicile familial.

Profil :

Karl est un jeune qui refuse tout hébergement en foyer, et qui prend ses distances avec les institutions. Il travaille régulièrement, ce qui lui permet de séjourner occasionnellement en hôtel. Il a fait une demande au CAPS.

Il avoue à demi-mots avoir des difficultés avec l'alcool.

- **Mathieu :**

Age : 21 ans

Lieu de la rencontre : FAB

Hébergement : FAB

Causes de l'errance : Placé à l'ASE en raison des problèmes d'alcool de son père, il y est resté jusqu'à 21 ans. Il a par la suite été hébergé chez les parents de son amie, qui ont fini par lui demander de partir.

- **Baptiste :**

Age : 23 ans.

Lieu de la rencontre : FAB

Hébergement : FAB

Causes de l'errance : Suite à son parcours à l'ASE, il n'a pas obtenu d'APJM, et a donc dû retourner chez sa mère, qui l'a mis à la porte par la suite.

- **Jean :**

Age : 20 ans

Lieu de la rencontre : Epheta

Hébergement : Cèdres, depuis peu

Causes de l'errance : Conflit familial.

Profil :

Jean est un jeune issu d'un milieu rural. Il a eu d'importants problèmes de drogue, mais il semble qu'il ait arrêté.

Il refuse catégoriquement le FAB.

- **Martin :**

Age : 19 ans

Lieu de la rencontre : Epheta

Hébergement : rue

Causes de l'errance : Suite à la grossesse de son amie, il a été mis à la porte de chez ses parents.

Profil :

Martin a un enfant qui vit avec sa mère, avec laquelle il est en conflit. Il refuse le FAB

- **Bryan :**

Age : 21 ans

Lieu de la rencontre : FAB

Hébergement : FAB

Causes de l'errance : A la suite de son placement ASE, il a obtenu 6 mois d'APJM, mais cela n'a pas été prolongé. Par la suite, il a intégré un FJT, mais en a été renvoyé car il avait été renvoyé de sa formation.

Profil :

C'est un jeune qui connaît des problèmes d'ordre psychiatrique, et qui peut être violent.

Il a été incarcéré durant 18 mois.

- **Julien :**

Age : 21 ans

Lieu de la rencontre : bord des quais, par l'intermédiaire du Lien

Hébergement : rue / FAB

Causes de l'errance : Suite à un conflit, il a été mis à la porte de chez ses parents.

Profil :

C'est un jeune en grande difficulté. Il connaît de très gros problèmes d'alcool, même s'il pense suivre une cure prochainement.

D'autre part, il a des problèmes de comportement, et peut être très violent. C'est d'ailleurs cela qui l'a amené à être renvoyé du FAB pendant 1 an, et à être incarcéré.

- **Damien :**

Age : 25

Lieu de la rencontre : Bords des quais, par l'intermédiaire du Lien

Hébergement : FAB, rue (carcasse de voiture)

Causes de l'errance : Conflits avec les parents et problèmes judiciaires

Profil :

Il s'agit d'un jeune en grande difficulté. Il a d'importants problèmes de drogue et d'alcool, même si, en ce qui concerne la drogue, la situation semble s'améliorer.

D'autre part, des problèmes judiciaires récurrents, accompagnés de passages en prison réguliers, ne lui permettent pas de faire évoluer sa situation.

Il semble souffrir de la solitude.

- **Sylvain :**

Age : 18 ans.

Lieu de la rencontre : la Boutik

Hébergement : squat

Causes de l'errance : Suite à des problèmes judiciaires, il s'est enfui pour se cacher. Il connaissait des problèmes relationnels avec ses parents.

Profil :

Malgré son jeune âge, Sylvain est déjà à la rue depuis plus de deux ans. Il se présente comme un connaisseur de la rue, et est fier de montrer son expérience. Il semble considérer la rue comme un rite initiatique, une épreuve.

Il refuse tout hébergement en foyer, et vit en squat. Il n'est en demande d'aucune aide, ormis quelques services pour faciliter son quotidien à la rue : machines à laver,... Il revendique un certain mode de vie, tout en concédant qu'il ne l'a pas choisi.

Il a connu de graves problèmes de drogue, même s'il dit avoir presque arrêté.

Il a connu une incarcération.

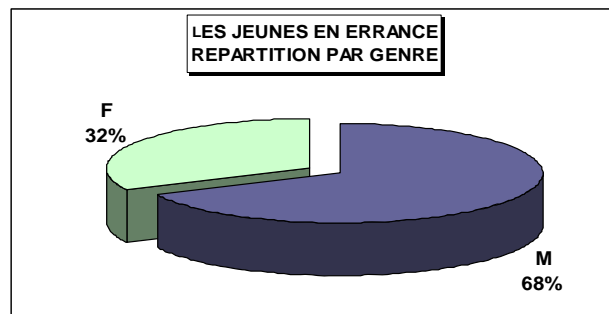
[Retour au sommaire](#)

II. Quelques caractéristiques de ces jeunes

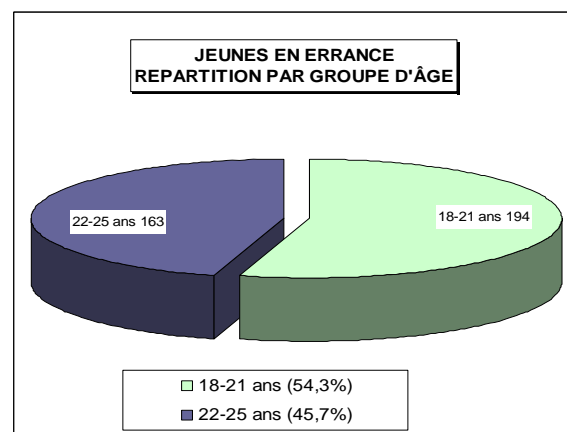
A partir du travail de croisement des listes mis en place avec les professionnels des structures concernées, nous avons pu déterminer quelques caractéristiques des ces jeunes en errance.

Tout d'abord, **375 jeunes** en errance ont été recensés de janvier à juillet 2007 dans les structures suivantes : l'Escale, la Chaloupe, Epheta, la Boutik, le Carrefour des Solidarités, l'équipe mobile du Lien, le FAB, et les CHRS du Chapeau Rouge et de l'Armée du Salut. En ce qui concerne les CHRS, nous avons pris le parti de ne prendre en compte uniquement les jeunes qui étaient en difficulté dans ces structures. Ce chiffre n'est bien sûr qu'indicatif car il est impossible de chiffrer précisément le nombre de jeunes en errance. En effet, certains ne fréquentent aucune structure et n'ont donc pas été comptabilisés (même si le Lien est au contacte certains d'entre eux). De plus, la durée de prise en charge dans la structure n'a pas été prise en compte. Certains jeunes ont donc été pris en compte, alors qu'ils n'ont été qu'une fois dans une de ces structures.

Par ailleurs, on a pu remarquer que près d'un tiers de ces jeunes étaient des filles. Selon les professionnels, cette part serait en augmentation.



D'autre part, plus de la moitié des jeunes concernés ont entre 18 et 21 ans.



[Retour au sommaire](#)

PARTIE 3 :

DES PARCOURS DIFFICILES

Les jeunes en errance se retrouvent souvent dans cette situation au terme d'un parcours très difficile, marqué par des ruptures. Certains ont été mis à la porte de chez leurs parents, d'autres ont été placés pendant leur enfance.

On a en effet pu observer une forte surreprésentation des jeunes ayant fait l'objet d'un placement pendant leur enfance. Celle-ci est bien sûr une conséquence de leur parcours difficile, ainsi que par l'absence de solidarité familiale. Mais cette transition n'est pas toujours facilitée par des fins de prise en charge parfois insuffisamment préparées.

Pour ceux qui habitaient chez leurs parents, la rupture a souvent été très brutale et traumatisante pour le jeune, si bien que rares sont ceux qui ont encore des contacts avec leur famille. Cette rupture traduit en général des conflits familiaux profonds et anciens.

PARTIE 3 : DES PARCOURS DIFFICILES

I. Les jeunes ayant été placés pendant leur enfance

A. Une forte surreprésentation des jeunes ayant connu un placement

Tout au long de l'enquête, nous avons observé une part significative de jeunes ayant connu un placement parmi les jeunes en errance. Il ne nous a pas été possible de chiffrer précisément la part des jeunes concernés, en raison de l'impossibilité de croiser la liste des jeunes présents dans les structures et celle de jeunes de l'ASE.

D'autre part, lors de la photographie de la population jeune des structures d'accueil du 26 juin, nous n'avons pas pu obtenir de données représentatives sur cette question, en raison d'une connaissance inégale des situations de la part des professionnels. Certains indicateurs nous permettent pourtant d'illustrer l'importance de cette donnée :

Tout d'abord, la plupart des professionnels rencontrés, s'ils ne peuvent pas le chiffrer, s'accordent à dire que les jeunes ayant été placés représentent une part importante de leur public.

D'autre part, nous pouvons remarquer que, sur les 13 jeunes ayant participé aux entretiens, 7 ont été placés plus ou moins longtemps pendant leur jeunesse.

Sur le plan national, on estime que la part des jeunes en errance ayant fait l'objet d'un placement est d'un tiers. La moitié de ces jeunes auraient connu un accompagnement renforcé de la part de cette même institution⁶.

⁶ Chiffres cités par François Chobeaux, CEMEA, groupe de travail national sur les jeunes en errance

B. Une surreprésentation logique, au vu de leur parcours

Cette surreprésentation de ces jeunes semble assez logique. En effet, ces enfants ont forcément connu un parcours difficile, marqué par des ruptures, parfois par l'abandon, la violence. Ce parcours difficile, et les carences affectives qui en découlent, ne peuvent qu'avoir des conséquences néfastes.

De plus, il est logique que ces jeunes se retrouvent plus facilement dans des situations de grande précarité, car ils ne bénéficient pas de la solidarité familiale, qui est souvent le dernier rempart contre l'exclusion. Par conséquent, si ces jeunes n'ont pas réussi à obtenir une situation stable lors de leur sortie de l'ASE, ils sont condamnés à faire une demande en CHRS, à se faire héberger chez des amis (ce qui ne dure pas éternellement), ou à avoir recours à l'hébergement d'urgence.

D'autre part, la vie apparaît souvent bien compliquée pour les jeunes placés. Il arrive qu'ils passent de famille d'accueil en famille d'accueil, et en foyer. Ces changements sont autant de nouvelles ruptures, pour eux. Par exemple, pour Baptiste, son parcours d'errance n'est que la continuité d'un parcours très chaotique : « Mon parcours ? Oh la la ! Bah jusqu'à 6 ans j'étais chez ma mère. Ensuite ils m'ont placé en famille d'accueil jusqu'à 11 ans. A 11 ans, j'suis retourné chez ma mère jusqu'à 14. Après, de 14 jusqu'à 18, ils m'ont mis encore en famille d'accueil. Après j'suis retourné chez ma mère 1 mois. Mais comme on s'entendait pas j'suis retourné chez mon oncle 2 ans. Après ça s'est mal passé avec sa femme, quoi. Après ça fait que j'me suis retrouvé dans un autre foyer, dans le 27. Après, comme j'fais une formation à l'AFPA, j'y suis allé. Et après, comme j'avais fini la formation, bah l'hébergement c'était fini, tu vois... Donc j'suis allé aux Cèdres. Les Cèdres ils m'ont gardé deux ans, après j'ai été viré, quoi. ».

La vie en foyer peut, elle aussi, être mal vécue. Ils doivent supporter les contraintes de la vie en collectivité, le manque d'intimité... On a pu observer ces difficultés dans l'entretien de Marc, qui est arrivé en foyer sur le tard, à l'âge de 16 ans : « Au niveau éducateurs, comportement des jeunes, c'était pas ça. Là bas, c'était la loi du plus fort : si on faisait pas ce que les grands disaient, on en prenait plein la tête ! Moi, j'habitais chez mes grands parents, j'avais la belle vie. Et quand j'suis arrivé là bas, c'était pas pareil, quoi ! J'savais plus où j'étais ; quoi ! »⁷.

⁷ Entretien Marc

C. La difficile transition placement – vie autonome

Nous avons pu remarquer, pour tous les jeunes concernés, une transition très difficile à la fin du placement. Même si les jeunes ont bien sûr leur part de responsabilité dans ces difficultés, on peut remarquer que les fins de prise en charge, parfois brutales et insuffisamment préparées peuvent parfois compliquer cette transition encore d'avantage.

Cela peut favoriser chez les jeunes un nouveau sentiment d'abandon, voire de révolte. Ces jeunes ont déjà connu des ruptures, et on peut penser que le fait de devoir quitter l'ASE, et à plus forte raison la famille d'accueil, en est une autre. En effet, alors que beaucoup d'entre eux considèrent leur famille d'accueil comme leur famille, comment admettre que, sous prétexte qu'elle n'est plus payée pour les recevoir, ils doivent partir ? Cette rupture est donc, de toute façon, difficile, et il est d'autant plus important de l'adoucir autant que faire se peut.

Pourtant, il semble que la manière dont se passent les fins de prise en charge n'aille pas dans ce sens. En effet, la sortie du dispositif est parfois insuffisamment anticipée, et ne permet donc pas une transition sereine. Bien souvent, il semble que les solutions pour l'après ASE ne soient recherchées que trop tardivement. D'autre part, les jeunes souffrent souvent d'un manque d'information, et ont parfois une image fautive de ce qui se passera après. Ayant l'habitude d'évoluer dans un milieu protégé, où tout est pris en charge pour eux, ils n'imaginent pas les difficultés qu'implique l'autonomie :

« J'avais un squat, [...] C'est pour ça que j'avais été au CCAS, quoi... Mais ça a pas marché.

T'y es allé pour demander quoi ?

Bah pour savoir comment avoir un logement, payé par l'État, ou un truc comme ça, quoi... A la mairie pareil... Y'avait qu'un centre d'urgence,.. »⁸..

De même, Pierre avait une idée fautive de ce qui l'attendait :

« le Conseil Général, je pensais qu'ils me donneraient quelque chose quand j'ai dû partir. ».

Par ailleurs, du fait qu'il n'existe pas une procédure spécifique concernant les fins de prise en charge, on peut se demander si tous les jeunes sont aussi bien préparés,

⁸ Entretien Bryan

en fonction des professionnels qui les encadrent, de la structure dans laquelle ils vivent, ou tout simplement du jeune concerné. Par exemple, on peut se demander si un jeune qui a posé des problèmes lors de son passage à l'ASE sera autant accompagné qu'un autre n'ayant pas posé de difficultés et ayant de bons rapports avec les éducateurs ? En effet, il risque d'être moins en demande, et l'éducateur pourra être tenté de moins le solliciter. Pourtant, ce dernier jeune a autant besoin d'un accompagnement que l'autre, si ce n'est plus.

Il existe aussi des difficultés en ce qui concerne l'accueil jeune majeur (APJM). En effet, pour pouvoir obtenir un accueil jeune majeur, le jeune doit justifier d'un projet d'insertion clairement défini. Or, s'il est difficile de définir un projet clair pour n'importe quel jeune, c'est d'autant plus le cas pour un jeune en difficulté. Un certain nombre de jeunes se voient ainsi refuser la possibilité de bénéficier de cet accompagnement. D'après François Chobeaux, on observe partout en France un effacement du nombre d'APJM.

S'il est vrai qu'un accueil jeune majeur ne peut pas se faire sans un minimum d'implication de la part du jeune, il serait tout de même important que la sortie du dispositif ASE soit préparée en avance, afin de lui permettre d'être dans les meilleures conditions possible. Cela permettrait que le jeune soit mieux informé sur ce qui l'attend par la suite, et sur les aides dont il peut bénéficier. Une meilleure connaissance des dispositifs et des structures éviterait parfois au jeune de se mettre en danger.

En cas de refus de l'APJM par l'ASE ou par le jeune à un moment donné, il est important qu'il y ait une possibilité de deuxième chance. En effet, certains jeunes peuvent refuser la proposition d'APJM quand ils ont 18 ans, parce qu'ils ont déjà passé très longtemps dans le giron de l'ASE, et qu'ils aspirent à l'indépendance, la liberté. Mais le contact avec la réalité peut être parfois cruel, et les faire changer d'avis. En effet, certains professionnels ont pu constater les bénéfices que peuvent parfois tirer les jeunes d'un tel aller et retour, qui peut agir comme un déclic. Cette expérience difficile le met en face des difficultés qu'il rencontrera dehors, et peut lui permettre de comprendre qu'il doit se forger un bagage avant de partir. De plus, alors que le jeune a toujours subi son placement, cet événement lui permet d'être dans une autre optique, du fait qu'il est revenu de son plein gré. Si cette possibilité existe théoriquement, il semble qu'elle ne soit pas toujours facile à mettre en œuvre, comme l'attestent les témoignages de professionnels comme de jeunes. Nous pouvons par exemple citer le cas de Cyprien. Placé de sa naissance à ses 18 ans, il a pu conserver un contact avec sa mère. Au

moment de sa majorité, il refuse l'APJM, encouragé par sa mère et sa tante qui lui proposent tour à tour de l'héberger. Peu après, celles-ci le rejettent, et il fait une demande d'APJM, qui est refusée :

« J'étais en famille d'accueil. J'ai été placé en nourrice jusqu'à mes 18 ans. Et j'aurais pu faire un contrat jeune majeur avec l'ASE, mais j'ai pas voulu. J'en ai fais qu'à ma tête ! Bah faut dire qu'il y a ma mère et ma tante qui m'ont monté la tête...[...] elles disaient que c'est pas bien de rester chez ta nourrice... Enfin, ils m'ont tous dit : « je suis prêt à t'héberger chez nous... ». Et ma tante, elle m'a hébergé chez elle pendant un mois, et après elle m'a mis dehors ! [...] Donc je suis reparti chez ma nourrice pour refaire un contrat jeune majeur, mais c'était foutu. C'était trop tard : ils m'ont laissé deux chances, je les ai pas suivies ! ».

Dans certains cas, on a pu remarquer que cette absence d'une procédure claire de retour à l'ASE peut décourager le jeune de faire cette demande, ne sachant pas qu'ils en ont la possibilité, ou à qui s'adresser.

[*Retour au sommaire*](#)

III. Des ruptures familiales aux conséquences dramatiques

Des jeunes se sont retrouvés en situation d'errance suite à une rupture familiale. Ces ruptures sont souvent assez brutales. Si elles se déclenchent souvent suite à un évènement particulier, elles ont des causes bien plus profondes.

A. Une rupture souvent brutale

La rupture avec la famille se produit souvent à la suite d'un évènement particulier, parfois anodin. Par exemple, Jacques a été mis à la porte de chez ses parents après avoir subtilisé du cannabis à son beau-père : « C'est à cause de mes beaux-parents ! Parce que mon beau-père, il fume. Et un jour, j'étais en chien (il n'avait pas d'argent pour acheter du cannabis), et je lui ai pris ce qu'il avait. Donc il m'a mis ma branlée et il m'a viré ! ».

Cette rupture est d'autant plus traumatisante pour les jeunes qu'elle est souvent assez soudaine et brutale. Les jeunes, peut-être parce qu'ils refusaient d'y penser, et de prendre au sérieux les avertissements de leurs parents, ont souvent été surpris par cet évènement auquel ils ne s'attendaient pas, et qui semble leur tomber dessus sans préavis. Par exemple, Jean en a eu la surprise un soir, en revenant de soirée :

« Ca a fini en queue de poisson : du jour au lendemain, j'suis rentré et il m'a dit : « tu dégages ! ».

Tout de suite ?

Ouais. Le soir. J'suis rentré, j'ai voulu ouvrir la porte elle était fermée, donc j'ai sonné et il m'a fait : « tu dégages ! ». Et tu ne t'en doutais pas ? Il t'avait prévenu ?

Bah non : Moi j'rentrais de soirée. J'étais pas du tout au courant. J'venais de fêter le bac avec des amis, et... ».

Outre l'acte par lui même, c'est donc parfois la manière qui accentue le choc pour ces jeunes. ? Par exemple, Martin a été choqué de voir que la décision de sa mère n'avait rien d'impulsive, si bien qu'elle avait déjà préparé sa valise quand il est revenu.

Par ailleurs, on peut voir que, dans la plupart des cas, les jeunes n'ont eu droit à aucun délai, et ont dû partir du domicile parental tout de suite, parfois en pleine nuit.

B. Des causes plus profondes

Si la rupture s'avère souvent brutale et rapide, elle cache des causes bien plus profondes, et révèle des conflits familiaux anciens.

Souvent, il existe une situation conflictuelle avec le beau-père : celui-ci essaie d'imposer une autorité qui n'est pas acceptée par le jeune. C'est le cas de Jacques :
« C'est à cause de mes beaux-parents ! [...] En fait, mon beau-père, il a toujours été là, depuis mes deux ans. On s'entendait pas : il voulait pas que je boive, que je fume... Quand même, quand on a 16, 17 ans, on veut faire un peu la fête ! ».

Le fait de faire reposer la faute sur le beau-père peut-être un moyen de dédouaner la mère. Il peut en effet apparaître plus facile d'être rejeté par son beau-père que par sa mère. Par exemple, Damien tenait beaucoup à insister sur le fait que c'est son beau-père qui l'a rejeté, mais que sa mère l'aime :

« Moi, c'était mon beau-père : ma mère, elle m'aime, hein ! C'est mon beau-père ! ».

Souvent, le conflit principal porte sur l'inactivité et le manque d'autonomie financière des enfants. En effet, à partir du moment où le jeune est majeur, les parents, en particulier dans les milieux ouvriers, attendent que leurs enfants prennent leur autonomie. Les parents voyant que leur enfant, qui a souvent arrêté les études précocement, ne travaille pas, et ne semble pas faire les démarches nécessaires pour y arriver, les conflits sont de plus en plus fréquents. Quand les parents leur demandent une participation financière, les jeunes le perçoivent très mal, pensant que leurs parents n' « en veulent qu'à leur argent ». Par exemple, Cyprien, de retour chez sa mère, s'est vu demander une participation :

«Ma tante m'a hébergé, mais pendant un mois ! Après elle m'a dit : « Comme je vois que tu es fainéant, que tu cherches pas de travail, j'te dégage ! . Sachant que tous les jours j'allais à l'ANPE pour chercher du travail, mais bon y peuvent pas te trouver du travail comme ça tout de suite. [...] Ensuite, ma mère voulait m'héberger. Donc j'y suis allé. Mais le problème c'est qu'elle me demandait de l'argent. Parce que ma mère, elle c'est une bouffe-pognon ! Elle aime bien avoir des gosses, mais pour l'argent ! Donc moi j'lui dis : c'est hors de question ! Si c'est pour que tu m'héberges et puis que tu me demandes de l'argent... Moi je préfère reprendre mes affaires et rester à la rue qu'être hébergé par quelqu'un qui me demande de l'argent. Surtout si c'est pour payer des

*bières à mon beau père ! Parce qu'il picole, lui ! Et puis comme en plus j'm'entend pas avec lui, c'est pas la peine. »*⁹

C. Des ruptures familiales profondes et durables

Sans surprise, ces ruptures brutales entraînent une vive rancœur vis à vis de leurs parents, avec qui ils ont souvent totalement coupé les ponts. Par exemple, Martin garde un jugement très dur vis à vis de sa mère, pourtant récemment décédée :

« Avec ma mère c'était un peu... Pfff, enfin bon, ma mère... c'était ma mère, parce que bon, elle est décédée il y a deux semaines, donc... Mais moi ça m'fait ni chaud ni froid par rapport à ce qui s'est passé dans ma jeunesse, donc... J'm'entendais à peu près bien avec mon père, mais avec ma mère, pas tellement. J'avais déjà une zone de conflits qui était déjà assez importante. ».

Les jeunes jugent leurs parents responsables de leur situation :

« C'est même à cause d'elle que j'suis allé en prison, quoi !

Carrément ?

*Ouais, j'suis sûr ! »*¹⁰.

La plupart d'entre eux n'ont plus aucun contacts avec leurs parents, et ne peuvent attendre aucune aide de leur part. C'est particulièrement le cas pour ceux qui connaissent des problèmes d'addiction, comme Damien :

« Ils veulent plus que je vienne chez eux parce qu'ils ont peur que je fasse rentrer de la drogue. Là, avant que je retombe, ils m'avaient pris une semaine pour me refaire la santé. Mais je me suis pété la tête chez eux parce que j'avais des soucis. Donc maintenant, ils veulent plus. Et puis là, j'ai même plus leur numéro : les poulets ils m'ont arrêté, j'ai perdu tous mes numéros ! ».

[**Retour au sommaire**](#)

⁹ Entretien Cyprien

¹⁰ Entretien Sylvain

PARTIE 4 :

DES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTE

Ces jeunes présentent un cumul de difficulté, que ce soit sur le plan de l'hébergement, de la santé, ou des ressources.

Ils alternent généralement entre l'hébergement d'urgence, la rue, ou l'hébergement chez des tiers. Leurs conditions de vie sont donc très difficiles, et compliquent encore leur insertion sociale. Ils font des passages en CHRS, mais éprouvent des difficultés à s'y maintenir en raison de problèmes de comportement. Les plus en difficulté éprouvent peinent même à y accéder.

D'autre part, ces jeunes n'ont aucune ressources, hormis le Fond d'Aide aux Jeunes.

Leurs conditions de vie ont aussi des conséquences néfastes sur leur santé physique comme psychique. Ils ont en particulier une difficulté à accéder aux soins par un défaut d'inscription à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ces jeunes se heurtent à plusieurs freins majeurs dans leur insertion sociale. Ceux-ci sont liés à leur comportement (refus de la règle, problèmes comportementaux, difficulté à voir à moyen ou long terme...), et à des problèmes d'addiction.

PARTIE 4 : DES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTE

I. Des conditions de vie très difficiles

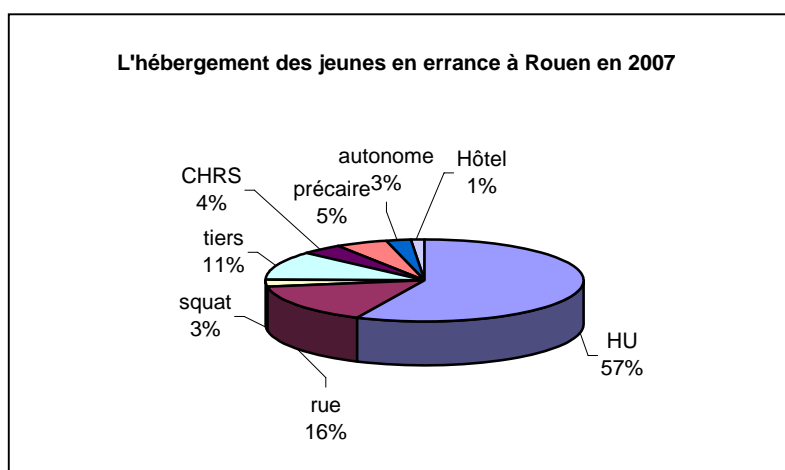
A. Le choix entre la rue et un hébergement d'urgence vécu comme dégradant

- Des modes d'hébergement précaires et changeants

Tous les jeunes concernés sont dans une situation très difficile en ce qui concerne le logement : ils sont en hébergement d'urgence, en squat, à la rue, ou hébergés chez des tiers.

Les données suivantes ont été établies à partir des listes des structures accueillant les jeunes en errance. On peut en particulier constater que 56.82% d'entre eux étaient à ce moment en hébergement d'urgence, et 18.41% en squat ou à la rue.

Hébergement	Nbr	%
HU ¹¹	179	56,8
rue	49	15,6
tiers	36	11,4
précaire	17	5,4
CHRS	13	4,1
squat	9	2,9
autonome	8	2,5
Hôtel	4	1,3
total	315	100



Il est important de noter que ces jeunes ne sont pas figés dans un type d'hébergement. Comme l'indique le terme « errance », ils passent souvent de l'un à l'autre en fonction des opportunités, des échecs, et de leur souhait du moment. Par exemple, s'il arrive qu'un jeune soit hébergé chez un tiers, cette solution est souvent loin d'être pérenne, et il risque d'être mis à la porte à plus ou moins longue échéance :

« ils m'ont donné deux semaines. J'ai fais toutes les boîtes d'intérim, tout ça, mais j'ai rien trouvé. Et un jour, ils (son oncle et sa tante) m'ont dit : « bon, bah va falloir partir ». C'est mon oncle qui m'a déposé à Rouen. J'suis allé chez mon frère.

¹¹ HU : hébergement d'urgence

Mais au bout de deux semaines, il m'a dit : « bon, écoutes, j'peux pas te garder ». C'est là que j'ai dû commencer à aller au SOHU. »¹².

- L'hébergement d'urgence

179 jeunes sont en hébergement d'urgence, soit 56.83% des personnes concernées. Ce type d'hébergement est très difficile à vivre au quotidien car il est, par définition, très précaire, en particulier en ce qui concerne le 115 et le SOHU, qui n'accorde un hébergement que pour 24 ou 48 heures.

L'hébergement en urgence a principalement lieu au FAB, car il existe très peu de places d'urgence dans les CHRS. Les conditions d'hébergement au FAB, sont très difficiles, et peu propices à un projet d'insertion. En effet, les jeunes y fréquentent des personnes extrêmement précarisées, et à l'hygiène parfois défailante :

« on est quand même un chambre de huit. Et puis l'hygiène elle est pas au top, quoi. Y'en a ils se couchent sans se laver, y'a de drôles d'odeurs, tout ça... C'est pas terrible. »¹³.

D'autre part, l'ambiance n'est pas particulièrement calme, et ne leur permet pas de se poser :

« Mais y'a beaucoup d'échauffements. C'est ça le problème ! C'est chaud, parce qu'y'en a ils arrivent, ils sont ivres, ou défoncés. Donc ils sautent sur tout le monde, et ça fait de la bagarre, comme tout à l'heure. [...] Bah ça fait peur, surtout ! Parce qu'on sait pas comment réagir. Et puis des fois, y'en a qui se retrouvent dedans, ils y sont pour rien, comme tout à l'heure ! »¹⁴

Par ailleurs, en raison des nombreux vols, les résidents doivent toujours être vigilants, et dormir avec toutes leurs affaires sur eux.

Mais ce qui semble le plus poser problème à ces jeunes, c'est l'image d'eux mêmes que leur renvoie cette cohabitation avec des publics parfois clochardisés. En effet, alors que du fait de leur parcours, ces jeunes présentent déjà un déficit d'estime d'eux mêmes, cette cohabitation les assimile à une population avec laquelle ils préfèrent prendre leurs distances, et est donc extrêmement stigmatisante pour eux.

¹² Entretien Marc

¹³ entretien Pierre

¹⁴ entretien Marc

Cette cohabitation leur renvoie aussi une image extrêmement angoissante d'un possible futur. C'est ce qui pousse un grand nombre de jeunes, tels que Marc, à refuser d'aller à Bazire, quitte à dormir dehors :

« Ah non, Bazire c'est pas... C'est pas pour moi... C'est pas pour dire que je suis supérieur ou inférieur à eux, mais j'm'abaisserai pas à aller là bas ! Pour moi ceux qui vont à Bazire c'est ceux qui veulent pas s'en sortir et qui passent leur journée à boire ! Et moi j'veux pas passer ma vie à boire comme ça, j'veux m'en sortir, quoi ! J'compte pas rester encore à la rue comme ça très longtemps, quoi. [...]. J'préfère dormir dehors qu'à Bazire, ouais ! Et puis même, là bas j'ai appris qu'il y avait des histoires de microbes, de champignons, de morpions qui se baladent... J'veux pas choper des trucs et puis les refiler à ma fille plus tard, quoi. Parce que l'hygiène des personnes, là bas, elle est vraiment... exécration ! Et puis après si j'vais à Bazire, ça s'peut que j'me fasse engrainer, que j'tombe dans l'alcool, tout ça... Si j'finis par traîner tout le temps avec des gens qui font que boire, et puis faire que ça, et puis arriver à 40 ans et être encore dehors, quoi ! J'en ai 19, j'ai encore toute la vie devant moi...

Ca te fait un peu peur ?

Ouais, bah ouais... Parce que j'voudrais bien avoir une vie un peu normale, comme tout le monde, quoi : rentrer chez soi, avoir son appartement, regarder la télé... Au lieu de traîner tout le temps dans la rue à rien faire, quoi ! »¹⁵.

Ici, on voit bien toute cette angoisse que ressent le jeune vis à vis de son futur, cette crainte d'être entraîné vers le fond à force de vivre avec des personnes marginalisées.

Le fait de vivre dans de telles conditions risque aussi de favoriser des conduites à risque, en particulier en ce qui concerne les addictions. Beaucoup de jeunes hébergés au FAB justifient leur recours à l'alcool ou à la drogue par le fait que cela les aiderait à supporter cet environnement : « J'aime bien... Après, t'es bien, t'es posé. Tu dors ici, tu t'occupes de personne ! Parce qu'ici, si tu bois pas et que tu fumes pas, c'est... Tout le monde gueule, à table. Moi j'aime bien être tranquille, à table ! »¹⁶. Cet aspect sera développé par la suite.

¹⁵ Entretien Martin

¹⁶ entretien Jacques

- Dormir dans la rue

15.56% des jeunes concernés étaient à la rue au moment de l'étude, soit 49 personnes. Ils dorment là où ils peuvent : dans une cage d'escalier, dans la salle d'attente des urgences, dans une tente, une carcasse de voiture...

- Pourquoi des jeunes dorment-ils dans la rue ?

Fréquemment, au début de l'errance, le jeune, qui ne connaît pas encore le système d'aide aux personnes sans domicile, est amené à dormir dans la rue :

« le problème c'était de trouver la nuit où dormir... Parce qu'à l'époque je connaissais pas encore tout le qui est carrefour des solidarités tout ça... Donc au bout d'un moment, j'suis allé dans une mairie, et ils m'ont dit « y'a le Carrefour des Solidarités ». Donc j'y suis allé, et j'ai commencé à apprendre le cursus de tout ce qui est chambre d'hébergement, tout ça... »¹⁷.

De même, Pierre a tâtonné avant d'aller au FAB :

« J'me suis retrouvé à la rue, donc j'ai essayé de retrouver un endroit pour dormir, donc j'ai dormi dans un buisson, dans des garages, où je pouvais, quoi, pour essayer de m'en sortir. J'allais demander à manger aux Restos du Cœur, tout ça. Donc j'me battais comme ça. Maintenant, j'ai 20 ans, et je suis au foyer Bazire, mais ce soir je vais au Chapeau Rouge. ».

Si, pour la plupart, le passage dans la rue n'est que transitoire, il est plus durable pour quelques uns. C'est le cas pour certains jeunes qui refusent les foyers, mais qui n'ont pas trouvé d'autres solutions pour autant. En effet, certains jeunes, comme nous l'avons déjà expliqué précédemment, refusent d'aller au FAB dont ils estiment les conditions de vie dégradantes. Même s'il existe des places d'urgence dans les CHRS, elles sont peu nombreuses. Il est donc parfois long et difficile d'obtenir une place dans une de ces structures. De toute façon, cette solution ne sera que temporaire. Si la personne refuse Bazire et qu'elle n'a pas d'autres solutions par ailleurs, elle a de fortes chances de dormir un jour ou l'autre dans la rue.

D'autres, comme Sylvain ou Karl, refusent tout hébergement en foyer quel qu'il soit, recherchant une plus grande liberté :

« Ah non, c'est pas pour moi, Bazire ! C'est pas pour l'environnement. Mais c'est les mecs : c'est des ivrognes. Ils crachent partout, ils puent tous, ils se lavent pas... C'est bon ! Déjà, il a une sacré réputation... Quand tu rentres à l'intérieur, t'es pas

¹⁷ Entretien Martin

déçu ! [...] Ca fait deux bons mois que j'ai pas été dans un foyer. [...] Les Cèdres c'était bien, mais j'en ai marre du système foyer ! De plus avoir ta liberté, faut que tu rentres à telle heure, fais ci, fais ça... Parce que j'en ai déjà eu quand j'étais petit, donc j'ai mangé assez ! J'ai envie de prendre un peu ma liberté. Même si c'est dur, j'assume. Moi, j'attends un appartement : c'est ça que je veux, un appart ! »¹⁸.

- Des conséquences importantes :

La vie à la rue peut avoir des conséquences graves pour ces jeunes. Tout d'abord, il s'agit d'un environnement très difficile, violent. Même si les jeunes n'en parlent pas, par fierté, les professionnels disent bien qu'il n'est pas rare qu'ils se fassent agresser.

Ce mode de vie est aussi néfaste pour leur santé : ils doivent supporter le froid l'hiver, ont des problèmes de dos à force de dormir par terre, et ont mal aux pieds car ils marchent toute la journée.

Par ailleurs, ce mode de vie les met souvent en décalage par rapport au reste de la société. En effet, cela ne leur permet pas de dormir correctement la nuit. Ils sont donc fatigués le jour, et finissent par s'endormir :

« j'dors dehors ! Comme là, cette nuit j'ai pas encore dormi. Là, j'prends ma douche, j'fais mon foot et puis j'vais tomber KO cet après midi ! »¹⁹.

Certains ont même totalement inversé leur rythme de vie afin de s'adapter aux opportunités de sommeil : « j'préfère encore attendre le ptit matin, prendre le bus, quoi. Et puis me mettre dans le bus en attendant la matinée. »²⁰.

Cette façon de vivre peut favoriser des conduites à risque, en particulier en ce qui concerne la drogue.

¹⁸ Entretien Karl

¹⁹ Entretien Karl

²⁰ Entretien Sylvain

- Une difficulté à accéder ou à se maintenir en CHRS

Si un hébergement en CHRS peut être adapté pour certains jeunes, et leur permettre de construire une insertion durable, de par l'accompagnement qui y est proposé ainsi que les actions d'insertion (Ateliers de Vie Active entre autres), ils le sont moins pour d'autres. En effet, pour certains jeunes en grande difficulté, l'accès ou le maintien dans un CHRS peut s'avérer difficile.

En ce qui concerne l'accès, on peut tout d'abord remarquer que, pour certains jeunes, le délai avant d'obtenir une place en CHRS peut être rédhibitoire. Du fait de leur vision au jour le jour et de leur motivation inégale, ils risquent d'abandonner rapidement, comme Michael :

« J'avais fais la demande à l'Armée du Salut. Mais après ça j'suis parti de Rouen.... Enfin, j'ai attendu longtemps, et après j'suis parti. J'y allais plus. C'est deux mois, avant d'être pris ! Déjà que dormir dehors c'est dur, alors si y faut que j'aïlle là bas 2 fois par semaine ! Et puis dans l'état que j'étais avant... »

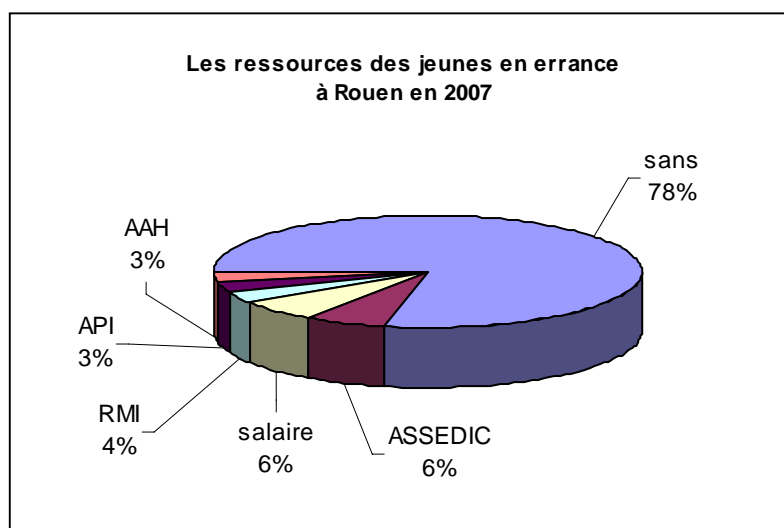
Une fois admis en CHRS, certains jeunes éprouvent des difficultés à s'adapter au fonctionnement de ceux-ci. En effet, pour des jeunes très déstructurés, les règles imposées peuvent apparaître très strictes. Il n'est donc pas rare qu'ils partent ou qu'ils en soient renvoyés en raison d'un non respect de ces règles ou d'un manque d'implication dans le parcours d'insertion.

B.Des ressources quasi-nulles

Il existe entre 18 et 25 ans un grand vide en ce qui concerne les ressources. Avant ses 18 ans, le jeune est a priori sous la responsabilité de ses parents ou du département (même s'il existe des mineurs isolés), et à partir de 25 ans, il peut prétendre à un revenu : le RMI. Dans le meilleur des cas, si le jeune ne peut pas compter sur le soutien de sa famille, il peut obtenir un Accueil Provisoire Jeunes Majeurs avec l'ASE, et ainsi être pris en charge jusqu'à 21 ans au plus tard.

Pendant cette période qui dure tout de même pendant 4 à 7 ans, le jeune ne peut prétendre à aucune ressources régulières s'il ne travaille pas ou n'a pas accès à l'API ou à l'AAH. Comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant, une grande majorité des jeunes concernés : 75%, n'ont donc aucune ressources.

ressources	Nbr	%
Sans	156	78
ASSEDIC	12	6
salaire	12	6
RMI	7	4
API	6	3
AAH	6	3
Total	199	100



Les jeunes peuvent prétendre à certaines ressources par le biais d'un contrat CIVIS ou d'un FAJD, mais il ne s'agit pas de ressources durables, qui ne peuvent en aucun cas lui permettre de vivre de façon autonome.

En effet, le CIVIS permet au jeune d'avoir accès à une allocation, mais celle-ci est limitée à 900 euros par an, et n'est demandée que ponctuellement (même si elle peut être demandée chaque mois). La somme versée est plafonnée à 150 euros pour un mois.

De même, le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté permet d'offrir une aide financière à des jeunes en situation de précarité. Le FAJ propose deux types d'aide : un soutien au projet d'insertion sociale et professionnelle (FAJ), et une aide à la subsistance.

Le soutien au projet d'insertion sociale et professionnelle peut par exemple permettre à un jeune de financer une formation, des fournitures, un permis de conduire ou encore des transports.

C'est l'aide à la subsistance qui est la plus utilisée par les jeunes en errance. Ils n'ont pas accès à l'aide mensuelle différentielle (anciennement CDR), réservé aux jeunes autonomes avec des charges de logement (loyer, redevance...)

Par contre, un grand nombre d'entre eux ont recours à des aides ponctuelles. Celle-ci peut leur permettre de toucher une aide financière de 25 euros par semaine.

Par ailleurs, une aide expérimentale à la stabilisation a été créée. Elle permet d'offrir à un jeune une aide pendant 6 mois au maximum. Cette allocation peut s'élever à 150 euros par mois au maximum, et est versée par l'intermédiaire d'une structure référente, chargée de l'accompagner dans son projet de stabilisation. Cela permet donc à celle-ci de conserver un lien avec le jeune. Pourtant, on a pu constater qu'aucun FAJ de stabilisation n'a été mis en place à Rouen. Il est donc difficile de se faire une idée de son efficacité, mais on peut s'interroger sur les causes de cette non-utilisation de cet outil par les professionnels. Au cours de nos échanges avec ceux-ci, nous avons pu constater qu'ils éprouaient des difficultés à identifier les situations se prêtant à un FAJ de subsistance. En effet, peu de dossiers ont été montés, et ceux qui l'ont été ont été refusés par la commission car ils ne relevaient pas de cette aide.

Certains jeunes arrivent, malgré leurs conditions financière très précaires, à avoir une activité professionnelle. Mais ce sont souvent des emplois précaires, en général en intérim. S'ils leur permettent d'améliorer quelque peu le quotidien, ces emplois ne sont pas non plus en mesure de leur permettre de vivre de manière autonome, et d'avoir accès au logement. De plus, il s'avère difficile pour eux de poursuivre leur activité de façon régulière au vu de leurs conditions de vie, comme en témoigne Martin :

« Oui, j'ai travaillé près de Pendant un mois, mais après j'ai lâché l'affaire, parce que je mangeais pas le midi, j'dormais dehors... Et puis c'était un boulot assez physique, donc j'arrivais pas à suivre, donc... »²¹.

²¹ Entretien Martin

Enfin, on peut penser que le fait pour ces jeunes d'être sans ressources risque de favoriser des dérives délinquantes, afin de pouvoir s'approcher des normes de consommation de la société actuelle. D'autre part, on peut remarquer qu'une très forte part des jeunes ont contracté des dettes, en particuliers vis à vis des transports en commun. Ces dettes, qui peuvent atteindre des sommes très importantes, peuvent avoir des conséquences graves, car quand le jeune entamera des démarches pour améliorer sa situation, il risquera d'être handicapé par ces dettes. En effet, comment se construire une situation stable, obtenir un logement, quand on a de lourdes dettes ? C'est d'ailleurs pour cela que la plupart des structures mettent l'accent sur cet aspect dans leur accompagnement. Le travail sur les dettes est souvent une condition à l'entrée en CHRS.

C. Des problèmes de santé

- Des problèmes de santé liés au mode de vie

En raison de leurs conditions de vie difficiles, ces jeunes connaissent des problèmes de santé particuliers. En effet, le fait de dormir dans la rue nuit à leur santé, en particulier l'hiver. Même pour les personnes hébergées en foyer, elles sont en général dehors pendant toute la journée. Par exemple, les résidents doivent quitter le foyer de l'Abbé Bazire à 10 heures, et ne peuvent y retourner qu'à 18 heures. Pendant toute la journée, s'ils n'ont pas d'activité, ils errent donc dans la rue, sans but précis. Beaucoup d'entre eux ont donc mal aux pieds, au dos... Par exemple, Martin a connu divers problèmes de santé :

« Ouais, j'ai la CMU complémentaire. Ca, c'est bien ! Quand j'ai eu besoin d'aller au CHU... Parce que bon, à force de marcher, bah on a mal aux pieds, on attrape certaines maladies aussi, en plus avec le temps qu'il fait... Donc voir un médecin, c'est bien ! Et puis y'a des problèmes d'articulations, tout ça, à force de marcher les jambes elles en peuvent plus ! Ca arrive d'avoir des cloques aux pieds, des ampoules, de plus pouvoir marcher... ».

D'autre part, il arrive fréquemment qu'ils soient confrontés à la violence, de leur fait ou non, et ils peuvent être blessés. Certains disent manger insuffisamment, et ont perdu beaucoup de poids. En effet, si les personnes dormant dans la rue peuvent manger

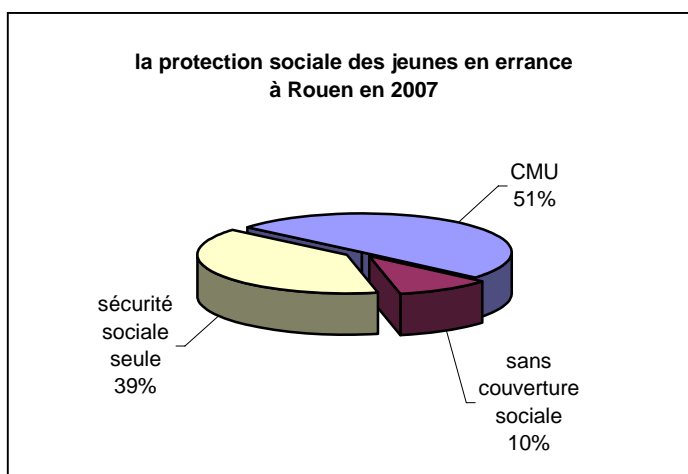
à divers endroits le matin et le midi, tels que l'Escale, la Chaloupe ou la Pause, ce n'est pas le cas le soir. D'autre part, le week end, seule la SHMA est ouverte.

- Un difficile accès aux soins

Rouen dispose d'un dispositif assez complet en ce qui concerne l'accès à la santé des personnes précarisées. En effet, outre la Couverture Maladie Universelle qui permet à ces personnes de se faire rembourser leurs soins, l'UMAS favorise l'accès aux soins grâce à un accompagnement, la Boussole propose des soins aux toxicomanes ainsi que de la « bobologie », et Médecin du Monde peut apporter certains soins gratuitement.

Pourtant, on peut remarquer que les jeunes connaissent des difficultés d'accès aux soins. Ceci est en partie dû au comportement quelque peu désinvolte des jeunes sur la question. En effet, près de 50% d'entre eux n'ont pas une protection sociale complète, alors qu'ils ont normalement accès à la CMU, souvent parce qu'ils n'ont pas fait les démarches nécessaires.

Couverture sociale	Nbr	%
CMU	64	50
sans couverture sociale	13	10
sécurité sociale seule	50	39
Total	127	100



Ce comportement des jeunes en errance n'est pas spécifique au domaine de la santé : ils sont, de manière générale, assez réfractaires aux démarches, ou tout simplement passifs. Mais, de par un certain sentiment d'invincibilité lié à leur jeunesse et de leur difficulté à voir à long terme, ils ne semblent pas appréhender l'importance pour eux d'avoir une couverture sociale, si bien que sur les 11 personnes interrogées sur la question lors des entretiens, seulement 6 avaient une mutuelle (sachant que pour Bryan, cette démarche a été menée par son curateur, et que Sylvain est toujours couvert par la mutuelle de ses parents). Ainsi, quand on demande à Jacques si il est couvert par une mutuelle, il répond tout naturellement : « *Non, j'suis jamais malade !* ». Quant à Karl, cette question ne l'intéresse pas particulièrement :

« Ouais, j'dois avoir un truc... Je sais pas si c'est à jour...

Et si tu as un problème ?

Pff, ça fait deux ans que j'ai pas vu un médecin ! Et puis si je suis malade, deux bouteilles de Rhum, et ça désinfecte, ça décroasse ! Moi, j'fais comme ça ! Mais bon, si j'vois que c'est grave, j'y vais au médecin.

Ouais. Mais comme t'as pas de mutuelle, tu vas faire comment pour payer ?

Bah j'vais payer 20 euros ! Et si c'est pas grave, j'me débrouille tout seul... ».

Certains acteurs expliquaient cet accès difficile des jeunes à la protection sociale par des modes de fonctionnement de la CPAM. En effet, pour l'inscription, un justificatif de domicile ainsi qu'une déclaration de ressources sont demandés. A défaut, on leur demanderait celui de leur parents. Etant en rupture avec ceux-ci, les jeunes auraient tendance à préférer se passer de protection sociale plutôt que de revenir sur leur passé douloureux. Pourtant, après avoir interrogé la CPAM ainsi que plusieurs acteurs de l'insertion sur la question, il semble que le problème ne soit pas là. En effet, la politique de la CPAM est de mettre les personnes en règle dès que possible. Quand les personnes ne sont pas en mesure de présenter les papiers justificatifs demandés, ce qui est souvent le cas chez les personnes sans domicile fixe, la CPAM se satisfait d'une déclaration sur l'honneur. Un obstacle subsiste pourtant : une attestation du médecin traitant est demandée, et certains jeunes ont des difficultés à la fournir.

Ce faible accès à la protection sociale ne s'explique donc pas prioritairement par un blocage institutionnel, mais par le comportement des jeunes. On peut d'ailleurs remarquer qu'aucun des jeunes interrogés n'a dit avoir éprouvé des difficultés pour obtenir la CMU. Soit le jeune s'était inscrit, et n'avait pas connu de difficultés particulières, soit il n'avait pas essayé, n'en voyant pas l'utilité.

Si le fonctionnement institutionnel n'est donc pas en cause, on peut penser qu'il serait bénéfique de plus sensibiliser les jeunes sur cette question, d'aller à leur rencontre afin qu'ils fassent cette démarche. On peut par exemple remarquer que l'UMAS n'a actuellement pas de permanence dans les accueils de jour qui accueillent beaucoup de jeunes, tels que l'Escale ou Ephéta. Il semble qu'il serait intéressant qu'une telle mesure soit mise en place afin de mieux informer et accompagner les jeunes en errance dans leur accès aux soins. De même, la CPAM a une permanence au FAB, mais ce n'est pas le cas dans les autres structures.

- Des difficultés psychologiques et psychiatriques

- Une souffrance psychologiques quasi-inéluctables :

Les conditions de vie qu'ils connaissent ainsi que leurs parcours très durs entraînent chez ces jeunes une importante souffrance psychologique. Celle-ci peut se traduire par des dépressions, une auto-exclusion, de l'agressivité, des mises en échec, ou encore des conduites addictives.

D'autre part, même s'ils ont encore un réseau d'amis, ces jeunes souffrent souvent de solitude, ainsi que du regard que leur portent les autres. Ainsi, Damien semblait très heureux de participer aux entretiens, pour parler à quelqu'un : *« Ca fait plaisir, de parler avec quelqu'un, là ! Parce que franchement, on vit dans un monde de cons, là ! Les gens, tu leur demandes l'heure, ils te répondent même pas. »*. De même, Martin souffre du regard des autres, et de l'indifférence générale : *« Les gens, des fois, ils nous regardent... C'est pas non plus terrible, j'aime pas trop le regard des gens ! [...] y'a des fois où je suis habillé pas terrible, les gens ils ont vite fait à poser le regard sur nous, quoi ! C'est quand même un regard assez discriminatoire : « bon bah voilà, c'est un clochard », et basta, quoi ! Ils vont même pas nous demander si ça va bien ou quoi que ce soit... [...] ça m'énerve, quoi, de voir des gens qui ont des revenus suffisants, et au lieu de compatir, c'est de la pitié qu'ils ont ! Du dégoût ! Alors qu'on leur a rien fait, et qu'on leur demande rien, quoi ! Ouais, de la pitié... C'est quand même dommage ! Même un ptit sourire, et non un regard limite agressif, méchant, quoi. »*.

Les jeunes réagissent parfois à cette souffrance par des comportements d'autodestruction, pouvant aller jusqu'au suicide. Ainsi, il arrive à Bryan de s'auto mutiler : *« ça m'est arrivé de me mettre des coups de couteau dans les doigts, dans les bras... Tu les vois, les cicatrices (il me montre des cicatrices sur ses bras, sur ses doigts, et sur son dos). Ca, c'est des coups de couteau que je me mets. Là, c'est une tentative de suicide, mais ils sont arrivés trop vite. »*.

- Un manque de solutions face aux troubles psychiatriques :

Les professionnels mettent en évidence la présence dans leurs structures des personnes relevant de la psychiatrie. Quel que soit leur âge, ces personnes mettent en difficulté les structures qui les accueillent, qui ne sont pas en mesure de les prendre en charge de manière adaptée.

La décision de l'UMAPPP de créer, en 2005, un nouveau poste infirmier pour les jeunes montre bien qu'il existait des besoins dans le domaine. En 2005, les jeunes de

16 à 25 ans représentaient 9% des usagers de l'UMAPPP. Cette proportion était plus importante chez les femmes que chez les hommes : 12% contre 9%. Cette différence s'explique, semble-t-il, par le fait que les femmes sont plus demandeuses d'aide que les hommes.

[Retour au sommaire](#)

III. Des freins importants à l'insertion

A. Des difficultés à mettre en œuvre un parcours d'insertion

- La vie au jour le jour

Ces jeunes mettent régulièrement en échec, ou tout du moins en difficulté les professionnels qui tentent de les aider de par leur comportement, qui rend très aléatoires les résultats des différentes actions visant à les aider. Ainsi, il n'est pas rare qu'ils soient renvoyés des structures dans lesquelles ils sont accueillis, comme des emplois ou les formations qu'ils peuvent obtenir.

La vie à la rue constitue une survie au jour le jour, dans l'urgence : que manger, où dormir ? On cherche donc à combler les besoins du moment, sans se projeter dans l'avenir. Dans ce contexte, il est difficile pour eux de mener des projets à bien. Tous les professionnels mettent en évidence cette difficulté à se projeter vers l'avenir, et à conserver une motivation tout au long du projet. Pour un certain nombre de jeunes, une simple formalité peut s'avérer être un obstacle insurmontable, et les faire renoncer. Ainsi, Sylvain n'a pas demandé d'aide financière car l'effort consenti ne semble pas, pour lui, en valoir la peine :

« de toute façon, je pense que je peux rien avoir.

Y'a les FAJ, les CIVIS...

Ouais, ils donnent ça tous les 10 ans, et c'est 300 euros par mois...

Ouais, mais c'est déjà ça..

Ouais, mais c'est 30 dossiers à remplir pour un truc que t'auras jamais, quoi ! J'suis déjà allé à la mission locale, ils m'ont rien proposé du tout ! Mais j'ai pas trop fait de démarches, tout ça. ».

De même, Damien, qui a 25 ans, pourrait avoir le RMI, mais n'a pas encore fait de dossier.

Cette difficulté est présente dans tous les domaines, comme par exemple dans celui de la santé : comme nous l'avons évoqué plus tôt, une forte proportion de jeunes n'a pas de mutuelle, souvent parce qu'ils sont assez réfractaires aux démarches administratives, mais aussi parce qu'ils n'en conçoivent pas l'intérêt : pourquoi prendre une assurance maladie tant que l'on n'est pas malade ? Ils attendent donc d'être malades

avant d'essayer de trouver une solution. Les professionnels éprouvent donc d'importantes difficultés à travailler dans le temps avec eux, du fait que les jeunes attendent des réponses immédiates, et qu'elles ne peuvent pas l'être. La motivation est très inconstante, et les bonnes résolutions peuvent être très vite oubliées, ce qui rend le travail des éducateurs très difficile.

D'autre part, la vie que mènent ces jeunes ainsi que leur désœuvrement les mettent en décalage par rapport aux normes du reste de la société, dans tous les domaines. En particulier, leur rythme de vie peut s'en trouver décalé : un certain nombre de jeunes qui dorment dans la rue, afin de rendre cette situation moins difficile à vivre, modifient leur rythme de vie afin de l'adapter à leur environnement ainsi qu'aux opportunités. C'est ce qu'a fait Sylvain avant de trouver un squat :

« J'peux pas dormir : ça m'est déjà arrivé plein de fois d'être à l'arrache, de rien avoir pour dormir... Mais en fait, j'zone toute la nuit... La défonce, à l'époque, c'était pour ça : je zonais toute la nuit, je fais la fête, et à 7heures du mat, je prends le premier bus jusqu'à midi, et après je descends. Et puis après, si il fait beau, tu dors à l'arrache sur le gazon, tu t'en fous ! ». Ainsi, il n'est pas rare de voir des jeunes somnoler la journée sur les tables, dans les accueils de jour.

- Des conduites délinquantes

La rue peut inciter ces jeunes à avoir des pratiques délinquantes : pour s'adapter à leur environnement, se défendre, obtenir quelques revenus, ils vont apprendre les codes de la rue, qui ne sont pas ceux du reste de la société : *« Bon, je rackettais pas les gens quand même, mais si y'en a un, il m'devait de l'argent et il me le donnait pas, bah moi j'allais les voir, et ça partait en embrouilles. C'est la délinquance, quoi... C'est un autre univers. Par rapport à être en foyer c'est un autre univers, et par rapport à être posé dans un appart avec ses enfants, c'est encore un autre univers ! C'est inexplicable, c'est chaud, quoi ! [par rapport à son adaptation à la rue] Bah j'm'adapte toujours assez vite, et puis d'toute façon on est à la rue on n'a pas le choix, quoi ! »²².* De même, Damien connaît de nombreux moyens de « se débrouiller » : outre le cannabis, et la revente de voitures retapées, il vend de petits objets dans la rue : *« Ouais, j'vends à des gens dans la rue, comme ça. T'as le choix : Rolex, Céresta... Heu, non... Je les achète 5 dollars et je les revends 30 ! Y'en a un, il me doit de l'argent. Mais j'ai pas envie de le toucher parce que c'est un faible. Déjà, là, il s'est fait défoncer. Donc j'ose pas lui*

²² Entretien Bryan

demander l'argent qu'il me doit depuis novembre. J'aime pas toucher aux faibles. J'suis pas méchant. ».

On peut donc voir que plus le jeune s'adapte à son nouvel environnement, plus il apprend à s'y « débrouiller », plus il s'éloigne des mœurs du reste de la société. C'est ce qu'expliquait un éducateur du Lien : *« Tant qu'ils ont peur de dormir dehors, qu'ils sont un peu perdus, ça va. Mais quand ils commencent à se débrouiller, à trouver des plans pour squatter ou pour se faire de l'argent, ça devient difficile ».*

Un certain nombre de ces jeunes est passé en prison (sur 13 personnes interrogées, 4 ont dit être allés en prison, sachant que la question n'était pas systématiquement posée). Par exemple, Damien, à seulement 25 ans, a déjà passé 7 ans de sa vie en prison, en cumulant les arrestations pour stupéfiants, vol, ou encore conduite sans permis : *« moi, ça m'a traumatisé, la prison : j'ai passé que l'année 2003 dehors ! ».* Ces passages en prison ne sont pas faits pour améliorer leur situation, et les sorties sont souvent très délicates, si bien qu'ils en viennent à la redouter : *« Eh, 78 kg, avant, je faisais ! Maintenant, 60 ! Les dernières semaines de prison, j'avais pas la pêche, je mangeais plus... Tu te demandes : qu'est-ce que je vais faire quand je vais sortir ? Tu sais que ça va être la galère ! J'avais pas envie de sortir : regarde, là, comment je suis ! En prison, t'as le stress, et puis t'as peur ! »*²³

- Une opposition récurrente à la règle

D'autre part, on observe souvent un refus de la règle, ce qui les met régulièrement en échec. C'est ce que l'on observe dans les CHRS, où certains jeunes éprouvent de grandes difficultés à accepter les règles relativement strictes. En effet, les horaires doivent être respectés, le comportement adéquat à la vie en collectivité, et les démarches doivent progresser. Il n'est donc pas rare qu'ils se fassent renvoyer, soit pour un problème de comportement, soit pour un manque de ponctualité, soit pour un manque d'implication dans le parcours d'insertion. Le parcours de Jacques est très parlant à cet égard :

« d'abord, j'suis allé au chapeau rouge. Là bas, c'est strict : à 23h, tu dois être dans ta chambre. J'me suis fais virer pour fumette. Mais bon, c'était pas vraiment pour ça... Le week end, si tu dis que t'es pas là, tu rentres pas. Moi, normalement, je devais pas rentrer. J'avais autre chose. Mais finalement, ça a changé. Il était 3h du mat. Ils ont pas voulu m'ouvrir, donc je suis rentré par la fenêtre ! Aux cèdres, j'ai dû partir

²³ Entretien Julien et Damien

parce que j'ai ramené du matériel volé. La police est venue là bas, mais ils ont rien trouvé. Mais à cause de ça, je peux pas y retourner pour l'instant. Et là, ça fait quand même une semaine et demi que je suis à Bazire. [...] En même temps [que le Chapeau Rouge], j'avais fais ma demande aux Cèdres. Parce qu'en fait, dès le début, je savais que ça allait péter, au Chapeau Rouge ! J'faisais trop de conneries. Et puis là bas, c'est trop surveillé, y'a des caméras dans les couloirs ! En plus, la fois où je suis rentré par la fenêtre, ils m'avaient même pas vu : c'est le mec de ma chambre qui m'a balancé ! Entre deux, j'étais en urgence aux Cèdres. »

Par la suite, Jacques « réussira » même à se faire renvoyer du FAB, pour violences.

Julien, lui, est en si grande difficulté que l'accès même au CHRS semble compromis : « *Oui, j'avais fais la demande à l'Armée du Salut. Mais après ça j'suis parti de Rouen.... Enfin, j'ai attendu longtemps, et après j'suis parti. J'y allais plus. C'est deux mois, avant d'être pris ! Déjà que dormir dehors c'est dur, alors si y faut que j'aïlle là bas 2 fois par semaine ! Et puis dans l'état que j'étais avant... Là, ça va. Mais demande à J comment j'étais... Vous m'auriez vu, là j'étais bourré à cet heure là !* ». Julien, qui souffre de troubles du comportement importants et qui est fortement alcoolo-dépendant, peut être très violent. Il s'est ainsi fait exclure pendant un an du FAB, et est allé plusieurs fois en prison : « *Bagarre, violence. J'ai pété la gueule à des négros, des....* ».

C'est aussi ce rejet de la règle, de la contrainte, qui pousse certains jeunes à rejeter les structures qui se proposent de les accueillir : « *Si, les Cèdres c'était bien, mais j'en ai marre du système foyer ! De plus avoir ta liberté, faut que tu rentres à telle heure, fais si, fais ça... Parce que j'en ai déjà eu quand j'étais petit, donc j'ai mangé assez ! J'ai envie de prendre un peu ma liberté. Même si c'est dur, j'assume.* »²⁴.

Sylvain, lui, refuse même la plupart des accueils de jour, qui ont pourtant un très faible seuil d'exigence (on peut même dire qu'ils n'en ont aucune, si ce n'est le respect des autres), car il les trouve « *trop institutionnels* ». Il n'accepte donc d'aller qu'à la Boutik : « *Non. C'est trop... Trop gouvernemental, tu vois ? Tu le sens que c'est pas normal, tu vois ? Pourtant, les gens ils sont là en tant que bénévoles, en général... Mais c'est trop...institution. Alors qu'à l'origine, c'est pas fait pour ça, quoi !* ».

²⁴ Entretien Karl

B. D'importants problèmes d'addiction

Un nombre relativement important de ces jeunes sont concernés par des problèmes d'addiction, que ce soit vis à vis de l'alcool ou de la drogue. Ces difficultés constituent bien sûr un frein majeur à l'évolution de leur situation.

- Des conditions de vie qui favorisent les conduites addictives

Les conditions de vie très difficiles de ces jeunes ainsi que leur parcours les rendent plus vulnérables à des conduites addictives. En effet, celles-ci sont souvent liées à une souffrance, une difficulté à vivre. Ces jeunes, qui, du fait de leur parcours, éprouvent inévitablement une souffrance psychique, ont donc plus de chances que d'autres d'y avoir recours.

Ainsi, Julien dit avoir commencé à boire exagérément après avoir été mis à la porte de chez ses parents : « *mes parents ils m'ont foutu à la porte depuis l'âge de 18 ans, donc depuis l'âge de 18 ans, j'me suis mis dans l'alcool.* ». Ici, l'addiction semble donc être un moyen d'oublier un rejet trop douloureux.

Un nombre significatif de jeunes interrogés disent avoir recours à de telles pratiques pour mieux supporter leur quotidien, et en particulier leurs conditions d'hébergement. En effet, le fait de dormir en foyer d'urgence, et en particulier au FAB, peut être pesant : ils doivent supporter la vie en collectivité, qui plus est avec des personnes en grande précarité, ainsi qu'un environnement stressant : bagarres, bruit... Certains utilisent donc des drogues ou de l'alcool pour « s'évader », et moins souffrir de ces conditions de vie. Par exemple, Jacques dit fumer du cannabis tous les jours, actuellement : « *Tous les jours ! J'aime bien... Après, t'es bien, t'es posé. Tu dors ici, tu t'occupes de personne ! Parce qu'ici, si tu bois pas et que tu fumes pas, c'est... Tout le monde gueule, à table. Moi j'aime bien être tranquille, à table !* ». De même, Pierre tente de s'évader en buvant : « *y'en a que ça apaise, avant...Moi, y'a pas si longtemps... Hier, j'ai bu quelques bières, j'suis rentré dans le foyer tranquille, quoi... Comme ça tu penses à rien, t'es tranquille.* ».

D'autre part, ces jeunes n'ont aucune activité, si ce n'est d'aller dans un accueil de jour. Certains sont donc amenés à avoir des conduites addictives « pour passer le temps ».

Les conduites addictives semblent, pour certains, faire partie intégrante des relations sociales, et d'une certaine identité. Ainsi, il semble qu'il y ait une forte différenciation entre les personnes consommant de la drogue, et les alcoolodépendants,

chaque groupe considérant l'autre comme le plus marginalisé : d'un côté, « *camés, qui se met des aiguilles dans le bras !* », comme les présente Julien, alcoolo-dépendant. De l'autre, les alcoolo-dépendants, souvent plus âgés, que les jeunes considèrent comme « des clochards ». Ainsi, Jacques présente ces deux groupes, sans évoquer d'alternative. Pour lui, pour communiquer, il semble être indispensable d'être sous l'influence de la même substance : « *tu peux pas dialoguer avec eux [les alcooliques], parce qu'ils sont éclatés. Tu peux parler à ceux qui fument, mais les autres...* ».

- La drogue : un problème majeur

Une population très fragile :

Ces jeunes, en situation de fragilité, peuvent avoir recours à diverses drogues. Si le cannabis est généralisé (tous les jeunes interrogés en fument au moins occasionnellement), certains ont recours à des drogues dites « dures » : cocaïne, héroïne, LSD, extasies, speed... Beaucoup ont « testé », certains sont devenus dépendants, et souvent poly toxicomanes. On observe aussi régulièrement un détournement de l'usage du subutex : alors qu'il s'agit normalement d'un traitement de substitution, certains se shootent au subutex. Un marché noir a ainsi vu le jour.

Certains jeunes utilisent la drogue pour rendre plus supportable leur situation, comme nous l'avons expliqué plus tôt. Par exemple, Sylvain, lorsqu'il dormait dans la rue, avait modifié son rythme de vie afin de dormir le jour dans les transports en commun. Pour cela, il restait donc éveillé toute la nuit, et « zonait » dehors. La drogue était donc pour lui un moyen de tenir toute la nuit : « *J'peux pas dormir : ça m'est déjà arrivé plein de fois d'être à l'arrache, de rien avoir pour dormir... Mais en fait, j'zonais toute la nuit... La défonce, à l'époque, c'était pour ça : je zonais toute la nuit, je fais la fête, et à 7heures du mat, je prends le premier bus jusqu'à midi, et après je descends. Et puis après, si il fait beau, tu dors à l'arrache sur le gazon, tu t'en fous ! Donc quand tu te défonces, c'est plus facile : t'as pas froid, la nuit elle passe trop vite !* ».

Des conséquences dramatiques :

Si la consommation de drogue a bien sûr des conséquences très importantes au niveau de la santé, nous nous concentrerons plutôt sur les conséquences sociales. En effet, même s'ils s'en défendent, prétendant qu'ils « gèrent », certains connaissent une forte addiction qui tend à les replier sur eux mêmes : « *En fait, j'suis resté chéper (perché, défoncé) un mois et demi, tu vois. Pendant un mois et demi de ma vie, j'me rappelle plus de ce que j'ai fais. J'faisais de la merde, n'importe quoi. Donc j'ai dis :*

oh, faut que j'arrête, là ! Sinon, c'était la fin, j'perdais même ma conscience, quoi ! Mais tu sais, les acides, c'est la pire des drogues. Ca te joue à mort sur le cerveau ! C'est douze heures de perche, à chaque fois. Pendant douze heures, t'es défoncé, t'es trop à donf, t'en peux plus ! »²⁵. La drogue les coupe de leurs relations sociales, et même de leur famille.

D'autre part, l'addiction risque de les faire entrer dans un cercle vicieux entre délinquance et drogue. Ainsi, le besoin de drogue les incite à avoir des activités délinquantes pour se faire de l'argent, et la délinquance les met souvent dans des situations difficiles qui les fragilisent face à la drogue. Les exemples de Sylvain et de Damien sont assez parlants à cet égard : Damien a connu des problèmes judiciaires à cause de la drogue, qui l'ont amené en prison. C'est en prison qu'il va commencer à prendre des cachets. Il a par la suite consommé de l'héroïne, entre autres :

« Ouais, au début c'était du chit... Après, j'suis allé en prison. Bon, la première peine en mandat de dépôt, j'ai pas touché aux cachets, rien. Parce que j'étais pas un toxico. Mais moi, j'étais pas bien dans ma tête, et les autres, j'les voyais, ils étaient trop bien !

Et comment ils font pour avoir des cachets en prison ?

Bah ils vont au SNPR : L'infirmerie. Ils y vont, ils vont, ils disent qu'ils sont pas bien dans leur tête, et ils leur donnent des cachets de cheval, quoi ! Et moi, j'les voyais, ils étaient trop bien, tout. Moi, j'étais pas bien dans ma tête, j'cogitais... Donc la deuxième peine, j'suis retombé. Et j'suis retombé avec un toxico encore. Ils me mettent qu'avec des toxicos ! Donc j'suis tombé dans les cachets.

Il t'en a passé ?

Ouais, j'en ai pris un, et puis j'me sentais super bien dans ma tête. J'pensais plus, j'étais super bien, tout... Et puis depuis, j'ai jamais arrêté. Et puis après, j'suis ressorti, j'ai touché à l'héroïne... Alors qu'avant, j'traitais les gens de toxico. Les toxicos, j'les aimais pas, hein ! J'vends que du chit ! La prison m'a eu... Mais là, j'ai perdu tout, hein !

Et maintenant, j'en suis au niveau de l'héroïne, tout ça... »

De même, Sylvain a pris la fuite pour échapper à des problèmes judiciaires. Les conditions de vie très difficiles qu'il a connu dans la clandestinité l'ont poussé à se droguer.

- L'alcool

²⁵ Entretien Sylvain

Même si les jeunes rejettent vigoureusement les alcoolos-dépendants, les considérant comme des « clochards », on a pu observer qu'un certain nombre d'entre eux ont des problèmes avec l'alcool, qui peut aller jusqu'à une grave dépendance, comme c'est le cas pour Julien. Par exemple, quand il évoque la période pendant laquelle il avait arrêté, il dit : « *Bah ouais, quand je travaillais, et c'était souvent, je prenais juste l'alcool que j'avais besoin... Enfin que... Non, pas que j'avais besoin, j'raconte des conneries !* ».

[Retour au sommaire](#)

PARTIE 5 :

QUELQUES PERSPECTIVES D'AMELIORATION DE L'AIDE AUX JEUNES EN ERRANCE

A partir de ces constats, nous allons maintenant tenter de faire émerger quelques perspectives d'amélioration visant à mieux aider les jeunes dans une situation d'errance. Comme nous l'avons dit précédemment, ces jeunes ont des profils très différents, et la façon de leur venir en aide doit donc s'adapter à des besoins et des attentes différentes.

Tout d'abord, il est indispensable de mener un travail de prévention de l'errance. Celui-ci viserait, d'une part, à accomplir une action d'accompagnement des parents, de médiation familiale, et d'autre part à faciliter l'insertion des jeunes en fin de placement.

Par ailleurs, il faut bien sûr tenter d'aider les jeunes en situation d'errance, afin de leur permettre de se stabiliser, puis de s'insérer socialement. Au vu du cumul de difficultés que nous avons observé, un travail est à mener tant sur le plan de la santé (accès à une couverture sociale), que de l'hébergement (hébergement spécifique jeune, gestion partagée des situations difficiles...), ou des ressources (utilisation du FAJ de stabilisation, mise en place de chantiers d'insertion). Ces jeunes ont aussi et surtout un grand besoin d'être accompagnés dans leurs difficultés et dans leur démarche de stabilisation.

PARTIE 5 : LES PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DE L'AIDE AUX JEUNES EN ERRANCE

I. Un préalable indispensable : identifier les besoins

Dans ce travail visant à améliorer l'aide en faveur des jeunes en errance, il est primordial d'avoir à l'esprit leurs principaux besoins.

Il faut bien sûr d'abord répondre à des besoins primaires, tels que la nourriture, les vêtements, le logement ou l'hébergement, l'accès à la santé, ou encore des ressources financières.

Mais d'autres besoins, certes moins « concrets », mais tout aussi importants sont à prendre en compte dans chacune de ces mesures. En particulier, il est indispensable de favoriser leur estime d'eux même. Celle-ci a en effet été souvent mise à mal du fait de leur parcours difficile, d'un statut dévalorisant, ou encore d'échecs répétés.

D'autre part, il est indispensable de redonner à ces jeunes la notion de plaisir, d'envie. Cette notion est insuffisamment mise en évidence, apparaissant peut-être comme « moins sérieuse » ; mais elle est fondamentale. En effet, l'envie est une source de motivation, de mobilisation essentielle. Si le jeune ne connaît pas le plaisir, pourquoi se motiverait-il pour faire aboutir un projet ? Le plaisir est donc aussi un moyen de couper ces jeunes d'une certaine routine quotidienne, et à une certaine passivité.

Enfin, les jeunes, même s'ils le mettent rarement en évidence, ont un grand besoin de sécurité. On peut d'ailleurs remarquer que, par exemple, lorsqu'on leur demande comment ils verraient une structure spécifique jeune, nombreux sont les personnes qui citent la notion d'ordre, de sécurité et de calme en bonne place.

Ces différents besoins sont plus ou moins centraux selon les différents profils de jeunes que nous allons présenter lors de la partie suivante.

II. A profil différent, aide différente

Au cours de notre étude, nous avons pu distinguer plusieurs profils de jeunes quant à leur rapport aux dispositifs d'aide. En effet, ces jeunes, en fonction de leur parcours et de leurs difficultés particulières, n'ont pas toujours le même comportement face à ces dispositifs : alors que certains refusent toute aide, d'autres sont en demande d'aide, mais mettent systématiquement en échec les actions visant à faire évoluer leur situation. On a aussi pu voir certains jeunes être en demande d'aide, mais la refuser telle qu'on leur propose actuellement, en particulier en termes d'hébergement. Enfin, il existe aussi des jeunes qui sont en situation d'errance en ce qui concerne le logement, mais qui sont en mesure d'utiliser au mieux les dispositifs mis à leur disposition pour s'en sortir.

Si on peut mettre en évidence ces quatre grandes catégories, il est difficile d'y répartir les jeunes de manière rigoureuse. Par exemple, certains jeunes sont en refus de certains types d'aides, mais en acceptent d'autres.

Il est primordial, dans la réflexion menée sur les réponses à apporter à ces jeunes, de prendre en compte cette diversité des profils. Ces jeunes n'ont des besoins, des attentes, des manières de vivre différentes. Aucune mesure ne pourra donc les toucher tous. Il est donc important de penser les mesures en fonction des besoins de certains jeunes, et non pas comme une réponse à l'ensemble d'un « groupe » des jeunes en errance, qui n'a aucune existence réelle.

A. Les jeunes en refus de toute aide : la nécessité de garder le contact

- Des jeunes extrêmement fuyants

Certains jeunes, comme Sylvain et Karl, refusent toute aide, tout accompagnement de la part des dispositifs et des structures d'action sociale. Ils refusent les contraintes qu'impliquent souvent ces aides, ainsi qu'un certain statut d'« assisté ». Ils se montrent fiers de se débrouiller tous seuls, et ne demandent pas d'aides financières, tant par fierté que par refus des démarches. Par exemple, quand on demande à Karl s'il a des ressources, il répond : « ... *Que quand je travaille ! Sinon rien ! [...]* [à

propos du FAJ et du CIVIS] On m'a toujours dit : « vas y, vas y... ». J'y suis pas allé ! J'ai du mal avec les démarches, moi ! J'ai horreur de ça ! ».

En particulier, ils refusent tout hébergement, que ce soit en CHRS ou en urgence. Ils considèrent les foyers comme trop contraignants, et préfèrent dormir dans la rue ou en squat. Certains, comme Karl, estiment avoir assez fréquenté les foyers pendant leur enfance.

Si ces jeunes fréquentent parfois les accueils de jour, c'est parce qu'il n'y a dans ces structures aucune exigence particulière à leur égard. Mais s'ils sentent une demande trop précise, une trop grande pression ou tout simplement un peu trop de curiosité de la part des professionnels, ils ont tendance à fuir. Les professionnels sont donc toujours sur la corde raide pour accompagner autant que possible ces jeunes sans les faire fuir.

- Une nécessité de garder le contact

Pour des jeunes dans un tel refus, il est indispensable de conserver un lien, tout en respectant leur choix de vie. Il ne faut pas les laisser livrés à eux même, au risque de les voir se désocialiser trop fortement. Ils se trouveraient alors dans une situation de marginalité beaucoup plus ancrée, dont il serait difficile de sortir.

Il faut donc préserver un lien discret avec ces jeunes, afin de ne pas voir la situation s'enkyster et empirer. Si, par la suite, une demande se fait jour, les professionnels tenteront d'y répondre. C'est le travail qui est mené dans les accueils de jour ainsi que par les travailleurs de rue (Le Lien et les associations de prévention spécialisée).

Ce travail d'accompagnement informel, de lien social pourrait aussi être mené dans une structure d'accueil en soirée, comme on peut le voir à La Moquette, à Paris. Cet accueil en soirée aurait plusieurs bienfaits : Tout d'abord, il permettrait une mise à l'abri de ces jeunes. Ensuite, il limiterait les conduites à risque telles que l'alcool, les drogues, ainsi que certaines pratiques délinquantes, en atténuant leur désœuvrement. Enfin, cette structure permettrait à ces jeunes de se rencontrer, de maintenir un lien social.

B. Des jeunes en demande d'aide, mais qui mettent toutes les actions en échec

Les professionnels font état de jeunes qui sont régulièrement en demande d'aide, tant au niveau de l'hébergement, que de l'accompagnement ou de l'insertion, mais qui sont dans une telle difficulté qu'ils mettent systématiquement en échec tout ce qui est entrepris pour faire évoluer leur situation.

Ces échecs répétés s'expliquent souvent par des problèmes comportementaux, et par une implication irrégulière : ils interpellent les professionnels avec une demande immédiate. Si la réponse n'est pas assez rapide, il est fréquent qu'ils renoncent. Si une action est mise en place, ils ne mettent pas tout en œuvre pour atteindre l'objectif, rattrapés par leurs préoccupations quotidiennes (survie, drogue, alcool, délinquance, « routine »). D'autre part, leur comportement les amène souvent à se voir exclus des structures dans lesquelles ils sont admis. En particulier, il n'est pas rare que ces jeunes soient exclus des CHRS dans lesquels ils sont admis soit parce qu'ils n'ont pas respecté les règles, soit parce qu'ils n'ont pas respecté leurs obligations, soit parce qu'ils ont eu un comportement incompatible avec la vie en collectivité.

La sortie des jeunes de cette situation est un travail de longue haleine, puisqu'il faut d'abord que le jeune ait effectué un travail sur ses difficultés, et qu'il ait pris conscience de la nécessité de tout mettre en œuvre pour s'en sortir. En effet, les professionnels témoignent que les sorties de l'errance, en particulier dans ces situations très difficiles, ne viennent pas d'un dispositif mis en place par les professionnels, mais d'une prise de conscience de la part du jeune lui-même : un jour, un déclic se produit, et l'individu décide de se prendre en main. Cela se produit parfois quand l'individu sent qu'il « touche le fond », et qu'il risque d'atteindre le point de non-retour. Cela arrive par exemple pour les addictions, comme le décrit Sylvain : « c'est à l'arrache ! [qu'il essaie d'arrêter de se droguer] C'est la mentalité, t'inquiètes ! Du jour au lendemain. En fait, j'suis resté chéper (perché, défoncé) un mois et demi, tu vois. Pendant un mois et demi de ma vie, j'me rappelle plus de ce que j'ai fait. J'faisais de la merde, n'importe quoi. Donc j'ai dit : oh, faut que j'arrête, là ! Sinon, c'était la fin, j'perdais même ma conscience, quoi ! Mais tu sais, les acides, c'est la pire des drogues. Ca te joue à mort sur le cerveau ! C'est douze heures de perche, à chaque fois. Pendant 12 heures, t'es défoncé, t'es trop à donf, t'en peux plus ! ».

Le fait qu'il s'agisse d'un déclic, d'une démarche individuelle ne signifie pas que le travail d'accompagnement ou que les dispositifs d'aide soient inutiles : les professionnels, dans le cadre de leur accompagnement, permettront tout d'abord de limiter la marginalisation de la personne. D'autre part, ils peuvent, par leur travail d'échanges, d'accompagnement amener l'individu à réfléchir sur sa situation, et à avancer sur certaines de ses problématiques.

Quand le déclic se produit et qu'une demande se fait jour, le professionnel peut proposer son aide, apporter des solutions, et accompagner le jeune dans son parcours. Ici, la réactivité des dispositifs et des structures est primordiale afin d'éviter que la demande ne s'essouffle.

Malgré tout, ces tentatives peuvent se solder par des échecs, parfois retentissants. Mais il est important que le jeune ait la possibilité de retenter sa chance. En effet, il semble que certaines personnes soient refusées dans certaines structures en raison d'un précédent malheureux, si bien que certains, exclus de toutes les structures, n'ont plus aucune solution d'accueil.

C. Un refus de l'aide telle qu'elle leur est actuellement proposée

Un grand nombre de jeunes qui sont pourtant en demande d'aide, ne l'acceptent pas l'aide telle qu'elle existe aujourd'hui. En particulier, un grand nombre d'entre eux refusent l'hébergement au FAB. Par conséquent, ils sont amenés à dormir régulièrement à la rue ou en squat. En effet, comme nous l'avons évoqué plus tôt, ils le considèrent comme un lieu de déchéance destiné aux « clochards ». Leur refus affiché est un moyen de montrer qu'ils n'en sont pas : « *le FAB, c'est pas pour moi !* ».

Ces personnes accepteraient un hébergement d'urgence, à condition qu'il soit moins stigmatisant pour eux. C'est principalement pour ces jeunes que se pose la question de l'hébergement spécifique jeune (même si, pour ceux qui acceptent d'aller au FAB, il serait aussi préférable de trouver d'autres solutions).

Un tel hébergement permettrait de mettre ces jeunes à l'abri. D'autre part, il procurerait des conditions de vie plus acceptables pour ces jeunes que la rue ou au FAB. Par ailleurs, cela permettrait de mettre en place un accompagnement adapté.

D. Des jeunes qui utilisent au mieux l'aide qui leur est offerte

Si, lors de cette étude, nous avons mis en évidence les jeunes les plus en difficulté, il faut noter que certains sont en capacité d'utiliser au mieux les dispositifs mis à leur disposition pour faire évoluer leur situation. Il s'agit ici de jeunes qui se sont retrouvés en situation d'errance « par accident », sans pour autant présenter un cumul de difficultés aussi importants que les jeunes dans une errance plus ancrée.

Si ces jeunes sont bien dans une errance de situation, une errance géographique, ils ne le sont pas psychologiquement, contrairement aux trois autres catégories.

Même si, comme nous l'avons dit plus tôt, ces jeunes connaissent moins de difficultés que les autres, il faut tout de même noter que la situation d'un jeune sans domicile est forcément difficile, et qu'il a aussi connu une rupture dans son parcours. Il est donc important de limiter le plus possible le temps que passe le jeune dans cette situation, afin qu'il ne tombe pas dans une marginalité plus profonde.

III. Quelques perspectives d'évolution du dispositif

A. Prévenir l'errance

Une fois que le jeune est entré dans l'errance, il est souvent très difficile pour lui d'en sortir, en raison des difficultés qu'il a rencontrées dans son parcours et du contexte très difficile auquel il doit faire face. Il apparaît donc primordial de mener un travail de prévention. Celui-ci se base, d'une part, sur un travail d'accompagnement des parents, et d'autre part, sur une action auprès des jeunes placés.

- Accompagner les parents

- Tenter d'éviter la rupture, si cela est encore possible :

On peut envisager de mettre en place une médiation familiale, un accompagnement visant à restaurer les relations entre le jeune et sa famille. En effet, on peut voir que les conflits sont souvent liés à des incompréhensions. L'intervention d'un tiers pourrait permettre de remettre les choses à plat. Par exemple, on a pu voir que beaucoup de conflits sont liés à l'inactivité du jeune. Le médiateur pourrait par exemple tenter de faire comprendre au jeune l'importance de son insertion professionnelle, et faire valoir le point de vue des parents sur cette question. En effet, un certain nombre de jeunes préfèrent penser que leurs parents leur demandent une participation financière uniquement par vérialité.

D'autre part, les jeunes les parents n'imaginent souvent pas la situation dans laquelle ces derniers risquent de se retrouver, et semblent sur-estimer les solutions institutionnelles. Cet accompagnement permettrait donc de les informer sur ce qui attend le jeune.

Si la situation devient trop difficile, on peut imaginer mettre en place des séjours de rupture, afin d'éloigner temporairement le jeune de sa famille et de son environnement habituel. Cela permettrait de désamorcer en partie les tensions, afin d'éviter une rupture familiale définitive.

- Accompagner la rupture si elle est inévitable :

Afin d'éviter que le jeune ne doive partir de manière précipitée et non préparée comme c'est souvent le cas - on a pu remarquer lors de l'enquête que rares sont les jeunes qui ont bénéficié d'un délai pour partir - un accord pourrait être passé avec la famille et le jeune : une date de départ est fixée. Pendant le délai, la famille est accompagnée pour trouver la solution la plus appropriée pour le jeune. Par exemple, cela pourrait permettre à celui-ci d'être admis en CHRS, ce qui éviterait au jeune passer une période à la rue ou d'être hébergé en foyer d'urgence.

On peut penser que ce délai peut pousser certains jeunes à se re-mobiliser afin de trouver des solutions.

Cette pratique aurait aussi l'avantage de permettre à cette rupture de se passer le « moins mal » possible. Les liens familiaux pourraient parfois être conservés. De plus, le fait que cette rupture se passe de façon un peu plus sereine limiterait le traumatisme pour le jeune, et lui permettrait de rebondir plus facilement. On peut aussi remarquer que des jeunes qui sont dans un certain déni, déclarant que leurs parents les ont mis à la porte du jour au lendemain, sans que rien ne le laisse présager. Cet accompagnement pourrait permettre au jeune de prendre conscience de sa part de responsabilité, afin qu'il puisse faire évoluer son comportement et avancer.

- Favoriser l'insertion sociale des jeunes faisant l'objet d'un placement

- Favoriser le partenariat entre le secteur de l'insertion et les structures de placement

Il existe un trop grand cloisonnement de l'action en faveur des jeunes issus de l'ASE : Un certain nombre d'acteurs ont mis en évidence un manque de partenariat des services de placement avec les professionnels des autres secteurs : insertion, santé, logement... Pourtant, un travail en partenariat paraît indispensable si on veut favoriser l'insertion sociale des jeunes issus de l'ASE, en particulier au vu du cumul de difficultés que présentent ces jeunes. Ce partenariat permettrait de mieux informer les jeunes sur les moyens dont ils disposent mais aussi sur les limites de ceux-ci, ainsi que d'apporter des solutions plus rapides et adaptées pendant et la fin de la prise en charge. On a pu remarquer que parfois, lors du placement, les professionnels ont tendance à tenter de régler toutes les difficultés des jeunes en interne. Pourtant, ils ne peuvent pas être compétent et bien informés dans tous les domaines. Il serait donc parfois préférable,

dans certains domaines, de passer le relais à des spécialistes afin que le jeune puisse être informé le mieux possible. D'autre part, il est primordial de préparer les relais avec d'autres professionnels pour l'après-placement.

Afin de favoriser ce partenariat, plusieurs actions sont envisageables :

- Rencontres entre les professionnels des deux secteurs :

Organisation d'une journée commune, pendant laquelle serait présenté le travail de chacun, et où un débat pourrait avoir lieu. En effet, on a pu constater un manque d'interaction entre ces deux secteurs pourtant liés, et un manque de connaissance des activités et des façons de travailler de l'autre. Ce manque de communication entraîne régulièrement des incompréhensions, et ne favorise pas un travail en collaboration.

- Partenariat mission Locale – ASE.

Un conseiller Mission Locale se déplacerait dans les structures de placement afin d'informer les jeunes, de les sensibiliser, et de les encourager à s'inscrire à la Mission Locale. Par ailleurs, il serait intéressant que cette inscription soit systématique pour ces jeunes. Si besoin, le jeune pourrait être accompagné au premier rendez-vous par un éducateur.

- Accompagner le retour dans la famille

Il n'est pas rare qu'à la fin de la prise en charge, le jeune retourne dans sa famille, que ce soit chez les parents, un frère, une tante... Si les jeunes sont souvent assez enthousiastes à cette idée, la cohabitation s'avère souvent très difficile, et il arrive qu'elle se solde par un échec, qui lui apparaîtra comme un nouveau rejet.

Afin de limiter ce risque, trois aspects sont à privilégier :

Préparer ce retour avec le jeune et sa famille plusieurs mois avant son départ. Cela permettrait d'autre part de savoir si la famille a une réelle volonté d'accompagner ce jeune ou si elle s'est « laissée convaincre », et qu'elle risque à tout moment de changer d'avis.

Il serait aussi important de mettre le jeune en contact avec les professionnels du secteur dans lequel il va partir. Cela permettrait d'alerter celui-ci, et d'offrir au jeune un interlocuteur en cas de difficultés.

Une fois que le jeune est revenu dans sa famille, un accompagnement peut être mis en place, afin qu'ils aient un interlocuteur à interpeller en cas de difficultés.

- Offrir une deuxième chance :

Comme nous avons pu le constater, si, institutionnellement, il existe une possibilité de deuxième chance, elle n'est pas toujours facile à faire valoir pour les jeunes. En effet, il n'existe pas de procédure claire de retour à l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes ne savent donc pas toujours à qui s'adresser, et se trouvent quelque peu perdus face à l'administration. Il serait donc bénéfique de mettre en place une telle procédure, et d'en informer le jeune dès son départ.

B. Aider les jeunes en errance

- Adapter le dispositif d'hébergement

- Créer un hébergement spécifique jeunes :

Un nombre significatif de jeunes en errance refuse l'alternative actuelle entre l'hébergement d'urgence et les CHRS. Malgré des conditions de vie très difficiles, beaucoup préfèrent dormir dans la rue plutôt que d'accepter un hébergement d'urgence au FAB, qu'ils estiment trop stigmatisant. De même, les CHRS peuvent apparaître pour un certain nombre de jeunes en difficulté.

Si ces jeunes refusent l'offre d'hébergement telle qu'elle leur est proposée actuellement, ils ne sont pas pour autant en refus de tout hébergement. Ils sont en demande d'un hébergement adapté à leurs besoins et à leurs capacités.

La question de la création d'un hébergement spécifique se pose donc. Il permettrait tout d'abord à ces jeunes qui refusent les hébergements qui leur sont proposés actuellement, d'être mis à l'abri. De plus, il permettrait de leur offrir un hébergement adapté à leurs besoins, avec un accompagnement approprié et un environnement plus serein et moins stigmatisant.

Il s'agirait d'un hébergement à bas seuil d'exigence, accessible à l'ensemble des jeunes sans domiciles fixes, quelque soient leurs difficultés. Afin d'être gérable et de permettre aux jeunes qui y sont hébergés de se stabiliser, il est indispensable qu'il se mette en place dans de petites structures. De plus, afin de favoriser leur insertion sociale et de restaurer leur estime d'eux même, il est important qu'ils soient mis en activité autant que possible. Cette mise en activité pourrait se faire par le biais de loisirs (sport, culture), et de participation aux tâches quotidiennes.

-

- Gérer l'hébergement des jeunes les plus en difficulté

Nous allons ici nous attarder particulièrement sur les jeunes qui mettent systématiquement en échec les actions mises en place pour les aider. En effet, ceux-ci, de par leur comportement, mettent souvent en difficulté les structures qui les accueillent, et en sont parfois exclus.

Créer des places pour les situations de crise :

L'objectif serait d'anticiper, afin d'éviter que le jeune ne soit renvoyé de la structure dans laquelle il est accueilli, en l'hébergeant temporairement dans une autre structure pendant une période donnée. Cela permettrait, d'une part à la structure de retrouver une certaine sérénité, et d'autre part au jeune de se poser pendant une période, afin de ne pas aller jusqu'au point de non-retour. Ces places pour situations de crise pourraient être mises en place dans une structure spécifique créée à cet effet, ou plus simplement par un partenariat entre les structures d'hébergement. En effet, chaque structure ayant, à un moment ou à un autre, à faire face à une situation de crise, chacun aurait à gagner à un tel mode de fonctionnement.

Une gestion partagée des situations difficiles

Les situations les plus difficiles pourraient être travaillées en commun, sur le modèle d'une commission d'harmonisation²⁶ resserrée. Celle-ci pourrait avoir lieu dans le cadre du sous-groupe de travail sur les jeunes en errance, qui regroupe les acteurs de l'hébergement, des accueils de jour et de l'équipe mobile du Lien. Une telle instance resserrée aurait l'avantage d'être efficace, et de responsabiliser l'ensemble des acteurs y participant. Les intervenants pourraient donc présenter des situations, qui seront discutées avec les autres partenaires. Des solutions pourront alors être recherchées, au mieux des intérêts du jeune. Ce travail permettrait de réagir avant que l'exclusion ne devienne inévitable. Dans certains cas, un « roulement » pourrait être prévu à l'avance, afin de pouvoir réagir le plus vite possible par la suite.

Pour mettre en place ce mode de fonctionnement, il est indispensable que chacun « joue le jeu », en accueillant quand cela est nécessaire des jeunes des autres structures. Il est donc primordial que l'ensemble des acteurs, et en particulier des acteurs de l'hébergement, soient impliqués dans cette démarche.

Une telle prise en charge des situations difficiles permettrait d'éviter que certains jeunes ne soient exclus de toutes les structures en même temps.

²⁶ Une commission d'harmonisation a été mise en place à Rouen. Des partenaires divers (DDASS, Conseil Général, Santé, psychiatrie, hébergement, accueils de jour...) cherchent ensemble des solutions pour les situations les plus difficiles

- Les ressources

- Favoriser les formations et les mises en activité rémunérées :

Les jeunes en errance sont souvent dans une situation de désœuvrement dont ils souffrent et qui rend très difficile une future insertion. Il est donc important de les mettre en activité autant que possible. Pour cela, un partenariat avec la prévention spécialisée est envisageable, afin de leur permettre d'intégrer des chantiers éducatifs. Ces chantiers semblent en effet être particulièrement bien adaptés à ce public. En effet, ils ont des thématiques très variées (restauration, arts de rue...), et leur durée peut varier en fonction des besoins et des capacités du jeune. De telles actions permettraient à la fois de mettre ces jeunes en activité, de leur offrir une source de revenus, et parfois de les changer d'environnement.

- Utiliser le FAJ de stabilisation :

Un FAJ de stabilisation a été mis en place par le Conseil Général. Celui-ci, qui vise spécifiquement les jeunes en situation d'errance, n'a jamais été utilisé à Rouen depuis sa mise en place, en 2006. Ce constat peut étonner dans un contexte où ces jeunes n'ont aucune ressource, avec les conséquences que l'on a évoqué plus tôt. En effet, le FAJ de stabilisation devrait être en mesure d'aider ces jeunes en leur offrant des ressources en attendant d'une solution et en favorisant l'accompagnement social (l'argent est dans un premier temps versé à une structure référente, qui le transmettra par la suite au jeune).

Lors de nos échanges avec les professionnels, nous avons remarqué que :

- Le FAJ de stabilisation n'ayant jamais été utilisé, il n'est pas encore « entré dans les mœurs », et un certain nombre de professionnels ne pensent tout simplement pas à cet outil.
- Certains intervenants semblent éprouver certaines difficultés à identifier dans quelle situation ils peuvent recourir au FAJ de stabilisation.

Afin de relancer cet outil, on peut donc envisager de :

- Informer et sensibiliser les professionnels sur cet outil.
- Mettre en valeur les résultats des FAJ de stabilisation qui ont été mis en place ailleurs dans le département. Si les expériences sont concluantes, on peut imaginer de les mettre en contact avec les professionnels rouennais afin de

confronter les expériences, et que les professionnels voient concrètement comment il peut être utilisé.

- Mettre en place un document re-précisant clairement dans quelles conditions utiliser cet outil, et dans quels cas ce n'est pas le cas. En effet, un certain nombre de professionnels ont fait des demandes de FAJ de stabilisation qui ont été rejetées en commission car de situations où cette aide pouvait être demandée. Ces échecs répétés risquent de marginaliser encore le nombre de demandes.
- Il est possible que cette difficulté à utiliser cet outil soit dû à une inadaptation des critères d'attribution ou du fonctionnement. Il serait donc intéressant de consulter les professionnels concernés sur cette question.

Rappel des critères d'attribution du FAJ de stabilisation :

- Public concerné : jeunes en errance, en voie de démarrer un projet de stabilisation.
- Objectif :
 - Maintenir la motivation du jeune pendant la période de transition : attente d'un hébergement, d'un emploi, d'un logement, d'une formation...

Favoriser la mise en place d'un accompagnement spécifique pendant cette période d'attente

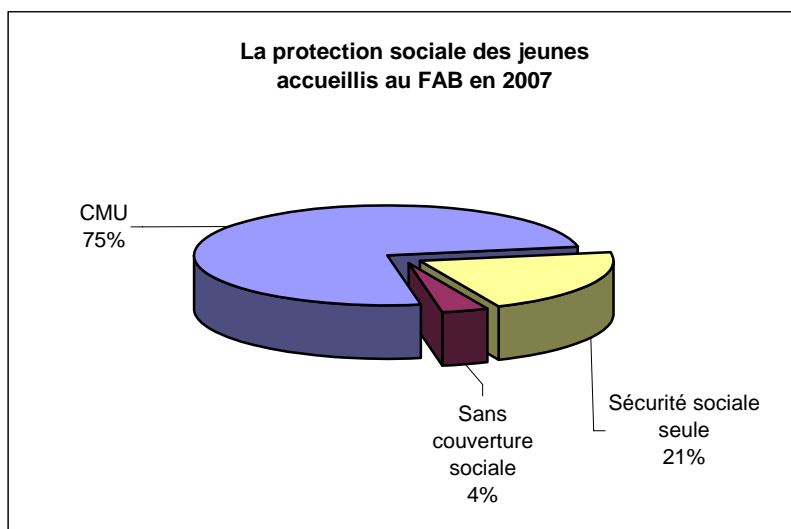
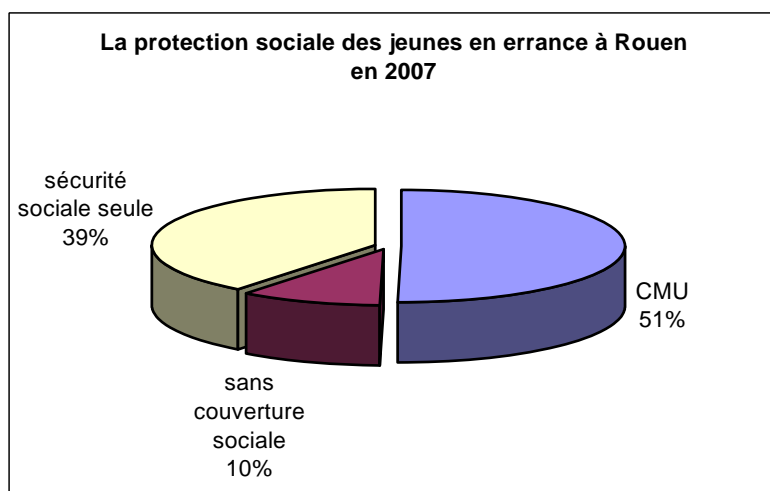
-

-

- Favoriser l'accès à la santé

Nous avons fait le constat que les jeunes en errance sont trop rarement affiliés à une mutuelle, alors qu'ils ont droit à la CMU. La plupart du temps, cet état de fait est dû au fait qu'ils n'en ont pas fait la demande car ils rechignent aux démarches et qu'ils n'en conçoivent pas l'intérêt.

Pourtant, on peut remarquer que la part des jeunes affiliés à la CMU est beaucoup plus importante au FAB : 75% contre 50% chez l'ensemble des jeunes.



On peut penser que ce meilleur accès à la protection sociale au FAB est du au fait qu'une permanence de la CPAM y a lieu régulièrement. La présence d'un agent de la CPAM habitué à ce public venant directement à la rencontre des personnes précarisées est en effet de nature à encourager les jeunes à faire cette démarche. De

même, comme on l'a constaté plus tôt, l'UMAS n'a pas de permanences dans les accueils de jour qui accueillent le plus de jeunes, tels que l'Escale ou Epheta.

Il serait donc intéressant de mettre en place des actions de ce type auprès des autres publics. Par exemple, on peut imaginer qu'un agent de la CPAM se déplace régulièrement dans les accueils de jour, afin d'aider les usagers à faire cette démarche, et surtout de les inciter à le faire.

- Travailler en partenariat

Si des liens de partenariats existent déjà, ils sont plus ou moins étroits en fonction des personnes, des affinités et des habitudes de travail. Il serait donc intéressant que les différents acteurs de l'aide aux personnes précarisées se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur les pratiques, les évolutions des problématiques, et les changements dans le mode de fonctionnement de chacun. D'autre part, ce telles rencontres permettraient à chacun de s'informer sur les évolutions juridiques, et sur d'éventuels dispositifs.

Ces rencontres pourraient se mettre en place dans la continuité du sous groupe de travail sur les jeunes en errance récemment mis en place. Le mode de fonctionnement actuel, qui vise à mettre en place les réunions à chaque fois dans une structure différente nous semble intéressant. En effet, c'est l'occasion pour certains de découvrir concrètement une structure qu'ils ne connaissent pas. Cela permet d'autre part d'impliquer chacun.

Au delà du partenariat entre les acteurs travaillant spécifiquement avec les publics précarisés, il faut privilégier le partenariat avec d'autres secteurs complémentaires, comme l'aide sociale à l'enfance, la Protection judiciaire de la Jeunesse, ou encore la psychiatrie. Dans cette optique, on peut imaginer que des professionnels de ces différents secteurs soient invités ponctuellement aux groupes de travail, afin de traiter d'une thématique particulière.

Par exemple, une séance pourrait être consacrée à l'accès à la santé. L'UMAS et la CPAM, entre autres pourrait être convié.

Cette méthode de travail aurait l'avantage d'être plus efficace, en de traitant spécifiquement d'une question avec les partenaires les mieux à même de la faire évoluer. Elle permettrait aussi d renforcer le partenariat entre des acteurs qui ne se côtoient pas forcément naturellement.

[Retour au sommaire](#)

CONCLUSION :

La question des jeunes en errance apparaît comme majeure sur le plan humain. En effet, alors que la majorité des jeunes de leur âge, autonomes de plus en plus tard, sont encore chez leurs parents, ces jeunes, parfois mineurs, qui ont connu un parcours chaotique et présentant un cumul de difficultés, sont livrés à eux mêmes, dans des conditions extrêmement précaires. Pourtant, peu de dispositifs spécifiques visent à aider cette population, et les professionnels se trouvent souvent démunis face à ces situations.

De par la subjectivité et la complexité de ce sujet, cette étude n'a pas vocation à présenter une vision exhaustive de la question, mais d'apporter un éclairage sur ce processus d'errance des jeunes, et sur les actions visant à aider ce public. De plus, l'étude ne porte que sur 13 jeunes (en ce qui concerne les entretiens formels), et n'a duré que quatre mois. On ne peut donc pas en tirer de conclusions définitives sur un public, comme nous l'avons expliqué, très hétérogène. Par ailleurs, il serait intéressant de mener un travail spécifique sur les jeunes filles en errance, qui n'a été que succinctement abordée lors de la présente étude.

Le travail sur les jeunes en errance a donc vocation à se poursuivre pour offrir des solutions à ces jeunes, et éviter qu'ils tombent dans une marginalité plus profonde. Le groupe de travail actuel va maintenant diviser sa réflexion par thèmes :

Un travail va être mené sur la prévention de l'errance, et en particulier avec les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance et des centres départementaux de l'enfance, afin de faciliter la transition entre le placement et l'autonomie.

D'autre part, le travail visant à aider les jeunes d'ores et déjà en situation d'errance va se poursuivre au sein du groupe de travail élargi et du sous groupe de travail. Ce dernier a établi une méthode visant à s'adapter au mieux les besoins des jeunes en errance. Il a tout d'abord été décidé de mener un travail sur les situations des jeunes les plus en difficulté. En effet, En effet, comme cela a été développé dans cette étude, les jeunes en errance ont des profils très différents, en fonction de leurs demandes, de leurs difficultés, de leur parcours. De plus, du fait de leurs difficultés et de leur mode de vie, ils n'adhèrent pas aux dispositifs « tous faits » qui leur sont proposés. Il a donc été décidé de tenter de quitter la démarche de dispositif pour rechercher des solutions individuelles, adaptées au jeune. Chaque structure va donc entamer un travail individuel avec les jeunes les plus en difficultés, dans le but de leur offrir une réponse

adaptée. Ce travail se basera, d'un côté, sur les observations du professionnel sur les besoins du jeune, et de l'autre sur les demandes du jeune, les difficultés qu'il expriment, leurs besoins. A partir des informations et des demandes récoltées, la situation sera discutée lors d'un groupe de travail, où des solutions seront recherchées avec les différents partenaires.

Par ailleurs, des groupes de travail thématiques devraient être mis en place, visant à avancer concrètement sur des objectifs précis, comme par exemple l'utilisation du FAJ de stabilisation, l'accès à la santé, ou encore le partage des difficultés. Dans les cas où la question traitée le nécessite, des acteurs spécifiques pourront être invités.

Au delà d'une aide institutionnelle, ces jeunes, mis sur le bord de la route au sortir de leur enfance et souvent « invisibles » réclament la considération, la compréhension, et tout simplement le regard bienveillant et sans jugement de chacun d'entre nous. A l'heure des discours sur l'égalité des chances, un intérêt tout particulier est à porter sur ceux qui n'ont jamais eu la leur.

[Retour au sommaire](#)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

J.GUILLOU ; « Les jeunes sans domicile fixe et la rue. Au bout d'être énervé » ; l'Armattan, 1998, 132p

J.GUILLOU, L.MOREAU DE BELLAING ; « Figures de l'exclusion Parcours de sans-domicile fixe » ; l'Armattan ; 2004 ; 264p

C.DALIBERT, « Processus d'entrée et de sortie des jeunes de la rue », mémoire de maîtrise, Université de Caen, 2006.

Rapports

Schéma Accueil Hébergement Insertion 2001-2006 de Seine Maritime,

Référentiel national des prestations du dispositif Accueil Hébergement Insertion, Direction Général de l'Action Sociale, Sous Direction des Politiques d'insertion et de la lutte contre les exclusions, mars 2005

Jeunes en grande difficulté : prise en charge concertée des troubles psychiques, Ministère de la justice, 2005

Entretiens

J.GUILLOUX, sociologue à l'Université de Rouen

F.CHOBEAUX, sociologue ; animateur du réseau national « Jeunes en errance », CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

Sites Internet

Site Internet du Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) : <http://www.cemea.asso.fr>

Retour au sommaire

ANNEXES

Annexe 1 : Glossaire

Annexe 2 : Les coordonnées des structures rouennaises

Annexe 3 : Guide d'entretien utilisé avec les jeunes

Annexe 4 : entretien Sylvain

Annexe 5 : entretien Sylvain

Annexe 6 : entretien Julien

Annexe 7 : entretien Jean

Annexe 1

Glossaire

- Référentiel **AHI** : Accueil Hébergement Insertion
- **AAH** : Allocation Adulte Handicapé
- **APJM** : Accueil Provisoire Jeune Majeur
- **ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- **API** Allocation Parent Isolé
- **AVA** : Ateliers de Vie Active
- **CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- **CIVIS** : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
- **CMU** : Couverture Maladie Universelle
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **FAB** : Foyer d' l'Abbé Bazire
- **FAJD** : Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté
- **FJT** : Foyer de Jeune Travailleur
- **FNARS** : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
- **SOHU** : Service d'Orientation pour l'Hébergement d'Urgence

Annexe 2

Coordonnées des structures Rouennaises l'Agglomération Rouennaise					
				TEL	FAX
AARSAID Association d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Adultes en Difficulté	Accueil d'urgence mixte	92, rue Pierre Corneille 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	Chef de service : M. Eric BERGEAT Président du CA : M. Claude RODRIGUEZ	02,35,03,03,28	02,35,03,92,34
Armée du Salut	Hommes seuls de 18 à 60 ans	26, rue de Crosne 76000 ROUEN	Directeur : Mme Brigitte DUFILS-BARNET <i>Directeur Général : M. Alain RAOULT</i> <i>Président : M. Alain DUCHENE</i>	02,35,70,38,00	02,35,15,08,47
ASECJ Association Socio éducative de Contrôle Judiciaire	200 cas suivis	13 rue Malherbe 76000 ROUEN	Directeur : M. Salah MOUSSAOUI Présidente : Mme QUANTIN	02,35,89,20,30	02,35,71,86,01
Carrefour des Solidarités	SOHU 115 de jour accueil couples (20 places)	49, rue des Augustins 76000 ROUEN	Directeur : Mr Olivier ORDRENOU Président du CA : Mme Marie Claude AURIBAUT	02,35,89,52,44	02,35,98,51,12
ASAE - Accueil Solidarité de l'Agglomération d'Elbeuf	Siège Social	78 rue des Martyrs - 76500 ELBEUF	Directeur : M. Jean Jacques BOURDELAIS Président du CA : M. RHEM	02,35,37,35,97	02,35,33,73,96
La Boutik	Accueil de jour pour usagers de drogue	20 rue Georges d'Amboise 76000 Rouen		02-35-70-41-20	

CHRS "CASA" Centre d'accueil des Sans Abris	Accueil d'urgence - Hommes seuls	12, rue Fouquier Long 76500 ELBEUF		02,35,78,60,36	02,35,77,41,09
C.H.R.S. "Marie Foucher"	Femmes avec ou sans enfant(s)	Bâtiment Grémillon rue Alain Colas - BP 133 76410 CLEON		02,35,77,17,61	02,35,78,27,46
CAPS Comité d'Action et de Promotion Sociale	jeunes logés en apt	167 bis avenue des Alliés - BP 131 76143 PETIT QUEVILLY Cédex	Directeur : M, HEURTEVENT Directeur CHRS : Mme BOTTE Présidente : Mme MATRON	02,35,63,19,27 02,35,03,85,09	02,35,63,35,91
La Chaloupe (CCAS de Rouen) <i>Hors agrément CHRS</i>	Accueil de jour mixte personnes ayant un problème de santé	1, place St-Vivien 76000 ROUEN	Directeur : M. Nicolas SCHMITE	02,35,71,90,69	02,35,07,98,49
L'Escale (CCAS de Rouen) <i>Hors agrément CHRS</i>	Accueil de jour mixte pour jeunes proche de l'autonomie	6 rue de Tunis 76 000 Rouen	Directeur : M. Eric BERTRAN	02,32,10,02,66	
La Pause (CCAS de Rouen) hors agrément CHRS	Restauration sociale	Avenue de Caen 76000 ROUEN	Directeur : Mme STUCHALA		
Association EPHETA	Accueil de jour tout public	19, rue de Lessard 76100 ROUEN	Directeur : Mme DI TARENTO Président du CA : M, ORDRENOU	02,35,62,34,25	02,35,72,40,96
Association SHMA	Accueil de jour	64 bis rue de Fontenelle 76600 Rouen			

Hébergement					
OHNŒuvre Hospitalière de Nuit	Siège Social	88, rue du Champ des Oiseaux 76000 ROUEN	Directeur Général : Patrick JOLLY Président du CA : M. ALEXANDRE	02.35.52.77.04	02.35.52.77.01
			Directeur hébergement : Hugues MONTFORT	02 35 52 77 06	
			Directeur financier : M. Philippe THERON	02 35 52 77 05	
Foyer de l'Abbé Bazire	Accueil d'urgence - Hommes seuls	41, boulevard de Verdun 76000 ROUEN	Chef de service : M. Marc VIGIER	02,35,70,07,79	02,32,10,29,10
Foyer des Cèdres Femmes	Femmes avec ou sans enfants	1, rue du Moineau 76000 ROUEN	Chef de service : M. Bertrand FANTOU	02,35,52,77,19	02,35,52,77,01
Foyer des Cèdres - Hommes	Hommes seuls	88, rue du Champ des Oiseaux 76000 ROUEN	Chef de service : M. POULAIN	02,35,52,77,00	02,35,52,77,01
Foyer "les Tilleuls"	Hommes (milieu rural)	Hameau du Gal 76970 GREMONVILLE	Chef de service : M. Stéphane EYRIGNOUX	02,35,95,90,60	02,35,95,86,38
Résidence Saint-Martin	hommes seuls	6, rue Eau de Robec 76000 ROUEN	Chef de service : Mme Véronique SARHAN	02,35,07,82,60	02,35,07,82,61
URAS Unité de Reconquête de l'Autonomie Sociale	Hommes seuls	20, rue de Joyeuse 76000 ROUEN	Chef de service : M. Etienne LEVALLOIS	02,35,07,04,73	
ONM Œuvre Normande des Mères	Siège Social	Avenue de Buchholz 76380 CANTELEU	Directeur Général : Jean-Michel LEDUC Président du CA : M. Claude CAMMAS	02.35.36.20.11	02.35.36.52.55
CAUCD Centre d'Accueil d'Urgence de Courte Durée	Accueil d'urgence - Femmes seules ou avec enfant(s)	75, rue Saint Maur 76000 ROUEN	Directeur : M, Eric BOUFFLET	02,35,36,23,34	02,35,36,25,64
CHRS "Maladrerie"	Femmes seules ou avec enfant(s)	43, rue Maladrerie 76000 ROUEN	Directeur : Mme Marie Claude AURIBALT	02,35,89,38,45	02,32,08,02,68

SAAS Service d'Aide à l'autonomie Sociale	Familles	50, rue Jean Lecanuet 76000 ROUEN	Directeur : M. Eric BOUFFLET	02,35,71,52,37	02,35,88,61,52
Association St-Paul CHRS	Hommes seuls	67, place Saint-Paul 76000 ROUEN	Directeur Général : Mme LACAPE Président du CA : M. ALEXANDRE	02,35,71,92,85	02,35,89,26,80
Equipes mobiles					
Le Lien, OHN	rencontre dans les rues, les squats, accompagnement	43 bis rue de Verdun 76000 Rouen	Directeur : M. Jean Dominique Berlan	02.35.15.98.01 06.08.46.88.96 06.07.37.19.55	
L'Autobus	maraude le soir		Directeur : Mr Daniel Laurent	06.66.3629.02 02.35.08.51.51	
Santé					
La Boussole	Accompagnement et soins de toxico- dépendants	30 rue de la Tour de Beurre 76000 Rouen		02.35.89.91.84	
Médecin du Monde	Soins gratuits	5 rue d'Elbeuf 76000 Rouen		02.35.72.56.66	
UMAS	Favoriser l'accès aux soins, acompanement	Hôpital Charles Nicole-RDC de l'Anneau Central 1, rue de Germont 76000 Rouen		02.35.88.87.69	
UMAPP	Accompagnement psychologique	49 rue des Augustins 76000 Rouen		02.35.98.00.71	

Prévention spécialisée					
AREJ	Prévention spécialisée Rouen	72 route de Bonsecours 76000 Rouen	M.Pichon	02 35 71 39 68	
ASPIC	Prévention spécialisée Saint Etienne du Rouveray	imm Faucigny 76800 Saint Etienne du Rouveray	Mme Morrow	02 32 91 71 80	
APRE	Prévention spécialisée Elbeuf	3 r Neubourg 76500 ELBEUF	M. Audebert	02 35 77 28 41	
Divers					
Mission Locale	Accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans. Logement, formation, santé...	33 av Champlain 76100 ROUEN		02 32 81 63 70	

Equipes mobiles					
Le Lien, OHN	rencontre dans les rues, les squats, accompagnement	43 bis rue de Verdun 76000 Rouen	Directeur : M. Jean Dominique Berlan	02.35.15.98.01 06.08.46.88.96 06.07.37.19.55	
L'Autobus	maraude le soir		Directeur : Mr Daniel Laurent	06.66.3629.02 02.35.08.51.51	
Santé					
La Boussole	Accompagnement et soins de toxico-dépendants	30 rue de la Tour de Beurre 76000 Rouen		02.35.89.91.84	
Médecin du Monde	Soins gratuits	5 rue d'Elbeuf 76000 Rouen		02.35.72.56.66	
UMAS	Favoriser l'accès aux soins, accompagnement	Hôpital Charles Nicole-RDC de l'Anneau Central 1, rue de Germont 76000 Rouen		02.35.88.87.69	
UMAPPP	Accompagnement psychologique	49 rue des Augustins 76000 Rouen		02.35.98.00.71	
Prévention spécialisée					
AREJ	Prévention spécialisée Rouen	72 route de Bonsecours 76000 Rouen	M.Pichon	02 35 71 39 68	
ASPIC	Prévention spécialisée Saint Etienne du Rouveray	imm Faucigny 76800 Saint Etienne du Rouveray	Mme Morrow	02 32 91 71 80	
APRE	Prévention spécialisée Elbeuf	3 r Neubourg 76500 ELBEUF	M. Audebert	02 35 77 28 41	
Divers					
Mission Locale	Accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans. Logement, formation, santé...	33 av Champlain 76100 ROUEN		02 32 81 63 70	

Annexe 3

Guide d'entretien utilisé avec les jeunes²⁷

Renseignements généraux :

- Age
- Sexe
- Profession
- Structure de la rencontre
- Nombre de frères et sœurs

Parcours :

- Ca fait longtemps que tu es ici ?
- Tu connais d'autres structures ?
- Peux-tu me raconter un peu ton parcours? (chez tes parents ? foyers...)
- Scolarité : comment ça se passait à l'école ? Tu as suivi des formations ?

Si a été placé :

- Tu étais dans un foyer, ou tu étais chez une assistante maternelle ?
- Tu y es allé à quel âge ?
- Pour quelle raison ?
- Tu voyais quand même tes parents ? Souvent ?
- Si en foyer : la vie en groupe, ça te plaisait ?
- Pourquoi tu es parti ? A 18 ans ?
- Tu étais content de quitter l'ASE, ou tu aurais voulu rester ?
- Quand tu es resté, tu savais ce que tu allais faire ? Tu es allé où ? Tu avais préparé ta sortie ?
- Tu as gardé des contacts avec ton assistante maternelle ? Tes éducateurs ?

Si chez les parents :

- Pourquoi es-tu parti de chez tes parents ? Qui est-ce qui a décidé ?
- Tu avais quel âge ?
- Ca se passait comment, chez eux ?
- Tu les vois encore ? Souvent ?

²⁷ Il s'agit d'un guide d'entretien indicatif, qui ne reflète pas la façon dont ont été posé les questions pendant les entretiens. L'ensemble des questions n'était pas forcément posé.

- Tu aimerais revenir ?
- Quand tu es parti, tu savais ce que tu allais faire ? Tu es allé où ?

Situation actuelle :

- Actuellement, tu vis où ?
- Tu travailles ?
- Tu as un chien ? Ca pose problème, parfois ?

1. Hébergement :

a) Hébergé en CHRS :

- Ca fait combien de temps que tu es ici ?
- Tu as été dans d'autres foyers, avant ?
- As-tu passé une période dehors, ou en squat ?
- Tu as monté un projet avec les éducateurs ? Quel est ton objectif ?
- Ca se passe comment avec les autres usagers du CHRS ?
- Et avec les éducateurs ?
- Qu'est-ce que tu penses des conditions de vie ici ? (les choses que tu trouves bien, et celles qui te déplaisent)
- Tu penses que tu vas rester combien de temps, ici ? Tu sais ce que tu vas faire après ?

b) Foyer du type abbé Bazire :

- Ca fait combien de temps que tu es ici ?
- Tu as été dans d'autres foyers, avant ?
- As-tu passé une période dehors, ou en squat ? Aujourd'hui, tu es toutes les nuits ici, ou tu vas parfois ailleurs ? (autre foyer, dehors, hébergé chez un ami, squat ?)
- Ca se passe comment avec les autres usagers du foyer ?
- Et avec les éducateurs ?
- Qu'est-ce que tu penses des conditions de vie ici ? (les choses que tu trouves bien, et celles qui te déplaisent)
- Tu penses que tu vas rester combien de temps, ici ? Tu sais ce que tu vas faire après ?
- Est-ce que tu trouves que tu es assez accompagné ?
- Comment penses-tu que devrait évoluer l'aide aux jeunes ?

c) Rue / squat :

- Ca fait combien de temps que tu dors dehors ?
- Pourquoi préfères-tu dormir à l'extérieur que dans un foyer ? Qu'est-ce qui te déplaît dans les foyers ?
- Tu as déjà été dans un foyer, ou une autre structure ?
- Tu dors tout le temps ici, ou tu vas parfois ailleurs ? (foyer, hébergé chez un ami, ...)
- As-tu déjà eu des problèmes, dans la rue ? (agression, vol, ...)

- Tu as des amis qui sont dans la même situation que toi ?

2. La journée :

- Pendant la journée, tu fais quoi ?
- Ca te convient ?
- Qu'est-ce que tu aimerais faire d'autre ? Une journée type...
- Il t'arrive d'aller dans un centre d'accueil de jour, comme l'Escale ?
- Tu as une personne que tu peux aller voir quand tu as un problème ?
- Tu discutes avec d'autres personnes, dans la rue ?

4. La santé :

- Tu vas dans un centre de soins, de temps en temps ?
- Tu as des problèmes de santé ?
- Tu as une mutuelle ? La CMU ?
- Tu bois de l'alcool ? Souvent ? A quel moment ?
- Tu fumes ? Il t'arrive de fumer du chit ? Souvent ?
- D'autres drogues ?
- C'était déjà le cas avant, ou ça a commencé quand tu t'es retrouvé dans cette situation ?

4. L'avenir :

- Que pense-tu de la façon dont les jeunes sont pris en charge actuellement ? Les points positifs et négatifs.
- Tu penses que c'est adapté ?
- Qu'est-ce qu'il manque comme services à Rouen ?
- Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour l'améliorer, selon toi ? (accueil, hébergement, insertion, ...)
- Qu'est-ce qui pourrait être fait pour t'aider ou pour aider les personnes dans ta situation ?
- Comment tu verrais une structure « idéale » pour les jeunes ?
- Qu'est-ce que tu aimerais faire dans l'avenir ?

Annexe 4

Entretien Sylvain

Tu as quel âge ?

18

(il regarde ma feuille) Sexe : masculin, profession : rien ! (rire)

Tu es hébergé comment, là ?

En squat. On est 6, là. Il y a deux gens de Rouen, et les autres, ils viennent de loin, du bas de la France. On les héberge. On se démerde comme on peut, on fait la manche pour manger. On s'entraide. C'est une petite maison, pépère. Pas de problèmes avec les flics, rien. En plus on a 4 chiens, donc c'est bon, quoi.

Ca fait longtemps ?

Ca fait huit mois. Et ça fait 3 ans que je suis à la rue, quoi.

Et avant d'être en squat, tu faisais comment ?

Chez des amis. J'pourrais y être encore, mais je préfère pas.

T'as déjà été dans des foyers ?

Non, j'aime pas ça ! Y'a trop de clochards, c'est trop pourri, tu vois. Et puis c'est pas pour les jeunes : t'appel le 115 le soir ; ils te donnent une couverture, et si ils te mettent au foyer, t'es dégoûté. Y'a que des clochards partout, ça pue ! tu peux même pas dormir !

Mais y'en a d'autres...

Ouais. Mais j'sais pas, j'y ai jamais été, quoi.

Et si c'étais mieux, plus propre...

Même pas, j'crois pas.

Pourquoi ?

J'sais pas, j'préfère encore attendre le ptit matin, prendre le bus, quoi. Et puis me mettre dans le bus en attendant la matinée.

Parce que ça te plaît de pouvoir faire ce que tu veux ?

Non, même pas... J'sais pas, bonne question... Même ici, au début, j'voulais pas venir, quoi. C'est psychologique, j'me l'explique pas.

T'aimes pas être dans un truc fermé...

Non, j'supporte pas.

Parce qu'au départ c'était un choix, la rue ?

Ah non, pas du tout ! Problèmes judiciaires. Et après drogue, etc....

T'as passé un ptit moment en taule, et puis après...

Ben, ça a même commencé avant : parce que j'ai fait une fuite, tu vois. Parce que j'avais deux mois de prison à faire, et puis je suis un peu tombé dans la défonce en général, quoi. Et puis depuis, rien de nouveau...

Et avant d'avoir des problèmes judiciaires, t'avais déjà des problèmes de drogue ?

Non, j'avais déjà des problèmes judiciaires. C'est à cause des problèmes judiciaires que je me suis défoncé, pour pouvoir tenir. Avec le train de vie, c'est impossible si tu te défonces pas ! Si j'me perchais pas la gueule pour oublier... J'crois que j'aurais pas tenu !

Et donc ça a commencé quand tu étais mineur...

Ouais, quand j'avais 15 ans. Déjà, à 12 ans, j'avais mon indépendance : j'me démerdais tout seul, tu vois. J'habitais dans un HLM, mes parents ils avaient pas de quoi nous faire à bouffer. On mangeait que des pâtes. Mais c'est pas la faute de mes parents, parce que mon père il est handicapé, ma mère elle est femme de ménage, tu vois... C'est la vie,

quoi. Mais ça va, j'ai pas à me plaindre, j'ai une belle vie, j'ai le sourire tous les jours, quoi ! Y'a des problèmes, mais c'est pas... J'suis qu'à 61 kg depuis 3 semaines, ça a pas bougé. J'mange pas beaucoup.

Donc tu t'es caché, après t'as été en taule...

Ouais, et puis je suis ressorti. Mais ma situation elle a pas changé, tu vois... Même les aides pour trouver du travail. Ca sert à) rien : tu vas à l'ANPE, tu regardes les feuilles, t'appelles les numéros, les trois quart ils te disent qu'ils prennent pas ! Le système il est super mal fait !

Quand t'es sorti, tu as été orienté par quelqu'un ?

Non, personne ! Enfin, j'avais mes éducateurs. Mais mis à part me mettre en foyer, ils avaient pas de solution, quoi.

Et comme tu ne voulais pas y aller...

Bah non ! Et en plus comme j'en avais déjà fais un an, et que j'avais fais une fugue de huit mois, tu vois. Bon, j'ai fais un an : j'avais promis à mes parents que je ferai un an, pour remonter la pente, me remettre au boulot... Mais au bout d'un an, j'ai dis : soit vous me remettez chez mes parents, soit je me barre, quoi ! Ils m'ont dit fuck, alors fuck ! J'me suis cassé huit mois. Et je me suis fais attraper un jour sur une mobylette volée, quoi.

Et donc au niveau de la drogue, t'as commencé très jeune...

Ouais, j'avais 13-14 ans, quoi. Au début c'était du shit, quand j'avais 12 ans. Et puis après c'était les acides : LSD, etc.

Pour faire la fête ?

Ouais, plus pour la fête. Et puis là, j'ai arrêté, ça fait un an. Je prends presque plus rien, là !

T'as pris d'autres trucs ?

LSD ;, cam, toutes les drogues en général. Tout ce qui traîne : quétamine, héroïne... Mais j'me suis jamais piqué : j'suis anti piquê ! Après, ça va trop loin, faut savoir se poser des limites : j'veux pas rester accroché à quelque chose, quoi. J'veux bien m'exploser le tête pour oublier, mais j'veux pas rester accroché ; Si j'avais une drogue, c'était la défonce en général, quoi. C'est pas une drogue précise. C'est psychologique, l'envie d'être parti ailleurs, quoi. C'est pas une question de se défoncer le crane pour le plaisir. J'veux pas acheter de la drogue juste parce que c'est de la drogue, quoi. C'est pour s'évader, pour oublier.

Et donc t'as arrêté depuis un an ?

Ouais, ça fait un an que je prends presque plus rien.

Tu prends de la méthadone, du subu ?

Non, c'est à l'arrache ! C'(est la mentalité, t'inquiet ! Du jour au lendemain. En fait, j'suis resté chéper (perché, défoncé) un mois et demi, tu vois. Pendant un mois et demi de ma vie, j'me rappelle plus de ce que j'ai fais. J'faisais de la merde, n'importe quoi. Donc j'ai dis : oh, faut que j'arrête, là ! Sinon, c'était la fin, j'perdais même ma conscience, quoi ! Mais tu sais, les acides, c'est la pire des drogues. Ca te joue à mort sur le cerveau ! C'est douze heures de perche, à) chaque fois. Pendant 12 heures, t'es défoncé, t'es trop à donf, t'en peux plus !

Et quand tu as arrêté, ça a été dur, physiquement ?

Non, y'a pas de manque physique. C'est que mentalement. Mais j'ai un mentalité de fer, y'a pas de soucis, quoi ! Y'a peut être que la prison qui peut encore me faire du mal, encore !

Ouais. Parce que tu as encore des peines en attente ?

Bah, j'sais pas si j'en ai encore sur le dos, mais j'ai plein de sursis. Faudrait que je me renseigne...

T'es pas au courant ?

Bah tu sais, j' passe plus chez mes parents, et le courrier il arrive là bas.

Pourquoi t'y vas plus ?

J' sais pas, c' est comme ça. C' est la fin, quoi. J' suis parti un jour, et puis voilà. J' avais 16 ans. Ca m' arrive de repartir chez eux, mais... Mais tu sais, j' pourrais toujours être chez eux. Ils voudraient bien. Mais c' est pas le principe de la vie, quoi. J' ai 18 ans, j' vois pas pourquoi j' resterais chez mes parents ! Autant galérer, c' est une des meilleures écoles, la rue, c' est clair ! Parce que quand t' es passé par la misère, où que t' ailles, tu trouveras ça bien ! C' est le principe de la bible... Parce que je suis croyant... Dans la bible, ils disent : sans le mal, il peut pas y avoir de bien. Mais bon, ça va, j' me plains pas. La plupart des zonards ils se plaignent pas, parce que c' est eux qui ont choisi un minimum leur vie, tu vois. Bon, on a pas ce qu' on veut, on mange pas tous les jours à notre faim. Mais y' a pas à se plaindre. C' est pas qu' on a pas besoin d' aide, mais y' a pire. Regardes en Roumanie, tout ça...

Ok. j'ai vu que tu as un chien...

Non, pas moi. C' est mes amis. J' ai pas de quoi me faire à manger, déjà, alors... Le chien, tu le fais vivre avant toi : ceux qui ont des chiens, ils le font manger avant eux, hein ! J' le vois, hein : hier, y' en avait, ils avaient 10 euros. Ils ont acheté un paquet de cookies, et le reste pour le chien : des croquettes ! Mais bon, un chien, c' est bien, parce que sinon, t' es toujours tout seul. Personne il va t' aider : tout le monde te crache dessus !

T'as tes potes, là...

Ouais, mais ça c' est des amis d' enfance ! Mais les mecs de la rue, j' peux pas leur faire confiance : tout le monde se crache dessus !

Donc tes amis, là, tu les connais depuis longtemps...

Eux, là ? Non, j' les ai rencontré dans la rue.

Donc t'as pas confiance en eux...

Eux encore, ça va, parce qu' ils sont jeunes, ils ont pas encore le vice, quoi. Mais les gens qui sont ici, jamais je leur passerais de l' argent ! Dans la rue, tout le monde se tire dans les patés, hein !

Y'a pas d'entraide...

Si, y' en a qui s' aident, mais entre eux. Si ils peuvent niquer celui d' à côté, ils le font !

T'as déjà dormi dehors ?

Jeu, j' peux pas dormir : ça m' est déjà arrivé plein de fois d' être à l' arrache, de rien avoir pour dormir... Mais en fait, j' zone toute la nuit... La défonce, à l' époque, c' était pour ça : je zonais toute la nuit, je fais la fête, et à 7heures du mat, je prends le premier bus jusqu' à midi, et après je descends. Et puis après, si il fait beau, tu dors à l' arrache sur le gazon, tu t' en fous ! Donc quand tu te défonces, c' est plus facile : t' as pas froid, la nuit elle passe trop vite !

Et dans la rue, t'as pas d'embrouilles ?

Ca dépend des gens : y' en a qui sont traumatisés, et y' en a d' autres comme moi : mes points, j' ai toujours su m' en servir, donc celui qui me casse les couilles il s' en prend une direct !

Tu t'es déjà fais voler des trucs ?

Jamais ! Dans ma vie, jamais j' me suis fais enculer, quoi ! Ceux qui se font voler des trucs c' est qu' ils sont pas doués ! Bon, j' ai l' air un peu bête, comme ça, j' fais le con, mais t' inquiètes, mon cerveau il marche ! Mais tu sais, rien que le charisme, ça change beaucoup : moi, je sais que j' ai beaucoup de charisme. Mais par contre, regardes L, lui, tout le monde le prend pour un con. C' est la victime ! Il est traumatisé, il se prend des tartes dans la gueule tout le temps, pour rien ! Regardes, dans son squat, il arrête pas de

se faire virer par les wesh , tu vois ! En plus j'les connais, les gens... Mais si j'me mets là dedans, c'est moi qui ai des histoires après !

Donc la journée tu viens ici. Tu vas dans d'autres accueils de jour, comme l'Escale, Epheta?

Ouais, j'connais, mais j'y vais pas, quoi. J'ai déjà été à l'Escale, et à Epheta. Mais si j'ai besoin, j'peux aller chez des potes si j'ai besoin...

L'Escale, ça te plaît pas ?

Non, ça m'inspire pas. Parce que déjà c'est froid, tu vois. Encore, ici, ça va... Déjà, ici l'accueil, c'est froid : quand t'arrives, ils te disent rien, ils te parlent pas : tu te démerdes, quoi ! Moi je sais que les premières fois que je suis venu, j'ai rien demandé, quoi ! Même la douche, j'l'ai pas prise. La première fois que je suis venu, j'étais mineur, j'avais 16 ans, mais ils le savaient pas. Mais heureusement qu'il y a des trucs comme ça, parce qu'à l'époque, c'était encore pire : maintenant, j'peux me démerder. Mais à l'époque, c'était vraiment la dêche totale ! Et puis j'me défonçais dix fois plus !

Donc tu préfères ici...

Ouais, carrément !

Et Epheta non plus ?

Non. C'est trop... Trop gouvernemental, tu vois ? Tu le sens que c'est pas normal, tu vois ? Pourtant, les gens ils sont là en tant que bénévoles, en général... Mais c'est trop... institution. Alors qu'à l'origine, c'est pas fait pour ça, quoi !

Et pour la santé, t'as une mutuelle ?

J'ai la carte vitale. Je suis sur celle de mes parents.

D'accord. Donc tes parents continuent à t'aider pour certains trucs...

Mes parents ? Ils ont pas de sous, quoi. Ils sont couverts de dettes !

Mais sinon, au niveau des relations, ça allait ?

Oh non, ça se passait très mal ! Ouais, c'est compliqué, parce que ma mère, elle m'a fait des promesses quand j'étais hyper jeune, tu vois, comme quoi elle me mettrait jamais en foyer. Et elle a fait quoi ? A 11 ans, elle m'a mis en foyer !

Pourquoi ?

Parce que mon père il était malade. Mais en fait, ça avait aucun rapport, quoi ! Mais j'ai pas apprécié, et depuis, y'a un froid entre nous, et c'est jamais passé. Donc on se supporte pas...

Mais elle n'a peut être pas eu le choix...

Si, elle a eu le choix. C'est elle qui a fait les démarches... C'est même à cause d'elle que j'suis allé en prison, quoi !

Carrément ?

Ouais, j'suis sûr !

Et qu'est-ce qu'il faudrait faire, pour le jeunes ?

Ce qu'il serait bien, ce serait qu'il y ait d'autres machines à laver : regarde, ça, ça fait 4 jours que je le porte ! C'est trop dur à aller laver ses fringues ! Tu dois réserver, y'en a pour une semaine. Y'a un manque de financements. Les associations, ils font ce qu'ils peuvent, même plus !

Et y'a d'autres choses qu'il faudrait faire ? Toi, l'hébergement, c'est pas ton truc, mais pour d'autres choses ? Même s'il y avait une structure pour les jeunes, tu n'irais pas ?

Non, mais ça servirait à plein de monde ! Moi, c'est pas mon truc, mais... Y'a plein de gens qui sont en dêche, genre les filles, si je les avais pas hébergé, elles auraient dormi dans la rue ! Ça servirait les trois quart des gens qui m'entourent ! Si y'a des squats, c'est pas pour rien !

Tu as déjà demandé des aides financières ?

Non, aucune aide. Pas un centime qui vienne de l'Etat !

Pourquoi ? T'as pas demandé ?

Bah, de toute façon, je pense que je peux rien avoir.

Y'a les FAJ, les CIVIS...

Ouais, ils donnent ça tous les 10 ans, et c'est 300 euros par mois...

Ouais, mais c'est déjà ça..

Ouais, mais c'est 30 dossiers à remplir pour un truc que t'auras jamais, quoi !

C'est faisable, quand même !

Ouais, j'suis déjà allé à la mission locale, ils m'ont rien proposé du tout ! Mais j'ai pas trop fait de démarches, tout ça. En fait, j'me suis un peu retrouvé dans la merde sans rien savoir, tu sais. C'est au fur et à mesure, quand j'ai un problème... Tu vois, là, ça fait un moment que j'avais un problème à la dent, j'suis juste allé à l'hôpital pour calmer la douleur... Et j'savais pas où aller ! Finalement, on, m'a dit : y'a Médecin du Monde. Heureusement ! On est pas très bien documenté. Mais bon, la Boutik c'est une bonne asso, y'a rien à dire. Tiens, regardes, j'ai pris un papier. Parce qu'imagines, les gens qui viennent de je sais pas où, ils savent même pas où aller, ils sont paumés, ils sont tout crades depuis deux semaines ! Regardes, les filles que j'ai amené, quand je les ai rencontré, ça faisait deux semaines qu'elles s'étaient pas lavées ! C'est chaud. Donc là, y'a le plan, pour montrer où c'est aux gens.

Ah, tu fais de la pub !

Bah il faut, hein !

Annexe 5

Entretien Julien

Lieu : au bord de la Seine.

Contexte : Accompagné de l'équipe du lien, nous allons à la rencontre d'un groupe de 3 jeunes qu'ils connaissent bien. Ils sont en train de boire vde la bière (il est 15h). Les éducateurs lui font remarquer en plaisantant qu'il boit. Il répond qu'il n'a bu que 5 bières, et que le soir précédent, ils n'ont bu « que » une bouteille de whisky à deux : « il me faut beaucoup plus pour être bien ! ».

On lui propose l'entretien. Il semble très content d'accepter. C'est un jeune en grande difficulté, qui a été exclus de Bazire pour violences, et qui sort de prison. Il boit beaucoup d'alcool, mais il avait réussi à arrêter pendant un mois récemment.

Nous nous installons dans la voiture des éducateurs pour l'entretien. Il prend sa bière avec lui.

T'as quel âge ?

21 ans.

Et tu es dans une structure ? Tu es hébergé quelque part ?

Là j'suis à Bazire jusqu'à vendredi.

Et ça fait combien de temps ?

Hier. Parce qu'en fait j'ai été exclu à peu près un an... Pour violences.

D'accord. Donc pendant ce temps là, t'as été dans d'autres hébergements, ou...

Bah, j'ai été dans des squats.

Et t'as fais comment pour trouver un squat ?

Bah c'était pas des squats, c'était des cages d'escalier, c'était un peu à droite à gauche, quoi.

Et t'as été dans d'autres structures du genre de Bazire ?

Bah, j'ai été... En prison ! (il rit)

Ouais, c'est un autre genre...

Ouais, j'ai été aux cèdres en urgence, au chapeau rouge en urgence, à l'Armée du Salut en urgence...

Est-ce que tu peux m'expliquer un peu ton parcours ?

Bah mon parcours c'est que mes parents ils m'ont foutu à la porte depuis l'âge de 18 ans, donc depuis l'âge de 18 ans, j'me suis mis dans l'alcool. Mais là j'suis en train de faire des papiers avec J et E du Lien, pour essayer de m'en sortir... Enfin, pas pour essayer de m'en sortir, parce que c'est moi qui veux que j'm'en sorte ! Parce que là j'ai envie de partir de Rouen.

T'as envie d'aller quelque part en particulier, ou c'est juste que tu veux partir ?

Oh, j'veux partir ! J'veux faire une cure, n'importe où, quoi.

Donc c'est en cours...

Ouais, j'ai d'jà des rendez-vous, tout ça... Et après, faudra que j'voie avec l'hôpital pour qu'il me mette en poste cure, parce que moi j'ai envie de partir de Rouen. J'ai envie de faire une post-cure ailleurs... J'ai trop de problèmes, ici !

T'as des problèmes avec d'autres personnes ?

Ouais, parce u'il y a des personnes qui ont parlé sur ma gueule, et que bah en fait maintenant j'suis dans la merde, quoi ! Alors que j'ai rien fais.

Et pourquoi tu as dû partir de chez tes parents, à 18 ans ?

Bah en fait, dés 18 ans, j'ai quitté l'école, parce que c'est jusqu'à 18 ans... Et après, moi j'voulais faire mon école de carrossier, et elle est à Pont au de Mer. Et eux, ils

m'ont mis en cours dans l'Eure pour faire vendeur –magasinier, et moi ça m'a pas plu, et je suis parti, et depuis ils m'ont mis à la porte !

Et pourquoi ils ont pas voulu que tu fasses ton école ?

Parce que c'était trop loin.

Et avant que tu t'en aille de chez tes parents, ça allait ?

Bah ouais : je retravaillais, je buvais plus d'alcool... Et ils m'ont donné un délais de un mois pour chercher un appart. Mais qu'est-ce que vous voulez trouver un appartement en un mois ! C'est pas possible.

Et là, tu les vois de temps en temps ?

Ah non, depuis ce coup là, depuis le mois dernier qu'ils m'ont foutu à la porte, ils m'ont tout fait perdre : moi j'travaillais, ils m'ont fait perdre mes deux travaux...

Parce que t'étais retourné chez eux...

Ouais, j'ai fais un mois, jusqu'à fin mai.

Et tu bossais où ?

Intérim.

Et donc ça se passait bien ?

Ouais... Et puis j'avais un autre travail derrière : tonte de pelouse, chez un particulière. Mais pareil, j'ai perdu mon boulot à cause d'eux, parce que quand ils m'ont foutu dehors, dans l'Eure, c'est pas grand ! Y'a pas ce qu'il faut.

Donc tu pouvais pas rester là bas...

Bah non !

Pendant que tu étais chez tes parents, ça allait ? Tu buvais moins ?

Bah ouais, quand je travaillais, et c'était souvent, je prenais juste l'alcool que j'avais besoin... Enfin que... Non, pas que j'avais besoin, j'raconte des conneries ! Je buvais que quand je finissais le travail, le week end. J'aimais bien boire l'apéro, quoi. Alors que maintenant c'est tous les jours !

C'est dû à quoi ? C'est pour pas penser, quand tu dors dans la rue ou à Bazire ?

Non, c'est pas ça, c'est parce que, depuis que je suis sorti de prison le 31 janvier, ils m'ont laissé dehors, Bazire. Et j'suis reparti dans l'alcool à fond ! Alors que moi j'voulais travailler, bah... Là, j'suis dehors... Enfin depuis hier, j'suis à Bazire, mais bon... A la place de faire du 40-44, j'fais du 36, de taille.

Tu manges pas assez...

Non.

Et tu ne vas pas dans des structures pour manger ?

Non. Enfin, y'a ce midi, j'suis allé à l'Escale.

Et ça te plait ?

Ouais

Tu vas y retourner ?

Ouais, j'y retourne demain. C'est cool, là bas. Et puis c'est pas la première fois que j'y allais.

Et sinon, mis à part l'alcool, tu prends d'autres trucs ? Tu fumes ?

Ouais, je fume.

La cigarette ?

Ben, les deux.

Souvent ?

No, pas trop souvent.

Et ça t'arrive de prendre d'autres trucs ?

Non. Avant, oui, mais plus maintenant. J'ai vu comment que ça me faisait, et donc...

Tu n'as pas de chien ?

Bah j'en avais un. En squat. Parce que j'étais plus rassuré pour dormir. Il montait la garde.

C'était quoi comme chien ? Il était gros ?

Ouais, c'était un gros truc, c'était un malinois coupé pitbull.

Ok, donc t'étais tranquille avec ça ! (rire)

Ah ouais, au moins j'pouvais dormir de mes deux yeux !

Et t'as jamais essayé d'aller dans des CHRS ?

CHRS ?

Oui, comme l'Armée du Salut,...

Oui, j'avais fais la demande à l'Armée du Salut. Mais après ça j'suis parti de Rouen... Enfin, j'ai attendu longtemps, et après j'suis parti. J'y allais plus. C'est deux mois, avant d'être pris ! Déjà que dormir dehors c'est dur, alors si y faut que j'aïlle là bas 2 fois par semaine ! Et puis dans l'état que j'étais avant... Là, ça va. Mais demande à J comment j'étais... Vous m'auriez vu, là j'étais bourré à cet heure là !

Et sinon, quand t'es à la rue, pour dormir c'est pas trop dur ?

Oui, c'est dur. Bah, j'me démerde, j'dors pas. J'dors que d'un œil. Comme cette nuit, j'étais à Bazire, et quand j'me suis réveillé, j'me suis cru dans une cage d'escalier alors que j'y étais pas !

Tu es resté combien de temps en prison ?

J'suis rentré le 25 septembre de l'année dernière, et j'suis sorti le 31 janvier.

Et quand tu es sorti, on t'a dit un peu quoi faire, où aller ?

Bah oui, ils m'ont dit d'aller à Bazire, mais j'leur ai dis que j'étais viré, donc du coup j'ai dormi dehors !

Et quand tu vas à Bazire, tu trouves ça comment ?

Bah, avant... Là, ça va...

(je vois qu'il transpire à grosses gouttes) Tu peux ouvrir la fenêtre, hein. Il fait chaud. Mais là, j'suis quand même content d'aller à Bazire. C'est mieux que dehors, que les cages d'escalier, d'être réveillé à 4h du matin parce qu'il y a quelqu'un qui descend... Comme la dernière fois, j'dormais dans une cage d'escalier, y'a une femme qui est montée. Elle a gueulé ! J'me suis barré !

Si tu devais changer quelque chose à Bazire, ce serait quoi ?

Ce que je changerais ? J'enlèverais tous les immigrés ! Tous ceux qui nous cassent les couilles ! Enfin pas tous, hein, y'en a qui sont cool...

Donc tu veux enlever les gens qui te cassent les couilles en général...

Ouais...

Y'a des embrouilles ?

Ouais !

Et sinon, y'a quelque chose de particulier que tu voudrais changer ?

Non, ça va.

Et avec les éducs, ça va ?

Ouais, ça va. Sauf ...

Pourquoi ?

J'sais pas, on s'aime pas !

Et sinon, qu'est-ce que tu crois qu'on devrait faire pour les jeunes à Rouen ?

Pour les jeunes ? Un foyer que pour les jeunes. Parce que là, à Bazire, les vieux quand ils rentrent bourrés, ils se cassent tous la gueule.. Moi j'ai d'jà vu des trucs de fou, à Bazire : une fois, y'en a un il s'est fait planter !

(j'ouvre aussi ma fenêtre. Il transpire de plus en plus). Non, c'est rien, c'est parce que c'est l'alcool, ça... Et puis même, y'en a ils font des crises d'épilepsie : une fois, y'en a

un qui en a fait une. Mais j'savais pas comment on faisait. Alors obligé de courir pour trouver un éduc, mais je le trouvais pas. Donc obligé de prendre un porte feuilles et de lui foutre dans la gueule, pour pas qu'il avale sa langue ! Après, y'avait les traces de dents ! (rire). J'avais quand même un peu appris le secourisme à l'armée, mais pas ça...

T'as beaucoup de potes qui sont dans ta situation ?

Ouais. Bah d'jà, y'a mon pote C, et les autres, là bas. Ils sont dans la même situation que moi. Sauf qu'il y en a un qui boit pas. Lui, il prend de la came, tout ça.

Tu les as rencontré dans un foyer ?

Dans la rue.

Vous vus soutenez ?

Ouais.

Et par rapport à l'école, ça s'est passé comment ?

Bah, de la primaire au collège, j'foutais rien ! Parce que moi j'suis agile de mes doigts ! Moi, tenir un stylo, j'ai toujours dis : « c'est pas ça qui va te donner un boulot ! ».

Et qu'est-ce que tu as pensé de l'école, l'Éducation Nationale ?

Bah, j'sais pas trop quoi dire là dessus, parce que, c'était pas un projet que... Moi, tenir un stylo, j'en ai rien à foutre ! Tu m'aurais donné un pot de peinture, une maison à refaire, là c'est bon ! Parce que je suis carrossier. J'ai travaillé au noir. Le patron il voulait me gardé mais il pouvait pas.

Fin dictaphone.

Sinon, tu as des frères et sœurs ?

Non. Mon frère il habite dans le sud, et ma sœur elle veut plus me voir. C'est à cause de mon beau frère.

Il a besoin d'une cigarette, et met donc fin à l'entretien pour sortir. Mais il insiste pour que l'on se revoie le lendemain pour terminer. Dés que nous retrouvons ses amis, un autre jeune, C, me demande si je peux faire un entretien avec lui : « moi aussi ;, j'ai besoin de parler ! ».

Nous décidons donc que je repasserai au bord des quais le lendemain, car ils y sont presque tout le temps. Le lendemain, ils n'étaient pas sur les quais, mais je les ai retrouvé à l'Escale, par la suite. Ce jour là, il n'a pas été possible de faire un entretien, car ils n'avaient pas le temps et ne semblaient pas en forme. Nous décidons donc de nous revoir par la suite sur les quais.

Finalement, nous nous sommes revus à l'Escale quelques jours plus tard. Nous sommes donc partis pour faire l'entretien au bord des quais.

Annexe 5

Entretien Jean

Quel âge as tu ?

20 ans.

En ce moment, tu es hébergé quelque part ?

Bah, pour le moment j'suis en foyer, mais...

C'est auquel ?

Aux Cèdres. Depuis hier.

En urgence ou au CHRS ?

Au CHRS. Pour 6 mois. Ca me laisse un peu de marge pour régler ce que j'ai à faire, quoi. Parce que quand on est à droite à gauche comme ça, c'est pas facile pour faire les démarches et tout ça, donc... On a toujours la pression de la rue quand même, donc...

Parce que ça fait longtemps que t'as pas de logement stable ?

2 mois.

C'est arrivé comment ?

Bah, j'ai perdu mon appart.

D'accord. Depuis tes 18 ans t'avais un appart...

Non, en fait j'ai fais 6 mois dans un autre CHRS. Et vu que j'avais mon taf, tout ça, donc j'avais mon appart. Et j'ai démissionné de mon taf, donc après...

Le boulot te plaisait pas ?

Non, c'est le patron qui me plaisait pas, donc... Lui, il voulait pas me virer, donc il m'a poussé à bout pour que je démissionne.

Et avant d'aller pour la première fois en CHRS, t'étais chez tes parents ?

Ouais, j'étais chez mes parents, mais j'me suis fais virer. Après j'ai été chez des amis pendant un an, et après j'suis allé au CHRS.

Et comment ça se fait que tu t'es fais virer par tes parents ?

Mésentente avec mon père. On va dire que j'avais mes idées, il avait les siennes, et ça correspondait pas du tout, donc ça a fini en queue de poisson : du jour au lendemain, j'suis rentré et il m'a dit : « tu dégages ! ».

Tout de suite ?

Ouais. Le soir. J'suis rentré, j'ai voulu ouvrir la porte elle était fermée, donc j'ai sonné et il m'a fait : « tu dégages ! »

Et tu ne t'en doutais pas ? Il t'avait prévenu ?

Bah non : Moi j'rentrais de soirée. J'étais pas du tout au courant. J'venais de fêter le bac avec des amis, et...

... Tu venais juste d'avoir ton bac ?

J'venais juste de le passer.

Et comment tu as fais, sur le moment ?

Bah j'ai été voir un ami. J'ai dormi chez lui un bout de temps, quoi.

Ok. Donc tu t'es pas retrouvé dehors...

Ah non non non !

Y'a jamais eu de moments où tu t'es retrouvé dehors...

Oh si, c'est arrivé, mais j'avais la solution de secours, quoi : dormir dans la forêt, dans la cabane.

T'as une cabane ?

Ouais ! Mais c'est pas par ici. C'est à 60 bornes d'ici !

Donc tu peux plus y aller...

Bah non... Non mais c'était bien : on venait m'apporter les merguez le midi pour que je mange, j'avais le feu de camps... Non, franchement j'étais pépère, hein !

T'as bien aimé...

Ouais.

T'es resté combien de temps là bas ?

Bien deux semaine. Mais ça saoule, à force, hein ! Après on se dit : « merde, j'vais pas faire ça toute ma vie quand même ! ». Donc après j'ai été voir une assistante sociale, qui m'a placé en famille d'accueil. Mais ça se passait pas bien là bas, donc... J'ai bougé.

C'était un APJM avec l'ASE ?

Ouais.

T'es resté longtemps là bas ?

De juillet à novembre. Parce que sinon, j'allais péter un plomb !

C'était pas sympas, là bas ?

On va dire qu'il y avait trop... Moi, j'étais jeune majeur, alors que les trois autres personnes elles étaient mineures, donc c'était pas du tout la même mentalité, quoi... Donc y'avait tout le temps des soucis : moi, j'partais en week end du vendredi au dimanche, très tard. Eux, ça leur plaisait pas, parce que leur chambre était juste à côté, j'faisais trop de bruit quand je montais les marches...

T'avais pas assez de liberté ?

Ouais ! Y'avait toujours aussi les contraintes, aussi... J'avais beau leur dire : « mais attendez, j'suis majeur ! »... Donc j'ai préféré partir... Une fois de plus ! (rire).

Et donc après, t'as dû attendre un peu, avant d'aller au CHRS ?

Non, parce qu'entre deux je suis allé chez des amis. Et puis j'ai vu qu'au niveau du boulot, c'était pas faisable là où j'étais. Donc j'suis arrivé à Rouen, j'ai galéré deux semaines, avec le SOHU et tout ça...

Tu as été à Bazire ?

J'ai toujours refusé d'aller à Bazire ! Au bout de deux semaine, j'suis allé en foyer. Et j'y suis resté pendant six mois.

Et le foyer, t'as trouvé ça comment ?

Oh, c'était bien... Et puis au bout d'un mois et demis, j'avais du travail, donc à ce niveau là ils avaient rien à me reprocher... Peut être un peu trop impulsif, à gueuler avant et à parler après, quoi... (rire).

Tu t'engueulais avec les autres ?

J'm'entendais avec les résidents. Le plus souvent, c'était avec les éducateurs : c'est pareil, y'a toujours cette histoire de contraintes : rentrer à 22h30...

Tu trouvais que tu manquais de liberté ?

Ouais... Y'a toujours un manque de liberté, mais faut ce dire qu'il faut bien ça... Bon, ça va peut être durer un an, et j'me dis qu'après, c'est bon ! Bon, j'verrai peut être un peu moins souvent les copains, mais...J'ai toujours les week end, où on peut rentrer quand on veut... Bon, pour retracer : t'étais chez tes parents, ensuite chez un pote, puis forêt, famille d'accueil, chez un pote, CHRS, appartement, et CHRS.

Et là, si tu pouvais retourner chez tes parents, t'irais ?

Bah ça m'dérangerait pas, mais c'est au niveau de l'ambiance, c'est la campagne...Et puis c'est quand même plus facile de trouver du boulot en ville.

Tu les vois de temps en temps, quand même ?

Non, pas du tout. Mon père, quand je vais le voir, il va se prendre une claque dans la tête, mais ma mère on se parle au téléphone...

Et aux Cèdres, tu participes à des ateliers, tu fais des trucs ?

Pour le moment non.. Peut être après... Mais à ce niveau là, ça m'intéresse pas beaucoup, parce que travailler à 1.98 l'heure, pour 150 euros par mois... On va dire que c'est pas trop mon trip : travailler pour se faire exploiter...

Mais c'est aussi pour se former...

Non, même pas ! C'qu'on va m'apprendre, j'le connais déjà : au niveau électricité, je sais le faire parce que j'ai un niveau bac STI. Et puis au niveau de la restauration, j'ai fais 7 mois en service, donc...

Et tu aimerais faire une formation ?

Ouais, un CAP. Normalement, ça commence en septembre.

C'est en quoi ?

En restauration. Parce que j'ai pas le diplôme, donc ça bloque avec les employeurs.

T'es inscrit ?

Non, parce qu'il faut encore que je prenne contact. Mais c'est bon. Mais quand j'ai appelé, elle était pas là, alors... Mais maintenant, c'est dur de trouver du boulot. J'ai beau chercher, mais j'ai jamais de réponses, donc... A force ça saoule. Tu prends même pas la peine d'aller voir à l'ANPE... Ah là, j'en ai marre ! J'y vais plus, ça fait au moins un mois !

Et ils t'aident au foyer pour trouver du boulot ?

Bah ici, j'sais encore. Mais dans l'ancien foyer où j'étais, ils poussaient bien au cul. Parce que là bas c'était des contrats de 6 mois, avec un entretien tous les mois pour voir les démarches...

C'était où ?

Le Chapeau Rouge.

Donc t'étais obligé d'avancer, quoi ...

Bah fallait bouger son cul ! Enfin en même temps on avait pas trop le choix non plus, parce qu'à 9h t'es dehors... Donc autant faire des trucs, ça passe plus vite.

Et sinon, tu vois d'autres organismes pour t'aider à trouver du travail, tout ça...

Ouais, la mission locale. Autrement, j'fais ça tout seul.

Et au niveau des ressources, t'as quoi ?

Rien. Enfin à part le CIVIS que je vais avoir avec la mission locale. C'est prévu.

T'as déjà fais un FAJ ?

Ouais, j'en ai déjà eu deux quand j'avais mon appart. Ca fait 350 euros.

Donc tu te démerdes comment, alors ?

Bah... (il rit). Comme on peut, quoi...

C'est à dire...

Bah un peu de business à droite à gauche, quoi.

Du shit, des trucs comme ça ?

Ouais. Bon, ça rapporte pas beaucoup non plus. Mais c'est histoire d'avoir un petit billet pour la journée et ça s'arrête là, quoi. Parce que j'ai pas vraiment mle cash pour pouvoir jouer plus gros... Parce qu'avec 100 euros t'es tranquille : tu prends 50g, et tu rajoutes 20 euros, c'est bon !

Et donc Bazire, t'as jamais voulu y aller ?

Bah avec tout ce qu'on m'a raconté... C'est pas dans mon intérêt d'y aller. Parce que je me classe pas dans la catégorie des gens qui vont là bas. Discuter avec des mecs qui sont complètement bourrés, cachés, ou défoncés, c'est pas mon truc ! Et puis dormir avec tous mes trucs sous l'oreiller parce que tu vas te faire pouiller, c'est pas bon !

Donc tu préfères dormir dehors que là bas ?

Ouais, ça m'est djà arrivé. Pendant une semaine, j'appelais le 115. Le 115, c'était Bazire : c'était pas la peine ! Et puis nous on est des jeunes. Là bas, c'est des personnes un peu plus âgées...

Y'a aussi des jeunes...

Ouais, j'en connais, on va dire qu'ils s'y plaisent bien, mais moi ça me plait pas. Mais moi, j'ai ma position, et depuis deux ans, je reste fixe sur cette position là..

Et quand tu dors dans la rue, t'as pas de problèmes ?

Non. Parce que quand je dormais dehors, j'avais mon chien avec moi. Et il est un peu cinglé sur les bords ! Donc personne approchera !

C'est un gros chien ?

Ouais. Un dog du tibet. Donc t'étais tranquille...

Ouais. Et tu l'as toujours, ton chien ?

Non, j'l'ai passé à un ami, comme j'suis rentré en foyer.

Et c'était pas un peu compliqué, parfois, dans les structures ? A Ephéta, tout ça...

Non, à Epheta ils acceptent les chiens. Il pouvait rentrer. Y'a pas d'problèmes, sauf pour l'hébergement, mais bon...

T'as déjà refusé un truc pour ton chien ?

Non. Je le passe à un pote.

Et dans la journée, comme tu ne peux pas rester au foyer, tu fais quoi ?

Bah le matin, je venais là, je prenais ma douche, je déjeunais, et l'après midi, je rejoignais des copains dans le centre ville de Rouen. J'ai toujours eu des copains, j'ai jamais été seul. Au moins, on se dit : « j'suis pas tout seul ». Moi ça m'est arrivé d'avoir un hébergement, et j'avais un copain qui dormait dehors, donc je passai la nuit dehors avec lui, pour pas le laisser tout seul.

Tu les as rencontré comment ?

En foyer.

Et tu va dans d'autres accueils de jour ?

Non.

T'as déjà essayé ?

Non. Mon lieu, c'est ici. J'connais pas mal de monde quand même, donc...

Et t'aimes bien ?

Ouais.

Et ça t'arrive d'être obligé de rester à tourner toute la journée, ou t'arrives toujours à trouver un truc à faire ?

J'aurai toujours quelque chose à faire. Je finis toujours par trouver quelqu'un que je connais.

Et il a des jeunes qui disent que le regard des gens les gêne. Qu'est-ce que tu en penses ?

Moi, si il me regarde, j'lui dis : « t'as un problème ? ». Si on me regarde de travers, ça va pas passer !

Ca t'est déjà arrivé que des gens te regardent de travers, comme ça ?

Moi non, parce que je fais en sorte d'être propre sur moi. Donc on dirait pas que je suis dans la rue. J'ai des copains, ça leur ai arrivé... Ca s'est mal fini, quoi : on est des personnes comme les autres, même si on est dehors. On est comme tout le monde !

Et au niveau de la santé : t'as une mutuelle, tout ça ?

Ouais. C'est en cours, ouais.

T'as fais la demande ?

Ouais.

Et ça faisait longtemps que t'en avais pas ?

Depuis le premier avril.

Et t'as pas eu de problèmes entre deux ?

Si, j'ai eu quelques soucis, mais... J'allais à l'hôpital, et comme j'y allais avant, j'avais mon numéro. Ils me demandaient si j'avais encore ma CMU, j leur disais oui. Ça passait.

Et ils ne t'ont pas demandé de rembourser après ?

Non.

Sinon, comme tu vends du shit, je suppose que t'en fumes, aussi...

Bah ouais !

Ca te détend un peu ?

Ouais, on va dire que c'est plus facile pour dormir. Et puis y'a un peu de mélanges aussi, donc...

Un peu de mélange, avec quoi. ?

Y'a l'alcool qui se mêle à ça aussi, donc... Ça assomme un peu, mais il faut des grosses quantités, parce que, à force on s'habitue quand même, donc...

Ca t'arrive souvent de boire beaucoup ?

Non, en grosses quantité, de temps en temps. Mais de fumer, souvent...

Et tu sens que tu en as besoin, ou...

Ah non, pas spécialement. J peux m'en passer. C'est pas un problème. Quand j'ai l'occasion.

Et t'as déjà pris d'autres trucs, sinon ?

Ouais.

Quoi ?

Cocaine, exta, et speed.

Souvent, ou une fois pour tester ?

Bah le speed, ouais, assez souvent.

Pour faire la fête ?

Non, même pas : quand l'occasion s'est présentée... Surtout quand je travaillais : ça payait bien... Et la cocaïne, c'était juste la semaine dernière, quoi. C'était la première fois.

Et t'en as pensé quoi ?

Oh, c'était bien. B(pas compris)

Et tu t'es dis que tu allais recommencer ?

Non, j'vais pas dire : « il m'en faut un tout de suite ! ». Non. C'était pour essayer.

Donc t'as testé pleins de trucs, quoi...

Ouais... Enfin le speed, on peut pas dire que ce soit du test, quoi. Parce que pendant une bonne semaine, j'étais tous les jours avec un gramme un gramme et demis. Tous les jours.

C'était parce que t'en avais sous la main, don t'en prenais, ou...

Non, ça faisait pas mal de bien, quoi : j'prenais ça, et après je sortais. On marchait toute la nuit, sans aucun effet. Pas de fatigue...

Et tu continues à en prendre ?

Non, ça fait un moment que j'en ai pas pris.

Donc t'as testé pleins de trucs, quoi...

Ouais... Enfin le speed, on peut pas dire que ce soit du test, quoi. Parce que pendant une bonne semaine, j'étais tous les jours avec un gramme un gramme et demis. Tous les jours.

C'était parce que t'en avais sous la main, don t'en prenais, ou...

Non, ça faisait pas mal de bien, quoi : j'prenais ça, et après je sortais. On marchait toute la nuit, sans aucun effet. Pas de fatigue...

Et tu continues à en prendre ?

Non, ça fait un moment que j'en a pas pris.

Qu'est-ce que tu penses de ce qui est fait à Rouen pour les jeunes ?

Bah comparé à ceux qui ont 25 ans, ça a rien à voir ! Ceux qui sont entre 18 et 25, qui sont dans la galère, y'a pas vraiment de déblocages de faits pour eux... A part un contrat CIVIS, mais ça fait que 150 euros par mois. Donc ça bloque pendant sept ans. Donc pendant sept ans, on peut se dire : « dans sept ans, si je trouve pas de travail, j'aurais le RMI ». Y'a quand même besoin d'un minimum pour vivre.

Et par rapport à tout ce qui est hébergement ?

Franchement, le nombre de places...

Où ça : en CHRS ?

Ouais, en CHRS, en urgence aussi. Sur Rouen, y'a trois foyers. Ca fait juste ! T'es obligé d'attendre deux mois avant d'avoir un entretien. C'est pas facile.

Et en urgence, tu pense qu'il faudrait que ce soit comment ?

Bah, déjà, faire des regroupements.

Au niveau de la population ?

Ouais. Parce que les jeunes, ils aiment bien être entre eux, pas être avec des personnes plus âgées qu'eux, quoi.

Il y a des personnes qui pensent que si il y avait que des jeunes, ce serait le bordel. T'en penses quoi ?

Si c'est bien cadré, y'aura pas de soucis. Par exemple, au Chapeau Rouge, y'a que des jeunes. Et y'a quand même une bonne entente. Parce qu'au niveau éducateurs c'était bien cadré. A ce niveau là, c'est faisable.

Et puis aussi un suivi... Parce que les structures, elles ont pas forcément une bonne connaissance par rapport à la santé des personnes. Bon, aux Cèdres, y'a un service spécial pour les post-cure. Mais je pense qu'ils sont pas formés pour ça, parce qu'il y en a qui sont en post-cure, et ça les empêche pas de se painter la gueule ! Moi j'connais des post-cure : si tu sorts, pour rentrer, tu souffles dans éthilo-test !

T'as quelque chose à rajouter ?

Non, j'ai tout dit.

[Retour au sommaire](#)